

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

VENDREDI
 8 MARS
 1946

Le ministre de la Colonisation tient à faire respecter les lois relatives à la coupe en forêt

Il désire attirer l'attention des marchands de bois et propriétaires de scieries sur des pratiques condamnables. — Les colons et les abus auxquels on les entraîne. — Certains chantiers que les colons ne peuvent organiser. — Responsabilités des acheteurs.

DE LA PROVENANCE DU BOIS

Québec, 4. (Spéciale) — Le ministre de la Colonisation dans le cabinet Duplessis, désire attirer l'attention des marchands de bois et des propriétaires de scieries, sur des pratiques condamnables. Il s'agit de la coupe abusive du bois sur les lots de colonisation. L'hon. M. Bégin rappelle d'abord que le colon, d'après son billet de location et la loi, ne peut couper que dans des défrichements, du bois pour fins commerciales. C'est pourquoi tout acheteur doit, avant de transiger avec un colon, s'assurer auprès de l'inspecteur de colonisation du territoire concerné, que ce colon a obtenu au préalable un permis pour telle quantité.

Dans l'intérêt général aussi bien que celui du colon lui-même, les acheteurs ne doivent acquiescer à un colon que la quantité qu'il est autorisé à couper, au lieu de l'encourager, voire de le forcer à faire des coupes illégales. Le colon doit se rappeler de son côté qu'il n'a pas le droit de vendre son bois de bout. Conséquemment, l'acheteur ou l'entrepreneur peut encore moins aller pratiquer lui-même la coupe en organisant des chantiers.

Il arrive assez fréquemment, dit le ministre, que des acheteurs encouragent les colons à organiser des chantiers sur leurs lots et les exhortent à pratiquer des coupes abusives. L'hon. M. Bégin avise les intéressés que pareil état de choses ne saurait être toléré; aussi le ministre verra-t-il la faire disparaître en s'adressant contre les délinquants, y compris ceux qui conduisent des chemins sur des lots ou qui installent des scieries sans permis préalable.

De plus, fait observer le ministre, des qu'ils reçoivent leur compte, les acheteurs de bois doivent payer les réclamations de garantie.

Deux sentences à un jeune homme qui plaida culpabilité

Gérard Laganière, 20 ans, de Saint-Thomas d'Aquin, s'est vu imposer deux condamnations d'un mois de prison chacune par le magistrat de district, après avoir plaidé culpabilité à deux plaintes de vol logées antérieurement contre lui.

Laganière était accusé de s'être approprié illégalement une foreuse mécanique au garage Grégoire Bernier, de cette ville, une montre Gruen, propriété de M. Jean-Paul Bonin, également de cette ville.

Les deux sentences seront purgées concurremment.

L'inauguration du poste CHEF, de Granby, se fera jeudi soir, 14 mars

M. F.-W. Major hôte
de la Jeune Chambre,
mardi soir, 12 mars

La prochaine assemblée générale de la Chambre de Commerce des Jeunes aura lieu mardi soir, 12 mars, à 8 heures, au local de la Chambre, rue Saint-Simon.

Le conférencier invité sera M. F. W. Major, d'Ottawa, ingénieur spécialisé en démonstration au service du Bell Telephone. M. Major, qui donna l'an dernier une intéressante conférence sur la voix, parlera mardi du téléphone de demain. Sa causerie sera accompagnée de démonstration.

Le président, M. Antonio Roudéau, invite tous les membres de la Chambre à être présents.

Naissance
M. et Mme Roland Lavallée (Imelda Pelletier), de Saint-Thomas d'Aquin, annoncent la naissance d'une fille, baptisée Marie-Marguerite-Bernadette-Françoise. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Pelletier, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Fernand Viens, de Saint-Dominique, tante de l'enfant.

Garage détruit par le feu à Saint-Liboire

Saint-Liboire, 4. D.N.C. — Un violent incendie a éclaté vendredi dernier au garage Bachand, de Saint-Liboire, qui fut détruit de fond en comble. Grâce au dévouement des villageois, les maisons avoisinantes ont pu être protégées. Les dommages sont partiellement compensés par les assurances.

Règlement du carême dans notre diocèse

Le jeûne et l'abstinence. — En vertu d'un indult spécial, S. E. Mgr de Saint-Hyacinthe dispense ses diocésains de l'abstinence les mercredis du carême, sauf le Mercredi des Cendres.

On trouvera ci-après, tel que communiqué par les autorités diocésaines, le règlement du Carême pour cette année, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe:

REGLEMENT DU PROCHAIN CAREME

dans le diocèse de Saint-Hyacinthe

1. Le jeûne est obligatoire tous les jours du carême excepté le dimanche, depuis le Mercredi des Cendres jusqu'au Samedi Saint à midi.

2. On observe l'abstinence tous les mercredis et vendredis, ainsi que le samedi des Quatre-Temps.

3. La loi de l'abstinence oblige tous les fidèles qui ont sept ans révolus; la loi du jeûne, tous ceux qui ont vingt et un ans révolus et qui n'ont pas encore commencé leur soixantième année. Les fidèles qui ne peuvent jeûner tous les jours du carême sont tenus de le faire les jours où ils le peuvent.

4. Les jours de jeûne où l'abstinence n'est pas imposée, il est permis à tous les fidèles de faire gras au repas principal qui peut se prendre le midi ou le soir. A ce repas il n'est pas défendu de manger de la viande et du poisson.

5. Les jours du carême où l'abstinence n'est pas imposée, les fidèles non soumis à la loi du jeûne et ceux qui sont légitimement empêchés ou dispensés de jeûner, peuvent faire gras aux trois repas.

6. Les fidèles qui jeûnent ne doivent faire qu'un seul repas complet le même jour; aux deux autres repas, ils prennent notablement moins de nourriture qu'ils n'en prennent ordinairement aux mêmes repas. On interprète la qualité et la quantité de nourriture à prendre, selon les coutumes locales et les circonstances particulières.

Dispense de l'abstinence les mercredis du carême

Etant donné l'ordonnance civile qui prescrit les mardis maigres dans les restaurants et hôtel, Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Saint-Hyacinthe, en vertu d'un indult de la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, accorde, dans les limites de son diocèse, la dispense de l'abstinence les mercredis du carême, le Mercredi des Cendres excepté. En conséquence, au cours du prochain carême, les fidèles, prêtres, religieux et laïques, ne sont pas tenus, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, de faire maigre le mercredi, sauf le Mercredi des Cendres.

Aumônes du carême

Dans chaque église et dans chaque oratoire public ou semi-public, il doit y avoir un tronc destiné à recueillir les aumônes du carême. Les aumônes recueillies sont envoyées, aussitôt après Pâques, au Procureur diocésain.

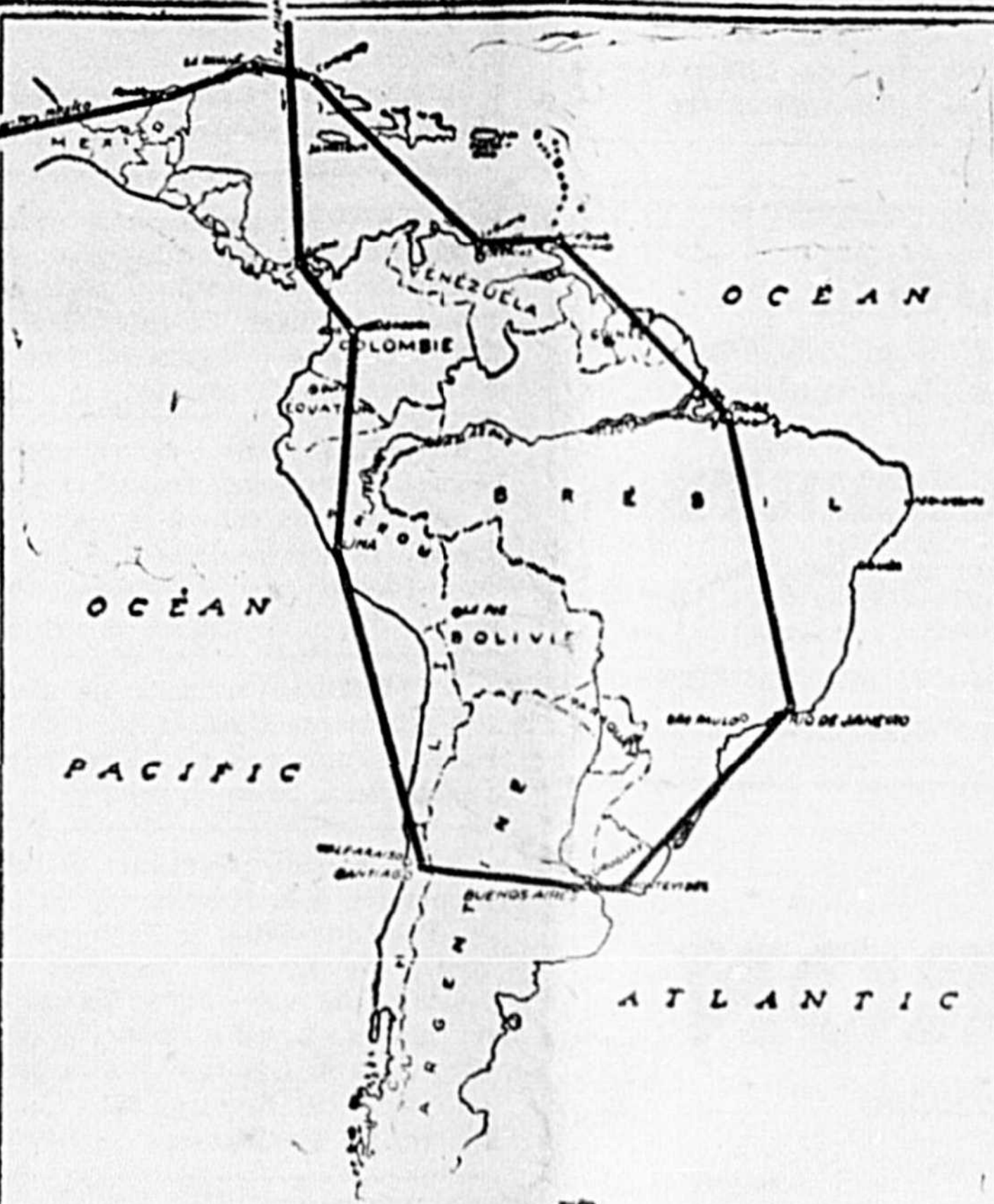
Grande assemblée de la J.O.C., demain soir, au Séminaire

La J.O.C. organisée pour demain soir, 9 mars, à la salle du Séminaire une grande assemblée où le R.P. Villeneuve, M. Roger Mathieu, Miles Rita Bibault et Madeleine Maillet seront invités à parler de leur voyage en Europe. Ces quatre dirigeants généraux de la Centrale jociste, de Montréal, reviennent d'un séjour de trois mois outre-mer, au cours duquel ils ont visité Londres, Bruxelles, Paris, Liège, Lourdes et Rome.

Ceux qui ont écouté à la radio les entrevues que les quatre visiteurs ont données depuis leur retour, n'ont pas manqué d'être intéressés comme captifs par le récit des émotions ressenties par les visiteurs.

Un programme de chant et de musique sera présenté durant la soirée, qui commencera à 8 heures. L'entrée est gratuite.

EN AMERIQUE DU SUD



Un groupe d'hommes d'affaires dirigé par M. Paul-E. Poirier, de Saint-Hyacinthe, représentant la Chambre de Commerce de la Province de Québec, partira vendredi prochain, 15 mars, pour un voyage de Bonne Entente aux Etats-Unis, à Cuba, au Mexique et aux pays de l'Amérique du Sud, de l'Amérique Centrale et des Antilles anglaises.

Ce voyage, d'une durée de 56 jours, se fera par avion et couvrira une distance d'environ 30,000 milles. La carte ci-dessus indique le trajet qui sera suivi.

Au nombre des voyageurs, mentionnons MM. J.-L. Davignon, représentant la Banque Canadienne Nationale; Paul Pratt, maire de Longueuil; représentant l'Union des Municipalités; Daniel de Yturralde, représentant la Maison Dupuis Frères Ltée; le Dr Louis-H. Gariépy, représentant le Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec; Henri M. Lymburner marchand, de Saint-Jean; Albert Néron, représentant du Conseil Economique du Lac St-Jean; Jean-P. Héroux, secrétaire adjoint de la Chambre de Commerce du District de Montréal, et un ou plusieurs représentants de l'Université de Montréal.

La compagnie Mut. du Commerce avait un actif de \$3.448.806.61, à la fin de son exercice de 1945

DANS L'ASSURANCE Elle se maintient au premier rang, parmi les plus puissantes institutions du genre au pays. — Assurances-feu en vigueur au montant de \$134.448.141.



M. T.-A. Saint-Germain, directeur-général de la compagnie d'assurance "Mutuelle du Commerce", de notre ville, dont le dernier exercice s'est terminé par de nouveaux progrès.

Réunion générale des Anciens de Girouard, demain

La réunion des Anciens de Girouard aura lieu demain soir, 9 mars, à 8 heures. Tous les Anciens, de 1881 à 1946, y sont cordialement invités. Au cours de la soirée, M. Lucien Gladu, président, donnera les grandes lignes du programme des fêtes du 65e anniversaire et du congrès de la Fédération des Amicales Canadiennes des Anciens des Frères du Sacré-Coeur. Comme partie récréative, présentation du film "Going My Way". L'Amicale Girouard compte dans ses rangs plusieurs centaines d'anciens combattants des trois armées qu'elle invite cordialement à la soirée de demain. Elle remercie sincèrement ceux qui ont contribué au succès de son grand tirage au sort, et annonce qu'ils recevront sous peu leur carte de membre. Le public en général est admis à la soirée de demain.

Recollection des anc. retraitantes dimanche, 17 mars

La prochaine recollection des Anciennes Retraitantes aura lieu, dimanche, 17 mars, à 8 heures du matin, à la villa Sainte-Jeanne d'Arc. Elle se tiendra de 8 heures à 11 heures de la matinée. Il y aura messe, communion, puis déjeuner et conférence. La présidente, Mlle Benoit Bonin, invite toutes les anciennes retraitantes à y assister.

Heureux gagnant

M. Joseph Surprenant, 1455, rue Delorme, Saint-Hyacinthe, fut l'heureux gagnant des 25 livres de beurre tirés au sort au cours de la partie de cartes du 20 février, au profit des œuvres paroissiales de Saint-Joseph-sur-Yamaska. Il détenait le no 4187.

Le R. P. Boivin est décédé à l'âge de 64 ans

Originaire de notre ville, le défunt était fils de Charles-Alphonse Boivin et de Marie-Julie Valois. — Il était prêtre séculier quand il fit profession chez les Dominicains, en 1918.

Le R. P. Jean-Baptiste Boivin, o.p., (Régis), bien connu comme prédicateur, est décédé à Moncton, N.B., après une longue maladie. Il était âgé de 64 ans. Il était attaché au couvent dominicain de Sackville, N.B. Originaire de Saint-Hyacinthe, le défunt était fils de Charles-Alphonse Boivin, en son vivant percepteur du revenu, et de Marie-Julie Valois. Après ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe, il entra d'abord dans le clergé séculier et fut ordonné par S. E. Mgr Alexis-Nyste Bernard, le 26 juillet 1918. Il exerça d'abord son ministère au Manitoba, fut vicaire à Grande-Charrière (1906-07), puis à la cathédrale de Saint-Boniface, curé de Somerset, diocèse de Saint-Boniface, etc. Il entra ensuite chez les Dominicains et y fit profession le 26 mai 1918. Donné d'une grande facilité de parole, il consacra dès lors sa vie à la prédication et fut assigné à divers couvents de son Ordre. Il était à Sackville depuis déjà plusieurs années.

Le défunt laisse un frère et deux sœurs, tous trois de Saint-Hyacinthe: M. Lucien-A. Boivin, Mme T.-A. Saint-Germain (Berthe) et Mlle Juliette Boivin.

Les funérailles eurent lieu mercredi matin, au couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe, où se fit également l'inhumation.

Mlle Elmire Maynard est morte subitement à l'Hospice de Marieville

Marieville, 7. (Spéciale)

Les autorités de l'hospice Sainte-Croix de Marieville ont fait une triste découverte, vendredi dernier. Mlle Elmire Maynard a été trouvée morte dans sa chambre à la suite d'une crise cardiaque, croit-on.

Mlle Elmire Maynard, 75 ans, était originaire de Saint-Hyacinthe.

Mlle Elmire Maynard, 75 ans, était originaire de Saint-Hyacinthe.

La neuvaïne annuelle à Saint-Joseph

Elle aura lieu du 10 au 19 mars, à l'église de Saint-Joseph-sur-Yamaska. — Patronage de S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe. — Les exercices.

La grande neuvaïne annuelle à saint Joseph, à l'église paroissiale de Saint-Joseph-sur-Yamaska, se fera du 10 au 19 mars, sous le haut patronage de S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe. Elle commencera dimanche prochain, 10 mars, à 7 heures 30 du soir, pour se continuer chaque soir à la même heure. M. l'abbé David Petit, curé de la paroisse, invite cordialement toutes les personnes de la région à prendre part à la neuvaïne.

Il y aura, chaque soir de la neuvaïne: récitation du chapelet, litanie, salut du Très Saint-Sacrement et vénération de la relique de saint Joseph. Le prédicateur sera M. l'abbé Léo Laroche, directeur des Retraites fermées à Saint-Hyacinthe.

Le service solennel pour les membres défunts de la Plieuse Association de saint Joseph aura lieu mercredi, 13 mars, à 9 heures 30 du matin.

La neuvaïne se terminera mardi, 19 mars, par une grand-messe solennelle qui chantera à 9 heures 30 Mgr Victor Quintal, P.D., vicaire général du diocèse.

Ceux qui désirent faire partie de la Plieuse Association des Amis de saint Joseph sont priés de s'adresser au presbytère de Saint-Joseph-sur-Yamaska. Sur cette association, on trouvera dans une autre page des détails complets.

ÉCRIVAIN



Le R.P. A.-M. Granger, o.p., du Couvent des Dominicains, de cette ville, dont l'ouvrage bien connu "Comment préparer son mariage", vient d'être réédité pour la 5e fois.

De nombreux accidents dans notre région

Deux enfants l'échappent belle à Saint-Hugues. — Autres accidents à Saint-Paul d'Abbotsford, Saint-Césaire et Chambly.

Saint-Hugues, 3. D.N.C. — Deux enfants de Saint-Hugues, Jean Deslauriers et Roger Thibierge, ont échappé belle ces jours derniers. Ils furent heurtés ensemble par une auto dont le chauffeur ne les avait pas vus, ébloui par les phares d'une voiture venant en sens inverse. Le jeune Deslauriers fut relevé inconscient, souffrant de blessures à la tête et à un bras, cependant que son compagnon en était quitte pour un choc nerveux. L'accident se produisit au penchant de la côte qui se trouve à l'entrée du village de Saint-Hugues. Apparemment, les deux chauffeurs s'éblouirent l'un l'autre avec les phares de leurs véhicules et ne virent pas les enfants s'engager dans la rue.

Saint-Paul, 3. (Spéciale)

M. Louis Landelle, de Saint-Paul d'Abbotsford, a été victime d'un grave accident, vendredi dernier, alors qu'il était à bêcher dans un bois. Un arbre qu'il venait d'abattre tomba presque sur lui, lui fracturant une jambe. On le conduisit immédiatement à l'hôpital Saint-Joseph de Granby, où le Dr Couturier, de Montréal, réduisit la fracture.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Alphonse Côté, 25 ans, de Saint-Césaire de Rouville, a été hospitalisé à l'hôpital Saint-Charles de notre ville, souffrant d'une fracture de la jambe droite. Un lourd billot lui tomba sur la jambe, alors qu'il travaillait dans le bois.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

M. Maurice Rheault, 31 ans, de Mont-Joli, est également à l'hôpital, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Pendant son travail, au collège de Chambly, il tomba dans un escalier et se brisa la jambe.

Pierrette Alarie chantera le 12 dans notre ville

Elle sera l'artiste-invitée au second concert de la Société Musicale de notre ville. — Elle fait honneur aux Canadiens français, au "Metropolitan Opera" de New York.

Pierrette Alarie sera l'artiste-invitée au second concert de la Société Musicale de Saint-Hyacinthe, mardi soir, 12 mars, à la salle académique du Séminaire.

Cette jeune et talentueuse artiste est la première Canadienne française à entrer au Metropolitan Opera de New York, après y avoir gagné une bourse d'études, l'an dernier. On lui offrit alors un engagement de trois ans.

Mlle Alarie, une Montréalaise, étudia d'abord avec Issaurel, Roberval, Mme Paquin, puis au Curtis Institute, où elle travailla sous la direction d'une des plus grandes contemporaines, Elizabeth Schumann.

L'artiste possède un répertoire aussi varié que distingué. Elle a déjà une longue habitude du public, sait aller au devant de ses desirs et les combler avec beaucoup de grâce. Les membres de la Société Musicale de Saint-Hyacinthe seront sûrement heureux de rendre hommage à une jeune compatriote qui, après des années de travail ardu et persévérant, a l'honneur de représenter les siens sur l'une des plus grandes scènes de l'univers, au côté de deux autres artistes canadiens-français, Raoul Jobin et Jacques Gérard. Incidemment, un autre Canadien français, M. Wilfrid Pelletier, est directeur musical au Metropolitan Opera de New York.

M. R. Thompson, de Saint-Paul, élu président

M. Roswell Thompson, de S. Paul d'Abbotsford, devient président de la Société Pomologique et Fruitière de la province. — Autres directeurs, choisis dans la région.

M. Roswell Thompson, de Saint-Paul d'Abbotsford, a été élu président de la Société Pomologique et Fruitière de la province de Québec, au cours de l'assemblée annuelle de celle-ci, tenue à Montréal sous la présidence de M. Emile Fallo, de Franklin Centre. Les autres membres du conseil de direction, dont plusieurs de notre région, furent désignés comme suit: MM. Lucien Fontaine, Mont-Saint-Hilaire, vice-président; Lucien Laporte, secrétaire français; Hamilton Marshall, secrétaire anglais; directeurs: Rév. Père Fernand, o.c.r., La Trappe d'Oka; Gérard Beaudin, Franklin Centre; Allister Sommerville, Hemmingford; C.A. Pinsonnault, Saint-Hilaire; John Gillespie, Abbottsford; G.A. Baillargeon, Rougemont; René Primeau, Châteauguay; W.A. Churchill, Covey Hill, et Robert Thomas, Frelighsburg.

Au cours de son allocation d'ouverture, M. Fallo a parlé des résultats obtenus dans les vergers avec le DIT. Il a noté qu'en 1944, alors qu'il utilisait contre les vers l'arsénate de plomb, les dommages étaient de 24 p.c.; avec le DIT, ceux-ci sont tombés à une demie de 1 p.c. Cependant, si les résultats sont merveilleux contre les vers, le DIT ne détruit pas le charançon, la mouche, le tétranque rouge (araignée). Enfin, le président a déclaré qu'il fallait envisager l'avenir avec optimisme, car des marchés nouveaux seront ouverts aux producteurs dans un avenir plus ou moins rapproché. On prépare actuellement une nouvelle entente commerciale avec les Etats-Unis. Par ailleurs, il y aura bientôt un grand congrès mondial pour étudier l'abaissement des tarifs et faire reconnaître les avantages du commerce international.

Plusieurs communiqués et rapports techniques ont été présentés aux congressistes des sections française et anglaise de la Société.

Le congrès a adopté des résolutions pour obtenir: 1. — Que le gouvernement fédéral maintienne un service de prévision atmosphérique au bénéfice des producteurs de fruits; 2. — Que le gouvernement provincial augmente les salaires des techniciens en agriculture; 3. — Que le ministère fédéral de l'Agriculture pousse davantage ses recherches pour retarder la floraison des arbres fruitiers; 4. — Que le Service provincial de la Protection des Plantes continue ses travaux contre la mouche de la pomme. Le congrès appuie le Conseil canadien d'Horticulture, pour obtenir que soit frappé un timbre commémorant le 150e anniversaire de la découverte de la pomme McIntosh.

Arrivé d'outre-mer

Le sergent G.-L. Morin, de Saint-Joseph-sur-Yamaska, est de retour d'outre-mer, à bord du John Hopkins, arrivé à Halifax, hier matin.

NOTRE RÉGION PETITES ANNONCES

Mme Louis Malo, de L'Ange-Gardien, décédée à 48 ans

L'Ange-Gardien, 4, D.N.C.

Mme Louis Malo, née Lydia Brodeur, de L'Ange-Gardien, est décédée la semaine dernière, à l'âge de 48 ans. Outre son époux, elle laisse cinq fils, MM. Raymond, Lucien, René, étudiant au Séminaire de Saint-Hyacinthe; Gernald et Yvon; cinq filles, Mme Roger Beaudry (Cécile), Mlle Hortense, Annette, Aline et Madeleine.

Les funérailles eurent lieu lundi, à l'église paroissiale, sous la direction de la maison Brouillette, de Farnham. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lucien Beau regard, et le service funèbre chanté par M. l'abbé G.-A. Phaneuf, assisté de MM. les abbés Emilien Rivest et Armand Laliberté, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Isidore Marchand, A. Côté, F. Marquette, Armand, Raoul et J. Brodeur. Les dames de Sainte-Anne, bannières en tête, précédaient le cortège.

Les premiers de classe à L'Ange-Gardien

L'Ange-Gardien, 7, D.N.C.

Ci-dessous les noms des élèves qui se classèrent premiers en février, à l'école n° 1 de L'Ange-Gardien, dirigés par Mlle Fleur-Ange Casgrain:

Examens de février 1946

Voici la liste des élèves qui se sont classés les premiers à l'école n° 1 dirigée par Mlle F.-A. Casgrain:

9e. année. Gisèle Messier, 80%; 7e. Clarisse Houle, 82%; 6e. Hélène Gémme, 85%; 5e. Ruth L. Heureux, 92%; 4e. Françoise Mercure, 78%; 3e. Pauline Brouillette, 91%; 1e. Lise Messier, 89%.

Ventes immobilières

—Emplacement appartenant à Hervé Desmarais, rue S.-Joseph, vendu à Léo Gagnon pour la somme de \$900.

—Immeuble appartenant à Henri Roy, angle Nelson et Bourdages, vendu à Omer L. Auger pour la somme de \$3,800.

—Terrain appartenant à Raymond Marleau, La Présentation, vendu à Arthur St-Sauveur pour la somme de \$1,000.

—Emplacement appartenant à M.-L. Charron, angle Raymond et Ste-Cécile, vendu à Gérard Leclerc pour la somme de \$4,250.

—Emplacement appartenant à Arthur Auger, quartier 5, vendu à Arthur Brodeur pour la somme de \$9,000.

—Immeuble appartenant à Lindor Trépan, La Providence, vendu à Aldéric Gadbois pour la somme de \$9,000.

—Terre et terrain appartenant à Aldéric Gadbois, Saint-Barnabé, vendus à Urbain Leblanc pour la somme de \$6,500.

—Immeuble appartenant à Suec. Lucia Guilbault, rue Bourdages, vendu à Johnny Bélanger, pour la somme de \$7,025.

—Immeuble appartenant à Ramon d'Or Turcotte, rue Turcotte, vendu à Wilfrid Girard pour la somme de \$9,000.

—Emplacement appartenant à Wilfrid Girard, rue Bourdages, vendu à Dominique Cadorette pour la somme de \$4,500.

—Lot vacant, appartenant à Sa Majesté le Roi, La Présentation, ceda Grand-Rang, vendu à Fry-Cadbury Limited, pour la somme de \$8,000.

—Terrain boisé appartenant à Henri Lapierre, S.-Charles, vendu à Paul-Emile Lusignan pour la somme de \$500.

—Terre appartenant à Alphonse Jodoin, S.-Damase, vendue à Philippe Jodoin, pour la somme de \$475.

—Lot vacant, appartenant à Marcel G. Robert, S.-Thomas d'Aquin, vendu à Noël Duquette, pour la somme de \$200.

—Terrain appartenant à Joseph G. Robert, S.-Thomas d'Aquin, vendu à Noël Duquette, pour la somme de \$450.

—Listière de terrain appartenant à Adélaïde Ferland, rue Laurier, vendue à Cité de S.-Hyacinthe, pour la somme de \$700.

—Lot vacant, appartenant à Institut des Soeurs Ste-Marthe, S.-Joseph-sur-Yamaska, vendu à Jos. Berthiaume, pour la somme de \$1,225.

—Lot vacant appartenant à T. D. Bouchard, angle Turcotte et Ste-Anne, vendu à Camille Mercure, pour la somme de \$1,000.

—Lot vacant appartenant à Joseph Fontaine, rue Bernier, vendu à T.-D. Bouchard pour la somme de \$530.34.

—Immeuble appartenant à Ed. Gadbois, rue Marg.-Bourgeois, vendu à Dominique Cadorette, pour la somme de \$6,000.

—Listière de terrain appartenant à Raymond Robert, rue Laurier, vendue à Cité de S.-Hyacinthe, pour la somme de \$750.

—Immeuble appartenant à Léon Blanchard, S.-Joseph-sur-Yamaska, vendu à François Ledoux, pour la somme de \$5,500.

—Immeuble appartenant à Ch.-Eugène Rouleau, rue Dessaulles, vendu à Ferdinand Robert, pour la somme de \$9,000.

—Terrain appartenant à Orlas Roy, La Présentation, vendu à Lucien Phaneuf, pour la somme de \$350.

—Terrain appartenant à Dominique Cadorette, rue Bourdages, vendu à Edouard Gadbois, pour la somme de \$5,500.

—Emplacement appartenant à Léo Godin, vil. S.-Damase, vendu à René Palardy, pour la somme de \$6,100.

—Emplacement appartenant à Léo Godin, vil. S.-Damase, vendu à René Palardy, pour la somme de \$6,100.

—M. et Mme Christian Gremmelmaier est née une fille qui fut baptisée sous les prénoms de Marie-Christine-Bertha. Parrain: M. Hormidas Boucher; marraine: Mlle Bertha Rice.

—M. et Mme Paul-Georges Bernatchez sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Albert. Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Jumeau.

—A M. et Mme Georges-Albert Barré est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne-Ar-Françoise. Parrain: M. Arthur Boisvert; marraine: Mlle Jeanne-Ar-Boisvert, oncle et tante de l'enfant. Portense: Mme Hormidas Piette, aussi tante de l'enfant.

—M. Gaétan Favreau de Montréal s'est porté acquéreur du magasin de son père, M. Joseph Favreau de Dunham.

—M. Antonio Gaudreau a vendu son restaurant à son fils Roland démolissant de l'armée après un séjour de deux ans outre-mer.

—M. et Mme Georges-Albert Barré est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne-Ar-Françoise. Parrain: M. Arthur Boisvert; marraine: Mlle Jeanne-Ar-Boisvert, oncle et tante de l'enfant. Portense: Mme Hormidas Piette, aussi tante de l'enfant.

—M. Gaétan Favreau de Montréal s'est porté acquéreur du magasin de son père, M. Joseph Favreau de Dunham.

—M. Antonio Gaudreau a vendu son restaurant à son fils Roland démolissant de l'armée après un séjour de deux ans outre-mer.

—M. et Mme Georges-Albert Barré est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne-Ar-Françoise. Parrain: M. Arthur Boisvert; marraine: Mlle Jeanne-Ar-Boisvert, oncle et tante de l'enfant. Portense: Mme Hormidas Piette, aussi tante de l'enfant.

—M. Gaétan Favreau de Montréal s'est porté acquéreur du magasin de son père, M. Joseph Favreau de Dunham.

—M. Antonio Gaudreau a vendu son restaurant à son fils Roland démolissant de l'armée après un séjour de deux ans outre-mer.

—M. et Mme Georges-Albert Barré est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne-Ar-Françoise. Parrain: M. Arthur Boisvert; marraine: Mlle Jeanne-Ar-Boisvert, oncle et tante de l'enfant. Portense: Mme Hormidas Piette, aussi tante de l'enfant.

—M. Gaétan Favreau de Montréal s'est porté acquéreur du magasin de son père, M. Joseph Favreau de Dunham.

—M. Antonio Gaudreau a vendu son restaurant à son fils Roland démolissant de l'armée après un séjour de deux ans outre-mer.

—M. et Mme Georges-Albert Barré est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne-Ar-Françoise. Parrain: M. Arthur Boisvert; marraine: Mlle Jeanne-Ar-Boisvert, oncle et tante de l'enfant. Portense: Mme Hormidas Piette, aussi tante de l'enfant.

—M. Gaétan Favreau de Montréal s'est porté acquéreur du magasin de son père, M. Joseph Favreau de Dunham.

—M. Antonio Gaudreau a vendu son restaurant à son fils Roland démolissant de l'armée après un séjour de deux ans outre-mer.

—M. et Mme Georges-Albert Barré est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne-Ar-Françoise. Parrain: M. Arthur Boisvert; marraine: Mlle Jeanne-Ar-Boisvert, oncle et tante de l'enfant. Portense: Mme Hormidas Piette, aussi tante de l'enfant.

—M. Gaétan Favreau de Montréal s'est porté acquéreur du magasin de son père, M. Joseph Favreau de Dunham.

—M. Antonio Gaudreau a vendu son restaurant à son fils Roland démolissant de l'armée après un séjour de deux ans outre-mer.

—M. et Mme Georges-Albert Barré est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne-Ar-Françoise. Parrain: M. Arthur Boisvert; marraine: Mlle Jeanne-Ar-Boisvert, oncle et tante de l'enfant. Portense: Mme Hormidas Piette, aussi tante de l'enfant.

—M. Gaétan Favreau de Montréal s'est porté acquéreur du magasin de son père, M. Joseph Favreau de Dunham.

—M. Antonio Gaudreau a vendu son restaurant à son fils Roland démolissant de l'armée après un séjour de deux ans outre-mer.

—M. et Mme Georges-Albert Barré est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne-Ar-Françoise. Parrain: M. Arthur Boisvert; marraine: Mlle Jeanne-Ar-Boisvert, oncle et tante de l'enfant. Portense: Mme Hormidas Piette, aussi tante de l'enfant.

—M. Gaétan Favreau de Montréal s'est porté acquéreur du magasin de son père, M. Joseph Favreau de Dunham.

—M. Antonio Gaudreau a vendu son restaurant à son fils Roland démolissant de l'armée après un séjour de deux ans outre-mer.

—M. et Mme Georges-Albert Barré est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne-Ar-Françoise. Parrain: M. Arthur Boisvert; marraine: Mlle Jeanne-Ar-Boisvert, oncle et tante de l'enfant. Portense: Mme Hormidas Piette, aussi tante de l'enfant.

—M. Gaétan Favreau de Montréal s'est porté acquéreur du magasin de son père, M. Joseph Favreau de Dunham.

—M. Antonio Gaudreau a vendu son restaurant à son fils Roland démolissant de l'armée après un séjour de deux ans outre-mer.

—M. et Mme Georges-Albert Barré est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne-Ar-Françoise. Parrain: M. Arthur Boisvert; marraine: Mlle Jeanne-Ar-Boisvert, oncle et tante de l'enfant. Portense: Mme Hormidas Piette, aussi tante de l'enfant.

—M. Gaétan Favreau de Montréal s'est porté acquéreur du magasin de son père, M. Joseph Favreau de Dunham.

BRULEURS A L'HUILE

A VENDRE: BRULEURS A HUILE, 6 1/2 et 9 pouces. Aussi fournaise à huile, bouteille 2 et 3 gallons. Livraison immédiate. Installation et nettoyage. Ouvrage garanti. S'adresser à M. Arthur Lamothe 3, rue Brodeur, La Providence. Tél. 266-w. 15m

DR LUCIEN PÉLOUIN

médecin
Bureau ouvert de
2 à 5 heures p.m.
7 à 9 heures p.m.
Tél. 1471
1030, rue de l'Hôtel-de-ville
Saint-Hyacinthe

VOTRE LAVEUSE

EST-ELLE DEFECTUEUSE?
ou désirez-vous l'échanger pour une NEUVE?
Si oui, appelez

LUCIEN LALIBERTÉ

Spécialiste en réparations de laveuses de tous genres. Se rendra chez-vous sans frais, faire l'inspection de votre machine, ou vous donner les conditions d'échange

247, rue SAINT-PIERRE TEL. 1491-J LA PROVIDENCE

MAURICE CHARRON

DEBOSSAGE et SOUDURE
Peinture et freins

665, rue de l'Hôtel-Dieu TEL. 405-w

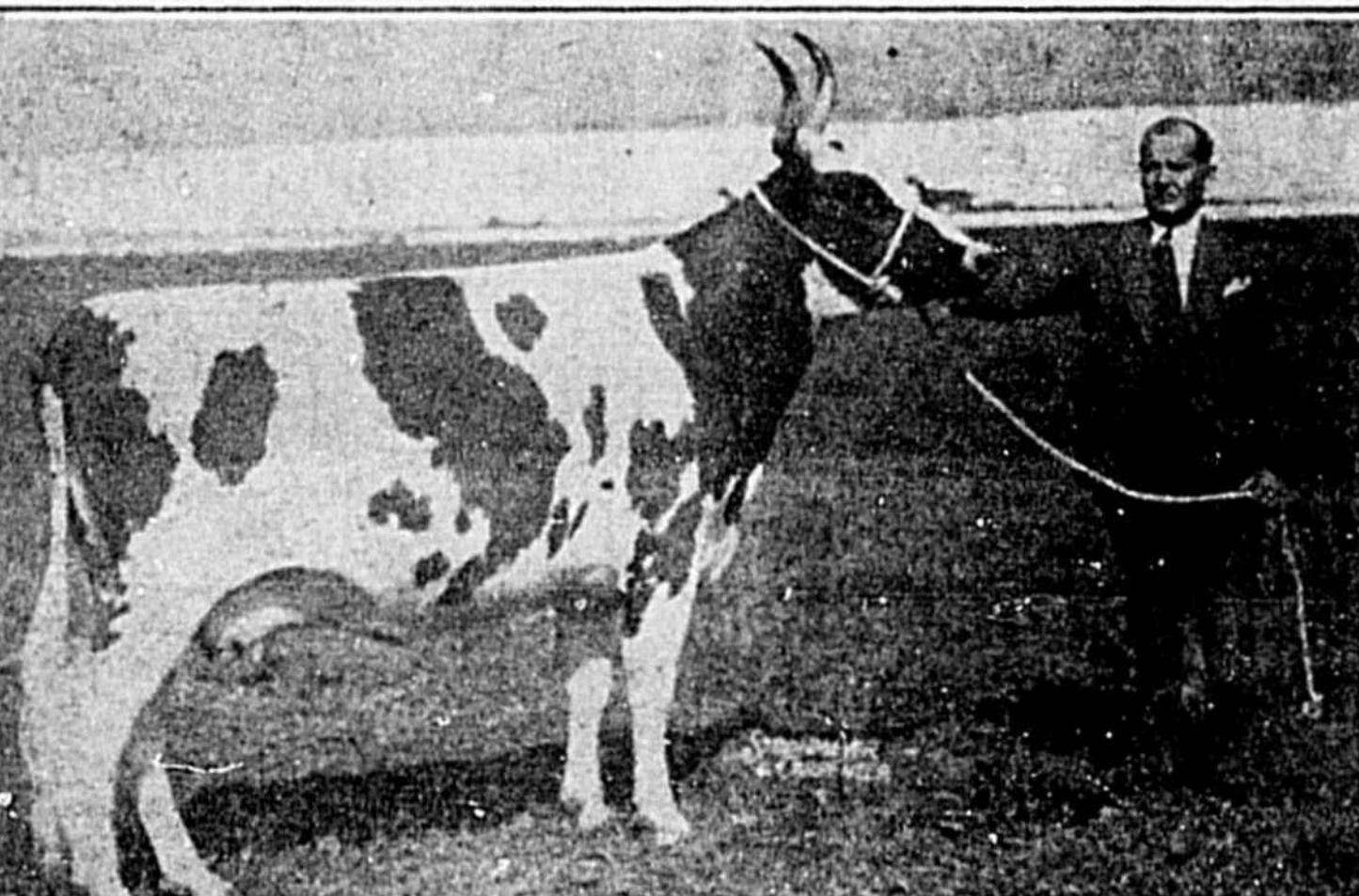
Paul-Emile Rousseau

mécanicien-machiniste
réparations générales
Spécialité: moteurs électriques et laveuses

M. Rousseau annonce au public qu'il vient d'ouvrir au no 350, rue Mondor, à Saint-Hyacinthe, une boutique pour effectuer tous les genres de réparations. M. Rousseau possède la machinerie et l'outillage le plus moderne, et il a de longues années d'expérience dans ce genre de travail. Visitez son atelier et confiez-lui votre travail. Satisfaction garantie.

TEL. 1453-W 350, RUE MONDOR

SAINT-HYACINTHE jno



De Verchères Gracieuse 8e (233513)

La vache montrée ci-dessus n'est qu'une des nombreuses bêtes de souche dont M. Gaudette, propriétaire du Grand-Hôtel, a fait l'acquisition depuis trois ans. A son contrôle, elle donna une production de lait de 8.610 lbs, avec pourcentage moyen de gras de 3.98. L'an dernier, 11.213 lbs de lait, et pourcentage de 4.34 de gras.

FERME GRAND-HÔTEL

AURÉLE GAUDETTE, PROP. ST-HYACINTHE

NETTOYAGE A SEC

NATIONALLY APPROVED
SATISFACTORY SERVICE
AND
GOOD REPUTATION

SAINTONE
CLEANERS

Vos vêtements sont frais et comme neufs, s'ils nous sont confiés pour nettoyage. Cela tient à notre procédé moderne de nettoyage SAINTONE, le dernier cri dans le genre, qui l'emporte de beaucoup sur tous les procédés auparavant connus.

La méthode SAINTONE rajeunit vraiment vos vêtements. Vous vous rendez compte de la différence, rien qu'à toucher.

Les couleurs brillent d'un nouvel éclat. Les tissus sont plus moelleux et plus souples. Les vêtements s'adaptent parfaitement au corps. SAINTONE enlève toutes taches, même celles dues à la transpiration. Et il ne reste absolument aucune odeur de nettoyage à sec.

La prochaine fois que vous aurez des vêtements à faire nettoyer, insistez pour obtenir le traitement SAINTONE.

TÉL. 30 TEINTURIER L. Bélanger NETTOYEUR TÉL. 30
1165, rue Laframboise — Saint-Hyacinthe

Nos lecteurs sont priés de prendre note que toutes les petites annonces devront nous arriver avant le mercredi soir, pour publication dans le journal de la semaine. L'abondance des matières et le nombre sans cesse grandissant des PETITES ANNONCES, nous obligent à cette décision. Le public nous rendra service en collaborant dans ce sens.

LOGEMENT DEMANDE: couple sans enfant demande un logement. Bonnes références. S'adresser à M. Ernest Bouchard, 3, rue Sainte-Louis, village La Providence.

A LOUER: 4 chambres, sur même plancher. S'adresser au no 124, rue Sainte-Anne, La Providence.

ON DEMANDE: 2 logements. Un de 5-6 pièces, moderne, chauffé. L'autre de 4-5 pièces, non chauffé. Prix raisonnables. Pour 2 couples, âge moyen, paisibles, pas d'enfant. Deuxième étage de préférence. Rémunération. S'adresser au no 209, rue Mondor, Saint-Hyacinthe.

ON DEMANDE: ingénieur stationnaire, possédant certificat de première ou deuxième classe, province de Québec. Travail d'équipe; emploi permanent dans une grande industrie située à 70 milles de Montréal. S'adresser par écrit à C.P. 140, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: machine à coudre Singer, neuve, garantie pour cinq ans, ainsi que machines pour cordonner. Singer Sewing Machine Co, 465, Saint-François, en face du marché, Saint-Hyacinthe. jno

REPARATIONS: de chapeaux (dame) à domicile. Travail garanti. Aussi chapeaux faits à la main. S'adresser le soir seulement à 91, rue Saint-Pierre, La Providence. Tél. 1345-w. jno

A VENDRE: terrains de 100 x 100, situés rue Després, près de Girouard. S'adresser au no 1100, rue Desaulniers, Saint-Hyacinthe. jno

A VENDRE: terrains, maisons, propriétés, à la Providence, en face du Précieux-Sang, à deux pas du centre de la ville. Devenez propriétaire de votre foyer en payant un minime loyer mensuel, approuvé par la Loi Nationale des Habitants. F.-R. Rajotte, 233, rue S.-Pierre, La Providence. jno

A VENDRE: ferme de 150 arpents, bonne terre, 30 arpents de bois, bonnes bâtisses modernes, avec tous les planchers en ciment, moulin à vent fournissant l'eau dans toutes les bâtisses, eau douce, bonne récolte de foin. Vendra, cause de vieillesse et maladie. S'adresser à M. F. Lemieux, Saint-Jude, Co. Saint-Hyacinthe. 29m

APPARTEMENTS A LOUER: Jolis appartements modernes et meublés à louer. S'adresser au no 2420, rue Morin, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: à bas prix, nouveaux brûleurs doubles Alasco, pour poêle, 1 mèche. Incomparables pour la cuisson et le confort du foyer. Prix. \$45. S'adresser au no 2452, rue Desaulniers, Saint-Hyacinthe. 15m

A VENDRE: boutique à bois, avec machinerie pouvant fabriquer portes et chassiss. Vendra cause maladie. Située à quelques milles de S.-Hyacinthe seulement. Ecrite à F.C. casier postal 140, S.-Hyacinthe. 15m

BRULEURS A HUILE: Toutes sortes, toutes grandeurs. Aussi système pour fournaise de cave. Réservoir 150 200 gallons. Fournaise à huile, genre cabinet. Réparations. S'adresser à M. Donat Mann, la rue Sainte-Anne, La Providence. Tél. 1393-w. 22m

VENDEURS DEMANDES: Voulez-vous gagner de l'argent dans vos loisirs? JITO vous offre l'occasion exceptionnelle de vendre à domicile 200 nécessités domestiques de qualité supérieure et garanties. Territoire exclusif. AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai GRATIS. Pour renseignements, catalogue, écrivez à CIE JITO, C.P. 10, Station T, Montréal. 15m

A VENDRE: une cinquantaine de terrains d'environ 60 x 100, dans S.-Joseph-sur-Yamaska: tout près de l'église et des écoles. S'adresser à M. l'abbé David Petit, curé, ou à M. Georges Messier, 87, rue Centrale, Saint-Joseph. jno

A VENDRE: terre située à La Présentation, 4 arpents sur 30: 90 en culture, 15 en pâturage, le reste en jeune bois. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser à M. Joseph Berthiaume, 121, rue S.-Pierre, Village Saint-Joseph. jno

CHASSEURS: procurez-vous la trappe-entonnoir toujours prête et prenez vivants souris, rats, putois, écureuils, belettes, visons, tortues, rats musqués; autant comme il en vient à l'appât; faciles à construire soi-même; instructions avec dessins, et procédé de chasse; garanti. \$1. Envoyez bon de poste à O.-N. Sauvée, trappeur, no 3, Huntingdon, P.Q. 8m

A VENDRE: de la rope de bois. S'adresser à M. Joseph Bourdus, rue Centrale, village S.-Joseph, en face de la gare du C.P.R. 22m

POSITION OFFERTE: position de contremaître du filage (spinning) dans filature moderne de coton, aux environs de Montréal. Répondre, donnant qualifications et salaire requis à W.J.H. C.P. 140, Saint-Hyacinthe.

POSITION OFFERTE: position de contremaître du tordage (twisting). On préférerait quelqu'un possédant expérience dans la Rayonne et les tissus cordes pour pneus. Répondre, donnant qualifications et salaire requis à W.J.H. C.P. 140, Saint-Hyacinthe.

ON DEMANDE: un contremaître pour un département de tissage dans une filature située près de Montréal. On préfère quelqu'un ayant de l'expérience dans la fabrication des tissus de coton et de rayon pour les pneus ainsi que pour les tissus de coton épais. Adressez vos réponses à W.J.H. C.P. 140, Saint-Hyacinthe.

A QUI LA CHANCE? 2 pick-up neufs à vendre, ainsi qu'un pick-up automatique de 12 mois; 2 radios neufs. A bonnes conditions. Aussi 200 disques neufs à 25 sous chacun. S'adresser au no 1065, rue Bourdages, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: 1 bicyclette de fille; 1 bicyclette de garçon; 1 radio portatif. S'adresser au no 430, rue de Vaudreuil, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: glacière, marque Beach, émaillée blanc; un service de Wear-Ever complet. Un parc de jeu pour enfant. Le tout comme neuf. S'adresser à M. R. Legendre, 2415, rue Bourdages, Saint-Hyacinthe. 15m

A VENDRE: machine à laver. Cuves en bois. En parfait état. S'adresser au no 70, rue Saint-Louis, village Saint-Joseph.

A VENDRE: un radio à batterie, marque Victor, 4 lampes; prix modéré. Aussi bouilloire de sucrerie avec bassin et siphon. S'adresser à M. Florian Michon, La Présentation.

A LOUER: chambres meublées ou non. Convientrait pour couple sans enfant. S'adresser au no 2030, rue Mondelet, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: maison à 2 logements, de 5 pièces, dont 1 logement libre en mal. S'adresser au no 390, rue S.-Michel, La Providence, 15m

A VENDRE: maison à 2 logements, de 5 pièces, dont 1 logement libre en mal. S'adresser au no 390, rue S.-Michel, La Providence, 15m

A VENDRE: maison à 2 logements, de 5 pièces, dont 1 logement libre en mal. S'adresser au no 390, rue S.-Michel, La Providence, 15m

A VENDRE: maison à 2 logements, de 5 pièces, dont 1 logement libre en mal. S'adresser au no 390, rue S.-Michel, La Providence, 15m

A VENDRE: maison à 2 logements, de 5 pièces, dont 1 logement libre en mal. S'adresser au no 390, rue S.-Michel, La Providence, 15m

A VENDRE: maison à 2 logements, de 5 pièces, dont 1 logement libre en mal. S'adresser au no 390, rue S.-Michel, La Providence, 15m

A VENDRE: maison à 2 logements, de 5 pièces, dont 1 logement libre en mal. S'adresser au no 390, rue S.-Michel, La Providence, 15m

A VENDRE: maison à 2 logements, de 5 pièces, dont 1 logement libre en mal. S'adresser au no 390, rue S.-Michel, La Providence, 15m

A VENDRE: maison à 2 logements, de 5 pièces, dont 1 logement libre en mal. S'adresser au no 390, rue S.-Michel, La Providence, 15m

A VENDRE: maison à 2 logements, de 5 pièces, dont 1 logement libre en mal. S'adresser au no 390, rue S.-Michel, La Providence, 15m

A VENDRE: maison à 2 logements, de 5 pièces, dont 1 logement libre en mal. S'adresser au no 390, rue S.-Michel, La Providence, 15m

A VENDRE: maison à 2 logements, de 5 pièces, dont 1 logement libre en mal. S'adresser au no 390, rue S.-Michel, La Providence, 15m

A VENDRE: 16 beaux grands chassiss de 8 pieds et 9 pouces de longueur par 3 1/2 pieds de largeur. Poêle électrique, etc. S'adresser au no 37, rue Saint-Pierre, La Providence.

MAGASIN D'OCCASIONS: avez-vous quelques marchandises à vendre. Téléphonez au no 611 ou 1362. Nous vendons aussi toute marchandise de seconde main. Chez M. Victor Saint-Jean, 335, rue S.-Simon, Saint-Hyacinthe. jno

A VENDRE: boutique de portes et chassiss, avec 3 logements; machinerie de première classe, employant 8 hommes. Bonne clientèle, terrain 90 x 180, avec autres bâtisses. Aussi maison de tout genre avec logement libre pour l'acheteur au mois de mai. A prix raisonnable. S'adresser à M. J.-B. Sicard, 1240, rue Laurier, Saint-Hyacinthe. 15m

A VENDRE: glacière en acier, émaillée, climatisée, marque Beach. Divan dans velours rouge vin, comme neuf. S'adresser au no 1815, rue Papineau, porte à droite. 15m

ON DEMANDE: régisseurs de métiers. Salaire avantageux. Bonnes conditions de travail. Assurance-maladie. S'adresser par correspondance à casier postal no 160, S.-Jean, P.Q. 15m

A VENDRE: belle propriété de 7 pièces bien finies; tout près de l'église; beau jardin; vendrai à bonnes conditions. S'adresser à M. Nazaire Lord, village Saint-Liboire, Co Bagot.

LLOYD: L'onguent à cor et durillon apporte un soulagement immédiat à ceux qui souffrent de cors ou durillons. \$0.50 à la Pharmacie Gaucher, rue des Cascades.

SLENDOR: Pour une forme svelte. Les comprimés SLENDOR. Efficaces. Inoffensifs. Traitement 2 semaines \$5.00 à la Pharmacie Paul Lanctot, rue des Cascades.

ENCAN: ce soir à 7 heures 30 précises, chez feu Mme Adélaïde Plante au no 525 rue Vaudreuil. Détails: poêle, fournaise, prélatris et rideaux, ustensiles, vaisselle et verrerie, mobiliers de cuisine, de chambres à coucher, Studio, lampes électriques, radio avec pick-up, guitare tous neufs, pendule, glacière et garde-robe, enfin tous autres outils et accessoires divers.

ENCAN: chez M. Domina Houle, à Saint-Dominique, rang du Brûlé. Lundi, 11 mars, à 10 heures a.m. précises. Détails: effets de ménage l'ameublement de 7 pièces, roulant de ferme, 10 belles vaches de choix, 3 taures, 1 boeuf, 2 bons chevaux, 17 cochons de 4 mois,

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Harry Bernard

Rédacteur en chef
Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Com-
pagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée),
aux nos 645-655 ave Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Etats-Unis: \$2.50

Canada: \$2.00

VENDREDI, 8 MARS 1946

Le grand adversaire

Le grand adversaire à Saint-Hyacinthe de la pasteurisation du lait fut M. T.-D. Bouchard. — Il tua chez nous la pasteurisation, en la voulant municipaliser. — Qu'il porte aujourd'hui le poids de sa sottise, sans tenter d'en charger le député du comté à l'Assemblée législative.

M. T.-D. Bouchard ne perd pas une occasion de s'attaquer à l'Ecole Technique de Saint-Hyacinthe, parce que celle-ci, qu'il ne réussit pas à convertir en institution genre "High School", s'orienta véritablement dans le sens technique. M. Bouchard lui-même, pendant une trentaine d'années, batailla en faveur d'une école technique chez nous. Le jour où il eut son école, bel et bien construite, il s'évertua à lui enlever tout caractère d'ordre technique. Telle est la logique de l'homme. Dans un monde différent, il ne se montra pas moins inconscient. Après avoir mené campagne en faveur de la pasteurisation du lait à Saint-Hyacinthe, il accoucha d'un projet de pasteurisation obligatoire, mais compliqué de municipalisation des services de vente et de distribution du lait, dans les limites de la ville de Saint-Hyacinthe. Il fit même inscrire dans les Statuts de la province une loi de pasteurisation-municipalisation, que M. Ernest-J. Chartier, devenu député de notre comté à l'Assemblée législative, s'empressa avec raison de faire abroger. Nous disons avec raison, car la loi demeurait, même si M. Bouchard avait disparu de la scène parlementaire. Aussi longtemps que la loi existait, il y avait risque que quelqu'un essayât un jour ou l'autre de l'appliquer. Ce pourquoi M. Chartier demanda et obtint son annulation, renvoyant ainsi un fier service à notre population. Depuis, M. Bouchard a voué une haine tenace à M. Chartier. Il ne laisse passer aucune occasion de lui tomber dessus et de l'accuser bruyamment de contrecarrer chez nous tout projet de pasteurisation du lait. Il vient précisément de se livrer, une fois de plus, à ce jeu puéril. M. Chartier, lit-on dans son journal, s'est levé en Chambre à deux reprises, pour s'afficher comme adversaire de la pasteurisation.

* * *

Rien n'est plus malhonnête, rien n'est moins vrai que cette affirmation. Personne ne peut rappeler chez nous une circonstance, publique ou privée, où M. Chartier se donna comme adversaire de la pasteurisation. Il s'opposa avec énergie à la pasteurisation municipalisée de M. Bouchard, mais non pas au principe de la pasteurisation. L'attitude du "Courrier de Saint-Hyacinthe" fut identique. M. Bouchard lui-même invoqua le témoignage de notre journal, soulignant que le "Courrier" favorisait la pasteurisation, dans un article qu'il publia dans son "Clairon", puis dans une brochure sur son projet de pasteurisation-municipalisation. Or M. Chartier est très près du "Courrier de Saint-Hyacinthe", puisqu'il est président de la compagnie qui l'édite. Les accusations de M. Bouchard tombent donc à faux. Ni M. Chartier ni notre journal n'opposèrent jamais au principe de la pasteurisation, même s'ils combattirent l'un et l'autre la pasteurisation doublée de municipalisation. Il y a là une nuance facile à saisir, pour qui raisonne sainement. Au vrai, M. Bouchard fut chez nous le principal adversaire de la pasteurisation du lait. C'est à lui que doivent s'en prendre tous ceux qui réclament cette pasteurisation, au nom de la santé publique. Si, il y a quelques années, il n'avait pas manoeuvré aussi malhabilement que l'on sait, nous aurions peut-être fait quelques pas en avant dans le sens de la pasteurisation. En s'attaquant à la liberté du commerce par son projet de municipalisation, en voulant ainsi réduire nos laitiers au rôle de livreurs, M. Bouchard tua chez nous tout espoir de pasteurisation sérieuse et désirable. Il est dans cette affaire le grand responsable, et mal lui en prend de jeter à d'autres la pierre.

* * *

En marge du problème du lait, si grave à Saint-Hyacinthe, nous écrivions ici même, le 13 septembre 1944: "Il n'y a pas vingt solutions possibles. Une seule se présente, à laquelle il faudra se rallier graduellement: la pasteurisation du lait. Nous serions sans doute fort avancés dans le sens de cette solution, si l'ex-maire de Saint-Hyacinthe, M. T.-D. Bouchard, n'y avait mis les entraves que l'on sait. Il procéda de façon si malhabile, si choquante pour l'ensemble de la population, que son attitude fut pour beaucoup dans la disparition de son propre régime à l'hôtel de ville. Il mit de l'avant une idée juste, en recommandant chez nous la pasteurisation du lait. Mais il y greffa aussitôt une idée extrêmement saugrenue, quand il refusa d'envisager la pasteurisation sans y joindre la municipalisation des services de vente et de distribution du lait, s'attaquant ainsi à la liberté du commerce, sans justification aucune. Il s'entêta dans son projet absurde, avec ce double résultat que la pasteurisation resta en plan et que lui-même dut disparaître de la scène municipale, avec les échecs qui l'appuyaient. Les citoyens lui signifièrent alors qu'ils étaient susceptibles d'accepter une mesure d'ordre public, mais non d'ostraciser sans raison toute une catégorie de commerçants. Personne ne s'opposait en principe à la pasteurisation, chez les gens qui savent de quoi il retourne. D'autre part, hors ceux fanatisés par M. Bouchard, aucun homme sérieux ne pouvait consacrer un précédent aussi odieux que la municipalisation d'un commerce resté libre jusque là, et qui avait droit de le demeurer, à l'égal de n'importe quel autre." Ce que nous écrivions il y a dix-huit mois vaut aujourd'hui. Nous n'en changerions pas une ligne. Qu'il crie et tempête à son saoul, mais M. Bouchard fut chez nous le grand adversaire de la pasteurisation. Aussi se couvre-t-il d'un beau ridicule quand il tente de faire porter, par M. Chartier ou par d'autres, le poids de sa propre sottise.

Harry BERNARD

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

RENIE PAR LES SIENS

La loi de pasteurisation-municipalisation de M. T.-D. Bouchard, inscrite par ses soins aux Statuts de la province, était si ridicule que ses propres amis politiques n'en revenaient pas. Aussi, quand le nouveau député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative, M. Ernest-J. Chartier, demanda à la session de 1945 son abrogation, pas une voix ne s'éleva pour la défendre. Il ne se trouva pas un homme, parmi les députés libéraux, pour demander le maintien de la loi. M. Godbout lui-même, chef de l'Opposition, ne s'opposa point à l'abrogation, et M. Cyrille Dumaine, député de Bagot, se montra également passif. La députation libérale approuva en bloc la requête en abrogation, et après la séance M. Valmore Bienvenue, ancien collègue de M. Bouchard dans le cabinet Godbout, fut le premier à féliciter M. Chartier de son attitude. M. Bouchard, qui écrit ses mémoires, voudra bien ne pas oublier de transmettre à la postérité des détails aussi savoureux. On écrit l'histoire ou on ne l'écrit pas.

LE BON SENS A SES DROITS

Le Clairon fait un potin de tous les diables, à propos d'un projet de loi de l'hon. M. Duplessis, premier ministre de la province, visant à la création d'un district judiciaire Richelieu-Verchères, dont le centre serait Sorel. A l'Assemblée législative, la semaine dernière, M. Arthur Dupré, député de Verchères, souleva un court débat à propos de ce district judiciaire, soutenant que les gens de Beloeil, McMasterville, Saint-Marc, Sainte-Jolie, vivent assez loin de Sorel et qu'il serait plus commode pour eux de régler leurs affaires devant les tribunaux de Saint-Hyacinthe. C'était là un point de vue, que M. Dupré avait le droit d'exposer. Le Clairon s'en prend à M. Duplessis à cause de son projet de loi, et en passant au député de Saint-Hyacinthe, M. Chartier, pour avoir appuyé le premier ministre. Comme l'a dit justement M. Chartier, si l'on veut créer un district judiciaire Richelieu-Verchères, les judiciaires de Verchères devront se rendre à Sorel. Quelques députés, dont M. Valmore Bienvenue, suggèrent une juridiction concurrente à Sorel et à Saint-Hyacinthe. Il y eut déjà, pour la région concernée, une juridiction concurrente à Montréal et à Sorel, et c'est précisément pour mettre fin à pareil état de choses que M. Duplessis demande la création d'un district judiciaire Richelieu-Verchères. Tout le monde admet que Beloeil se trouve loin de Sorel. Mais les districts judiciaires se composent de comtés, et il faut bien prendre les choses comme elle se présentent. Dans l'ensemble, les judiciaires de Beloeil et des villages voisins ne se trouveront pas en plus mauvaise posture que ceux d'autres paroisses, dans d'autres districts. Ainsi les citoyens de Sainte-Angele, qui viennent plaider à Saint-Hyacinthe, s'accommoderaient mieux de Granby. Et ceux de Sainte-Christine, dans le comté de Bagot, feraient plus rapidement leurs affaires à Drummondville qu'à Saint-Hyacinthe. Personne ne conteste rien de tout cela. Mais les districts judiciaires ont des limites, imposées par celles des comtés qui les composent, et il faut s'y conformer. Le cas de Beloeil et de la région n'est pas plus lamentable que celui de Sainte-Angele ou de Sainte-Christine. Que M. Dupré ait fait des représentations pour que les citoyens de Beloeil et villages voisins puissent être entendus devant les tribunaux maskoutains, c'était son droit. D'autre part M. Chartier, appuyant le premier ministre dans le sens que l'on sait, se tint dans les limites du bon sens élémentaire. Il n'y a que le Clairon à M. Bouchard pour s'en formaliser et scandaliser.

LOI SPECIALE, MAIS NECESSAIRE

A propos de M. Chartier, le Clairon prétend encore une fois qu'il porta la parole à l'Assemblée législative, à la session de 1945, pour "passer par dessus la tête des citoyens de la cité de Saint-Hyacinthe et proposer l'adoption d'une loi spéciale qui leur était défavorable." Telle phrase peut paraître obscure aux non-initiés, que comprennent fort bien ceux qui sont au courant. Le Clairon fait allusion à la loi spéciale autorisant le conseil de ville de Saint-Hyacinthe à dépenser une somme de \$50.000., prise à même le fonds de roulement de la municipalité, pour l'achat d'appareils contre l'incendie. Nous ne reviendrons pas sur les détails de l'affaire. La population sait de quoi il retourne. La loi spéciale reprochée par le Clairon, en termes aussi nébuleux que flous, était nécessaire à cause du lamentable état des finances de notre ville et du mauvais outillage des pompiers, au moment de la culbute chez nous du régime Bouchard. Le Clairon ne viendra tout de même pas prétendre que la protection de la vie humaine et de la propriété, dans une ville comme la nôtre, est chose secondaire. S'il fallut une loi extraordinaire pour parer à une situation extraordinaire, la première responsabilité en appartient à celui ou à ceux que le Clairon a pour mission de défendre. On sait ce qu'il coûta à la ville et à la population de Saint-Hyacinthe, au cours de ces dernières années, pour n'avoir pas eu de moyens de défense modernes contre l'incendie.

H. B.

À OTTAWA

A Ottawa, on se dispose à ne tenir qu'une courte session, avant la conférence de la paix de cet été

Les débats parlementaires ne dureront que deux mois. — Le parlement ne pourra prendre aucune importante décision avant l'automne. — Les taxes resteront à peu près les mêmes. — L'espionnage russe, la redistribution électorale, notre représentation au Vatican et la crise du logement.

Ottawa, 4. (Spéciale). — La rentrée de la députation à Ottawa, la semaine prochaine, retiendra l'attention publique. Et cela s'explique aisément. Depuis la prorogation de la dernière session fédérale la chronique politique nous a surtout entretenus de questions d'ordre international que la chambre ne peut guère décider.

En raison de l'envie-guerre internationale que prennent la plupart des problèmes que le conseil des ministres a à étudier le rôle que le parlement a à jouer dans ce domaine compte pour bien peu. Tout est matière à pourparlers entre les représentants des nations alliées et il ne reste guère au parlement qu'à sanctionner les décisions prises.

Aussi, on aurait tort de s'attendre à ce que le discours du trône de la session qui doit s'ouvrir à Ottawa comporte un programme législatif d'importance. On ne s'en tiendra, en somme, qu'à des questions de routine et il se peut que pour faire diversion on aborde des questions d'ordre plutôt académique.

Mais il est à peu près certain que l'un des principaux débats de la session se fera autour du prêt que l'on est présenté à négocier avec l'Angleterre. Au début on pouvait croire que le Canada consentirait à prêter peut-être même un billion et demi mais aux dernières nouvelles, et pour des raisons que l'on ignore, on en serait venu à la conclusion que le Canada doit s'en tenir au chiffre de \$1 milliard.

Si l'on tient compte qu'aux Etats-Unis il est question non pas de faire un prêt à l'Angleterre, mais d'un prêt de plus de deux milliards il y a peut-être lieu de croire que Londres préfère faire une entente commerciale et financière avec nos voisins qu'avec nous. Parce qu'en définitive, on peut bien croire que les Américains sont plus en mesure que nous de faire un marché avantageux avec la mère-patrie.

Le débat sur le budget nous réserve probablement une déception. Si l'on entendit le moins de l'espoir que le gouvernement soit en mesure d'alléger le fardeau des impôts que nous sommes appelés à payer. Depuis une couple de mois, on a remarqué que les journaux financiers du pays font silence, autour de cette question, qui est pourtant d'actualité. Ce silence nous paraît assez significatif.

On s'explique aisément que le ministre des Finances soit passablement embarrassé. En raison du ralentissement de la production et du chômage qui s'ensuit nécessairement, le rendement des impôts fléchit sensiblement.

Le moment n'est pas venu pour soulever la question de la réduction des impôts.

Le livre du chanoine Alphonse Fortin, sur Les Grands noms oubliés de notre histoire, (1) rendra service aux professeurs et à leurs élèves, à maints chercheurs, à tous ceux qui s'intéressent chez nous aux choses du passé. Il complète à l'occasion nos meilleurs ouvrages sur le régime français au Canada. Nombre de pionniers, épiques dans les monographies des personnages illustres, ou mentionnés à peine dans les manuels, revivent par ses soins. Ouvriers de la petite histoire, ils apportèrent leur contribution à la grande, sans acquiescer pour cela beaucoup de gloire auprès de la postérité. Héros plus ou moins obscurs, ils sont les méconnus, les oubliés. Ils remplissent en leur temps des rôles non secondaires, et la Nouvelle-France n'aurait pas été ce qu'elle fut, si elle n'avait bénéficié de leurs talents, de leur courage, de leur esprit de foi et de leurs sacrifices. Ces hommes travaillèrent dans l'ombre de Champlain et de Mgr de Laval, de Talon, de Frontenac, de Montcalm, de dix autres. Ils les aidèrent à parachever leur oeuvre, moururent à la tâche souvent, sans connaître les résultats ultimes de leurs efforts. Quelques uns, comme les dix frères Lemoyne, dont d'Arbois et François de Bienville, Louis Hébert, apothicaire et premier médecin de la Nouvelle-France; les découvreurs Nicolet et J.-B. Radisson, La Vérandry et ses fils; Pierre Boucher, le sage des Trois-Rivières, laissèrent de glorieux

souvenirs. Mais que sait-on de nos jours, en dehors des milieux spécialisés, d'Étienne Brûlé et d'Abraham Martin, de Guillaume Couture et de Lambert Cloutier, de Nicolas Perrot, d'Henry Tossy, de Lulhut, du baron de Saint-Castin? ... Tout bien pesé, ces derniers apparaissent encore à une catégorie privilégiée. Ils possèdent de hautes mérites, que l'histoire enregistrera. Mais plus obscurs qu'eux Nicolas Marsollet, les Hertel et les Godefroy, Olivier Letardif, François Marguerite, Robert Giffard, et ce Médard Chouart, compagnon de l'aventurier Radisson. Plus que les autres, ceux-là se classent parmi les oubliés. Ils furent pourtant des hommes, dans le sens le plus élevé du terme, et leur souvenir ne doit pas périr. A l'automne de 1941, le chanoine Fortin commença au poste de TSF de Rimouski une série de causeries historiques qui se prolongea jusqu'en 1942. Il y traita des "oubliés" de notre histoire. Il s'acquitta de sa tâche avec une indéniable compétence, et en 1945 réunissait en volume ses vives études. L'ouvrage parut il y a déjà plusieurs mois, mais la surabondance des nouveautés en li-

(1) Editions Fides, Montréal.

Billet du jeudi

Les grands oubliés de notre histoire

... souvenirs. Mais que sait-on de nos jours, en dehors des milieux spécialisés, d'Étienne Brûlé et d'Abraham Martin, de Guillaume Couture et de Lambert Cloutier, de Nicolas Perrot, d'Henry Tossy, de Lulhut, du baron de Saint-Castin? ...

Tout bien pesé, ces derniers apparaissent encore à une catégorie privilégiée. Ils possèdent de hautes mérites, que l'histoire enregistrera. Mais plus obscurs qu'eux Nicolas Marsollet, les Hertel et les Godefroy, Olivier Letardif, François Marguerite, Robert Giffard, et ce Médard Chouart, compagnon de l'aventurier Radisson. Plus que les autres, ceux-là se classent parmi les oubliés. Ils furent pourtant des hommes, dans le sens le plus élevé du terme, et leur souvenir ne doit pas périr. A l'automne de 1941, le chanoine Fortin commença au poste de TSF de Rimouski une série de causeries historiques qui se prolongea jusqu'en 1942. Il y traita des "oubliés" de notre histoire. Il s'acquitta de sa tâche avec une indéniable compétence, et en 1945 réunissait en volume ses vives études. L'ouvrage parut il y a déjà plusieurs mois, mais la surabondance des nouveautés en li-

À QUÉBEC

Le gouvernement de l'hon. M. Duplessis accorde \$5 millions de plus au Crédit agricole

C'est l'une des nombreuses lois adoptées depuis l'ouverture récente des Chambres. — Un ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse. — Quelles seront ses attributions et quels services il sera appelé à rendre. — Loi autorisant l'Hydro à prêter à ses employés pour la construction d'habitations.

Québec, 5. (De notre correspondant particulier). — Ceux qui ont suivi avec attention les événements politiques de la semaine dernière ont été frappés de la célérité avec laquelle le premier ministre Duplessis a dirigé le travail de la Chambre et de l'importance des lois que nos députés ont adoptées en quelques séances. Après seulement une dizaine de jours de session, l'Union nationale peut se vanter d'avoir accompli de la bonne besogne.

En effet, au cours de la semaine parlementaire, une dizaine de projets de loi du gouvernement — et non des moindres — ont franchi les étapes des trois lectures réglementaires pour être envoyés au Conseil législatif où les membres de la Chambre Haute en aborderont l'étude à leur tour. Parmi les mesures adoptées, mentionnons la loi mettant un montant additionnel de \$5.000.000 à la disposition du Crédit agricole, la loi augmentant d'un à deux millions le budget régulier du drainage des terres, la loi autorisant le gouvernement à conclure des ententes particulières avec Ottawa au sujet du drainage des terres et à dépenser \$2.000.000 pour mettre ces ententes en application, la loi visant à débarrasser la province des gobe-sous, la loi autorisant l'Hydro-Québec et la Beauharnois à prêter \$1.000.000 à leurs employés pour les aider à se construire des maisons, etc. Ce n'est certes pas sans une immense satisfaction que la population a suivi, pendant toute la semaine, le travail de nos parlementaires. Elle a pu réaliser une fois de plus que sous l'Union nationale la direction des affaires publiques — est, entre autres, une tâche qui ne peut être confiée qu'à des hommes de bien, qui travaillent avec assiduité à l'amélioration des conditions sociales et économiques de la province.

Commentant le travail accompli, la semaine dernière, par l'Union nationale, sous la direction du premier ministre Duplessis, le chroniqueur parlementaire de l'Action Catholique écrivait: "Si l'Assemblée législative donnait des bulletins hebdomadaires à ses membres, comme dans les écoles, le président ne pourrait faire la lecture des notes sans un profond sentiment de fierté. Le travail, la conduite, l'attention en Chambre, tout est excellent. L'atmosphère a été sereine, les discours ont été constructifs et beaucoup de besogne a été abattue."

Ces éloges se passent de commentaires. Grâce à M. Duplessis, les discussions stériles, les débats inutiles, les discours passe-temps pour camoufler l'impuissance des dirigeants à agir, tout cela est fini. Le premier ministre a, de longue date, préparé le travail sessionnel, il n'entend pas, suivant la coutume couramment suivie sous le régime Godbout, passer ses bills à la vapeur. Il les fait distribuer long-

temps à l'avance et lorsque l'heure est venue de les discuter, personne ne peut prétexter qu'il n'a pas eu le temps de se préparer. L'opposition libérale elle-même ne trouve rien à redire contre la législation soumise par le premier ministre. Nous en avons eu une preuve additionnelle, la semaine dernière. Aucun vote important n'a été pris en Chambre. Les libéraux eux-mêmes ont reconnu l'excellence des lois de l'Union nationale. Ils n'ont pas osé voter contre un seul des projets du gouvernement. Les seuls votes qui aient été pris l'ont été sur des questions de procédure, sur des décisions de l'Orateur.

Il convient de le signaler en passant; le gouvernement Duplessis a subi le feu de plusieurs scrutins et il en est sorti plus solide que jamais. Le premier vote, sur un appel de M. André Laurendeau d'une décision de l'Orateur, a donné au gouvernement une majorité de 12 voix, le second une majorité de 13 voix. Sur le premier vote, les libéraux se sont conduits d'une façon étrange puisqu'ils ont voulu empêcher le premier ministre d'appeler une de leurs propres motions celle de M. Wilfrid Hamel, sur la question des concessions de pouvoirs d'eau sur la rivière Outaouais. En dépit de leurs velléités de ne pas discuter cette motion, les libéraux ont bien été forcés de s'exécuter c'est le cas de le dire.

Leur porte-parole a été M. Wilfrid Hamel. Le député libéral de Saint-Sauveur était, il faut l'avouer, dans une situation bien pénible. Il s'était lui-même placé dans un dilemme dont il lui était difficile de sortir. S'il désapprouvait le premier ministre Duplessis sur cette question des pouvoirs d'eau, il condamnait sa propre attitude passée puisque la base même des tractations entre Québec et l'Ontario restait la loi de 1942, adoptée à l'instigation de M. Hamel. S'il approuvait l'attitude du premier ministre, il se condamnait lui-même et admettait implicitement qu'il avait trahi les intérêts de la province par sa loi de 1942. M. Hamel dut donc se résigner à n'être ni chair ni poisson, à prononcer un discours ni pour ni contre, c'est à dire, en définitive, à faire perdre quelques heures à la Chambre.

Dans sa réponse à l'ancien ministre M. Duplessis a clairement démontré que, dans toutes les tractations relatives à la cession de pouvoirs d'eau sur la rivière Outaouais, il a protégé les droits du Québec.

"Je m'étais opposé, dit-il, à la loi de 1942 parce que les modalités de l'entente me paraissaient désavantageuses, inopportunes et inconstitutionnelles. Par ce contrat, on changeait les limites de la province de Québec et l'Ontario devenait maître de toute la partie inondée de la province de Québec. Dès mon arrivée au pouvoir, j'ai dénoncé

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avions les mains nettes et que nous entendons les garder nettes.

Maurice DUPLESSIS

VENDREDI, 8 MARS 1946

L'INFORMATION POLITIQUE

Il convient de le signaler en passant; le gouvernement Duplessis a subi le feu de plusieurs scrutins et il en est sorti plus solide que jamais. Le premier vote, sur un appel de M. André Laurendeau d'une décision de l'Orateur, a donné au gouvernement une majorité de 12 voix, le second une majorité de 13 voix. Sur le premier vote, les libéraux se sont conduits d'une façon étrange puisqu'ils ont voulu empêcher le premier ministre d'appeler une de leurs propres motions celle de M. Wilfrid Hamel, sur la question des concessions de pouvoirs d'eau sur la rivière Outaouais. En dépit de leurs velléités de ne pas discuter cette motion, les libéraux ont bien été forcés de s'exécuter c'est le cas de le dire.

Leur porte-parole a été M. Wilfrid Hamel. Le député libéral de Saint-Sauveur était, il faut l'avouer, dans une situation bien pénible. Il s'était lui-même placé dans un dilemme dont il lui était difficile de sortir. S'il désapprouvait le premier ministre Duplessis sur cette question des pouvoirs d'eau, il condamnait sa propre attitude passée puisque la base même des tractations entre Québec et l'Ontario restait la loi de 1942, adoptée à l'instigation de M. Hamel. S'il approuvait l'attitude du premier ministre, il se condamnait lui-même et admettait implicitement qu'il avait trahi les intérêts de la province par sa loi de 1942. M. Hamel dut donc se résigner à n'être ni chair ni poisson, à prononcer un discours ni pour ni contre, c'est à dire, en définitive, à faire perdre quelques heures à la Chambre.

Dans sa réponse à l'ancien ministre M. Duplessis a clairement démontré que, dans toutes les tractations relatives à la cession de pouvoirs d'eau sur la rivière Outaouais, il a protégé les droits du Québec.

"Je m'étais opposé, dit-il, à la loi de 1942 parce que les modalités de l'entente me paraissaient désavantageuses, inopportunes et inconstitutionnelles. Par ce contrat, on changeait les limites de la province de Québec et l'Ontario devenait maître de toute la partie inondée de la province de Québec. Dès mon arrivée au pouvoir, j'ai dénoncé

(Suite en 10e page)

sanguinaires, forts du droit des premiers occupants, et déterminés à chasser de leurs domaines les blancs qu'ils considéraient comme des intrus. La Nouvelle-France, c'est d'abord l'Acadie. Québec, Trois-Rivières, Ville-Marie. Mais elle se prolongea rapidement vers le sud par la conquête de la Louisiane, à la suite des expéditions mémorables de Cavellier de La Salle. Or la Louisiane d'alors, que Napoléon 1er vendit aux Etats-Unis en 1803, pour quinze millions de dollars américains, s'étendait du fleuve Mississippi aux montagnes Rocheuses, de l'est à l'ouest, et de la frontière contemporaine du Manitoba au golfe du Mexique, du nord au sud. La poussée se fit ensuite au nord-ouest, jusqu'à la Colombie britannique d'aujourd'hui et à l'Océan Pacifique. Pour tenir ces immenses territoires et les garder à la France, les protéger contre les Anglais établis en Nouvelle-Angleterre, les Indiens maraudeurs et surnois tantôt alliés des Français, tantôt transfuges et vendus à l'ennemi, nos pères ne disposèrent toujours que de forces insuffisantes. Quelques poignées d'hommes, souvent, pour la défense d'un continent. Et c'est pourquoi ces hommes se devaient transformer en héros. Le chanoine Fortin, du Séminaire de Rimouski, ressuscite à notre intention quelques uns de ces braves, à la fois humains et surhumains. Il accomplit là un acte éminemment méritoire.

L'Illettré

(reproduction interdite)

NOUVELLES DE LA RÉGION

LES SPORTS

Les Tigres ont remporté la première joute

Dans la série semi-finale contre le Saint-Hyacinthe, mercredi soir, par 3 à 2.

Les Tigres de Victoriaville ont remporté la première partie de la série semi-finale pour le championnat de la ligue provinciale alors qu'ils ont défait les Saints de Saint-Hyacinthe, par le compte de 3 à 2, au cours d'une joute vivement disputée à l'aréna local, devant plus de 1500 personnes.

Préfontaine a été la vedette des Tigres en comptant deux des points de son club pendant que Marcel Bouchard a compté l'autre. Maurice Bastien et Bernier Lauzon ont compté les points des perdants. Nadeau, gardien de buts des Tigres s'est signalé en bloquant 24 lancers.

Victoriaville: Buts: Nadeau; défenses Tremblay et Roberge; Centre: P. Bourdon; ailes: Bouchard et Petit; Subst: Denault, Mercier, P. Hébert, Préfontaine, Kalapaka, Mallette, Deslongchamps et Boates. St-Hyacinthe: Buts: Renaud; Défenses: Laroche et Despelette; Centre: Bourcier; Ailes: Connolly et LaJoie; Subst: Ménard, R. Demers, Savary, Lalonde, Archambault, Bastien, Lauzon, Bessette et Vallières.

PREMIERE PERIODE: 1-Victoriaville: Préfontaine (P. Hébert) 13.02 Punition: Despelette.

DEUXIEME PERIODE: 2-St-Hyacinthe: Bastien (Archambault, Ménard) 14.49 3-Victoriaville: Bouchard (Punitions: Petit, Denault) 17.43

TROISIEME PERIODE: 4-Victoriaville: Préfontaine (Denault) 1.18 5-St-Hyacinthe: Lauzon (Bastien, Bessette) 14.35 Punitions: R. Demers.

Le Chicago en tête de la ligue de hockey juvénile

Le Toronto, de la ligue juvénile de hockey a remporté par 3 à 0, la joute disputée à La Providence, contre Détroit.

La seconde joute entre Chicago et Détroit, samedi dernier, a été gagnée par le Chicago, 1 à 0.

Voici la position des équipes:

Chicago Toronto Rangers Canadiens Détroit Boston

Le Chicago en tête de la ligue de hockey juvénile

Le Toronto, de la ligue juvénile de hockey a remporté par 3 à 0, la joute disputée à La Providence, contre Détroit.

La seconde joute entre Chicago et Détroit, samedi dernier, a été gagnée par le Chicago, 1 à 0.

Voici la position des équipes:

Chicago Toronto Rangers Canadiens Détroit Boston

Le Chicago en tête de la ligue de hockey juvénile

Le Toronto, de la ligue juvénile de hockey a remporté par 3 à 0, la joute disputée à La Providence, contre Détroit.

La seconde joute entre Chicago et Détroit, samedi dernier, a été gagnée par le Chicago, 1 à 0.

Voici la position des équipes:

Chicago Toronto Rangers Canadiens Détroit Boston

Le Chicago en tête de la ligue de hockey juvénile

Le Toronto, de la ligue juvénile de hockey a remporté par 3 à 0, la joute disputée à La Providence, contre Détroit.

La seconde joute entre Chicago et Détroit, samedi dernier, a été gagnée par le Chicago, 1 à 0.

Voici la position des équipes:

Chicago Toronto Rangers Canadiens Détroit Boston

Le Chicago en tête de la ligue de hockey juvénile

Le Toronto, de la ligue juvénile de hockey a remporté par 3 à 0, la joute disputée à La Providence, contre Détroit.

La seconde joute entre Chicago et Détroit, samedi dernier, a été gagnée par le Chicago, 1 à 0.

Voici la position des équipes:

Chicago Toronto Rangers Canadiens Détroit Boston

Le Chicago en tête de la ligue de hockey juvénile

Le Toronto, de la ligue juvénile de hockey a remporté par 3 à 0, la joute disputée à La Providence, contre Détroit.

Sherbrooke en tête de la Provinciale

Les Randles de Sherbrooke, du gérant Yvan Dugré, sont demeurés en tête de la Ligue provinciale du président Comte en dépit d'une défaite de 3 à 1 aux mains des Tigres de Victoriaville, dimanche dernier à Sherbrooke. En obtenant un seul assist, le noir H. Cornegie n'a pu réussir à dépasser Tony Demers, des Saints, en tête du classement des compteurs de la ligue.

Les Tigres prirent une avance de 2 à 0 à la première période, grâce à des buts de Bouchard et P. Hébert. Les Randles comptèrent un but dans la deuxième reprise grâce à Ossie Cornegie mais Bourdon assura son club d'un triomphe certain en portant le compte 3 à 1, 37 13 secondes avant la fin.

Trois arbitres dirigèrent la rencontre dont Prince, qui était l'arbitre en chef, Mallinson et Mathieu comme juges de ligne.

Victoriaville: Buts: Nadeau; défenses, R. Hébert, Denault; centre, Bourdon; ailes, Bouchard, Petit; subst: Préfontaine, P. Hébert, Deslongchamps, Mallette, Abran, Kalapaka, Mercier, Roberge.

Sherbrooke: Buts: Dion; défenses, Heindl, Longpré; ventre, H. Cornegie; ailes: O. Carnegie, McIntyre; subst: Gagnon, Ranger, Marshall, Redmond, Côté, Lemire, Labarre, McDougall.

Arbitres: Prince, Mallinson et Mathieu.

Première période 1-Victoriaville: Bouchard (Bourdon) 5.59 2-Victoriaville: R. Hébert (Mallette) 17.30 Pun: Mallette, McDougall.

Deuxième période 3-Sherbrooke: O. Carnegie (McIntyre, H. Carnegie) 7.43 Punitions: H. Carnegie, Bouchard.

Troisième période 4-Victoriaville: Bourdon (Denault) 19.47 Aucune punition.

3 nouveaux records de Pâtisserie Viens à la Philharmonique

Voici la position des équipes de quilles à la Ligue des Jeunes de la Philharmonique:

Canada Radio Service 52 pts Bijouterie Godbout 51 Volcano 43 Rod. Champagne 41 L. Bélanger 38 Epicerie Gadbois 36 Cusson & Cusson 32

La Bijouterie Godbout a défait Canada Radio Service, 3 à 1. Pâtisserie Viens blanchit L. Bélanger, 4 à 0, et établit 3 nouveaux records, match de 2059 et partie simple, 753. A. Thérout joue un triple de 544, et égale le record Perry, 214. L'Epicerie Gadbois gagne par défaut contre Cusson & Cusson. Volcano défait Champagne, 3 à 1.

L. BELANGER A. Provost 166 129 105 340 G. Daigle 146 81 91 318 G. Blier 119 142 114 375 M. Labossière 115 104 134 353 B. Paquin 111 173 157 441

PATISSERIE VIENS R. Blier 175 150 138 463 B. Lamontagne 137 104 110 351 A. Blier 124 101 95 329 R. Dubé 152 104 125 381 A. Thérout 165 214 165 544

EPICERIE GADBOIS Bousquet 94 132 98 324 Després 110 90 107 316 F. Blier 99 106 98 303 Larivière 172 126 136 434

CANADA RADIO SERVICE B. Caonette 128 114 87 329 G. Richard 145 158 155 458 J.-M. Leduc 93 122 85 300 J.-P. Héroux 113 141 92 346 R. Ledoux 101 102 92 295

BIJ. GODBOUT A. Gagnon 135 131 120 386 R. Berthiaume 133 105 132 370 N. Lamotte 106 157 73 346 K. Perry 143 144 120 407 P.-E. Pion 109 97 119 325

ROD. CHAMPAGNE L. Bérard 73 115 112 300 Houle 79 79 H. Charbonneau 167 145 121 433 F. Parenteau 104 110 126 340 R. Turcotte 112 150 147 409 R. Champagne 86 125 211

VOICANO P. Veilleux 83 132 152 367 M. Augustin 99 108 109 316 L. Hamel 136 83 121 334 J.-G. Lafleur 117 187 142 446 A. Lussier 100 120 169 389

529 630 693 1852

Retour du sergent Roland Lemonde de l'armée américaine

Roxton Falls, 4. (Spéciale)

Le sergent Roland H. Lemonde, de Pawtucket, R.I., est de passage à Roxton chez M. et Mme Foley, depuis une semaine. Il a passé quelques jours à Granby, chez son cousin, M. Roland Beauregard, gérant de la coopérative agricole de Granby.

Le sergent Lemonde est aussi le cousin de M. Foley, de Roxton, gérant de l'Hôtel Windsor.

Le sgt Lemonde a passé un an en Europe, après quoi il s'est rendu en Californie.

Après 90 jours de vacances, il doit maintenant reprendre du service dans l'armée d'occupation américaine en Allemagne.

Il doit visiter des parents à Saint-Pie, Saint-Damase, Montréal et New-York, puis se rendre à Fort Devens, Mass.

Guilmaine & Frère reste en tête à la ligue, classe B

Étoiles de la semaine M. Beauchemin roule une partie de 205; R. Brodeur un triple de 482. L'équipe Guilmaine une partie de 785 et un match 2090.

Position des équipes 1-Guilmaine & Frère 52 Pts 2-Charbonneau 49 3-Duclos & Payan 46 4-Cordonnerie A. Moreau 36 5-C.C.M. Brunette 36 6-Auger Bowling 33

GUILMAINE & FRERE M. Frappier 124 118 138 380 J. Charron 117 145 125 387 M. Beauchemin 0 M. Beaudoin 173 122 162 457 M. Beauchemin 205 140 86 431 A. Thérout 166 109 160 435

CORDONNERIE A. MOREAU R. Cusson 102 138 123 363 M. Chouinard 118 162 110 390 J. Tanguay 138 148 286 B. Jacques 137 104 91 332 G. Frenière 132 107 156 395 G. St-Roch 133 133

A. CHARBONNEAU B. Caouette 126 125 131 382 J.M. Leduc 110 102 93 305 A. Brousseau 100 170 135 405 J.P. Héroux 128 162 146 436

G. Daigle 116 135 109 360 580 664 614 1888

DUCLOS & PAYAN G. Hébert 117 98 132 347 J. Gauthier 143 143 70 456 M. Labossière 138 107 145 390 R. Frappier 110 122 130 362 O. Houle 146 162 118 426

654 632 695 1981

AUGER BOWLING M. Auger 105 128 152 385 L. Bérubé 79 133 117 329

640, rue Saint-Denis Tél. 8 DR JULES MORIN Examen de la vue — lunettes Yeux — Oreilles — Nez Gorge (amygdales). Bureau ouvert tous les jours

Horace St-Germain notaire 515, ave S-Denis suite 4 Tél. 51 Domicile 82 Saint-Hyacinthe Bureau le soir, sur demande

Dans les premiers jours de juin s'ouvrira aux nos. 1871-1895, rue des Cascades, notre nouvel édifice moderne.

Pour quelques semaines encore, notre clientèle est priée de bien vouloir continuer à s'adresser par téléphone aux nos. 775 ou 918, ou de se rendre, pour tous renseignements, au numéro 2480, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe.

La Maison J.-E. Saint-Onge

M. Auger 99 97 89 285 P. Bergeron 129 150 147 426 R. Brodeur 176 157 149 482

588 665 654 1907 C.C.M. BRUNETTE R. Blier 129 115 186 430 R. Maynard 99 117 148 364 F. Gladu 123 141 188 452 F. Laroche 127 97 137 361 R. Turcotte 127 170 89 386

605 640 748 1993

Le soldat C. Bilodeau décédé à 28 ans, à l'Hôpital des Vétérans

Un jeune démobilisé, qui était sous traitement depuis quelque temps à l'Hôpital des Vétérans, de cette ville, est décédé mardi, à l'âge de 28 ans et 11 mois. Il s'agit du soldat Cyrille Bilodeau, dont on n'a pu découvrir la parenté.

Il fut inhumé au cimetière de la Côte-des-neiges, Montréal, après un Libéra à Notre-Dame-du-Rosaire. La maison Bienvenue & Mongeau Enr. avait la direction des funérailles.

LISEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

ARTHUR CHOQUETTE MARCHAND — TAILLEUR, MERCERIE POUR HOMMES. 190, rue Saint-François, Tél. 1187-w, - - Saint-Hyacinthe.

Désire annoncer à sa clientèle que tout doit être vendu d'ici la fin de mars.

Pardessus et complets tout faits, Imperméables, Chapeaux, Casquettes, Etc.

AVICULTEURS Protégez vos poussins contre le feu et le vol avec L'EXTINCTEUR AUTOMATIQUE AUTOFYRSTOP muni d'alarme électrique (Batteries ou courant 110) SERVICE — REPARATIONS

ERNEST MEUNIER Vendeur autorisé CHAMBLY CANTON 800, rue BOURDAGES SAINT-HYACINTHE

Poussins à vendre de Qualité Contrôlée et Certifiée

Races: Plymouth Rock barrée New Hampshire rouge Hybrides, P.R.B. & N.H.R. Hybrides, N.H.R. & Chanteclerc Commandez immédiatement vos poussins au

Couvoir Saint-Hyacinthe Certifié TÉL. 1419 LEON CHABOT et SIMON MATTE, propriétaires 375, rue MONDOR SAINT-HYACINTHE

EXTINCTEUR CHIMIQUE STOPFIRE pour communautés, maisons privées, magasins, manufactures, garages — modèle spécial pour automobiles

ERNEST MEUNIER Vendeur autorisé CHAMBLY CANTON

PANTALON SPORT belle qualité, confection soignée. Plusieurs variétés de couleurs et grandeurs.

Nouveau modèle de gilet de printemps, d'un chic incontestable. Peut se porter avec un pantalon sport.

Auger & Gaucher A. GAUCHER, PROP. Marchands-Tailleurs — Mercerie Le magasin le plus en vogue pour ceux qui s'habillent bien. 590, Ave Mondor Saint-Hyacinthe Tél. 1039

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Récollection pour les Chevaliers de Colomb, dimanche

Tous les Chevaliers de Colomb du Conseil 900 sont invités à assister à une messe, suivie de communion générale, dimanche prochain, 10 mars, à 8 heures 15, à la chapelle Saint-Vincent-Ferrier, paroisse Notre-Dame-du-Rosaire.

Après la messe, un petit déjeuner servi, à la salle paroissiale Notre-Dame. M. l'abbé Jean-Charles Leclaire, du Grand Séminaire, de cette ville, prononcera ensuite une causerie sur son récent voyage à Cuba, où il prit part aux Journées sociales pan-américaines. La conférence de M. l'abbé Leclaire promet d'être aussi intéressante qu'instructive et M. Albert Desrosiers, grand chevalier, invite tous les membres du Conseil 900.

LISEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

ARTHUR CHOQUETTE MARCHAND — TAILLEUR, MERCERIE POUR HOMMES. 190, rue Saint-François, Tél. 1187-w, - - Saint-Hyacinthe.

Désire annoncer à sa clientèle que tout doit être vendu d'ici la fin de mars.

Pardessus et complets tout faits, Imperméables, Chapeaux, Casquettes, Etc.

AVICULTEURS Protégez vos poussins contre le feu et le vol avec L'EXTINCTEUR AUTOMATIQUE AUTOFYRSTOP muni d'alarme électrique (Batteries ou courant 110) SERVICE — REPARATIONS

ERNEST MEUNIER Vendeur autorisé CHAMBLY CANTON 800, rue BOURDAGES SAINT-HYACINTHE

Poussins à vendre de Qualité Contrôlée et Certifiée

Races: Plymouth Rock barrée New Hampshire rouge Hybrides, P.R.B. & N.H.R. Hybrides, N.H.R. & Chanteclerc Commandez immédiatement vos poussins au

Couvoir Saint-Hyacinthe Certifié TÉL. 1419 LEON CHABOT et SIMON MATTE, propriétaires 375, rue MONDOR SAINT-HYACINTHE

EXTINCTEUR CHIMIQUE STOPFIRE pour communautés, maisons privées, magasins, manufactures, garages — modèle spécial pour automobiles

ERNEST MEUNIER Vendeur autorisé CHAMBLY CANTON

PANTALON SPORT belle qualité, confection soignée. Plusieurs variétés de couleurs et grandeurs.

Nouveau modèle de gilet de printemps, d'un chic incontestable. Peut se porter avec un pantalon sport.

Auger & Gaucher A. GAUCHER, PROP. Marchands-Tailleurs — Mercerie Le magasin le plus en vogue pour ceux qui s'habillent bien. 590, Ave Mondor Saint-Hyacinthe Tél. 1039

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

Auger & Gaucher

PAINKILLER PERRY DAVIS CONTRE Crampes — Entorses — Frissons.

Vendeur autorisé des brûleurs à l'huile

A. B. C. VICTOR

Vendeur en gros et en détail de toutes sortes de brûleurs.

Nouvelle invention Débarrassez-vous de vos bouteilles à huile, et agrandissez vos cuisines — Plus d'ennuis possibles — Que vous demeuriez au 1er, 2e ou 3e étage, vous pouvez installer votre baril d'huile dans votre cave et l'huile montera d'elle-même dans votre brûleur, au moyen d'une pompe automatique.

Arthur Perreault VENTE ET SERVICE

2080, rue Morison — Tél. 1158-j — Saint-Hyacinthe.

AUBAINE DU PRINTEMPS La perfection de l'élégance masculine

MAGNIFIQUE PALETOT tout laine, pour demi-saison.

NOUVELLES DE LA RÉGION

Les progrès du téléphone à la campagne

La compagnie de téléphone Bell entend améliorer grandement le service qu'elle donne à ses abonnés du milieu rural.—Progrès réalisés en 1945.

M. Gustave Derome, gérant de la compagnie de téléphone Bell à Saint-Hyacinthe, nous apprend que celle-ci a ajouté à son réseau 5.400 téléphones ruraux, au cours de l'année 1945. C'est là la première partie d'un programme de dépenses de \$10.000.000., destiné à étendre et améliorer le service du téléphone dans le milieu rural.

En dépit de la pénurie de matériaux et de main-d'œuvre, les additions portent le total des téléphones ruraux, desservis par la Compagnie, au chiffre de plus de 56.000, au début de 1946. Et on compte aussi quelque 110.000 abonnés ruraux desservis par des réseaux indépendants avec accès aux lignes Bell, par suite de contrats de raccordement.

On se propose, au cours des quelques prochaines années, de diminuer le nombre d'abonnés branchés sur une même ligne rurale, et cette seule mesure nécessitera plus de 1.900 milles de circuits de fils additionnels, ainsi que des milliers de poteaux, traverses, etc. Cette réduction de charge permettra aux usagers actuels du téléphone rural d'obtenir un service amélioré, et mettra en pratique les recommandations proposées par des abonnés eux-mêmes dans leurs réponses à un questionnaire sur le téléphone rural, qui fut distribué par la Compagnie Bell en 1945.

En vue de pourvoir à l'expansion sur les routes existantes, on aura besoin d'environ deux ou trois milles de circuits de fils, et pour étendre le service sur les routes nouvelles, on estime de plus qu'il faudra construire près de 3.000 milles de lignes sur poteaux. Ce dernier changement favorisera le service dans les régions où le bordure des secteurs.

Les frais de construction ont été réduits de sorte que la Compagnie paie elle-même le coût de prolongement des lignes sur poteaux, le long des chemins publics pour au moins un demi-mille par client. De plus, les poteaux posés sur une propriété privée, à partir de la grande route, seront fournis gratuitement pour une distance de 750 pieds. Au delà de 750 pieds, il est exigé des frais d'installation de \$5. par 250 pieds.

A VENDRE
garage en blocs de ciment, 35 x 50, bien outillé, y compris un lift weaver. Avec logement, 6 pièces, grand passage et chambre de bain. Situé aux quatre chemins, sur la route no 20, à 1 mille du village de Saint-Hugues. S'adresser à M. J.-L. Lapalme, Tél. 2-r-12, Saint-Hugues, Co. Bagot.

LA GOMME QUI REND GRANBY FAMEUX

DÉLICIEUSE RAFFRAÎCHISANTE

GRAND-B

Gomme à mâcher, en morceaux et en tablettes

WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY

QUAND VOUS ACHETEZ DES CIGARETTES, DITES SIMPLEMENT:

"Un paquet d'Sweet, c'est vous plaît"

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Mme H. Beauregard, de Saint-Liboire, meurt à 59 ans

S.-Liboire, 6, D.N.C.

Mme Hervé Beauregard, née Anne-Marie Lussier, de Saint-Liboire, est décédée récemment à l'âge de 59 ans et 11 mois. Elle laisse, outre son époux, trois sœurs: Mme Brouillette (Léa); Mme Beauregard (Victoria); Mme Fontaine (Maria); un frère, M. Alphonse Lussier; trois beaux-frères: MM. Omer, Arthur et Joseph Beauregard.

Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale, sous la direction de M. Emile Goderle. La levée du corps fut faite et le service chanté par M. le curé O. Beauregard. Les porteurs étaient MM. Alfred Beauregard, Joseph Beauregard, Gustave Dufresne, Emile Dauphinais, Hector Choquette et M. J. Ruel.

Le deuil était conduit par son époux, M. Hervé Beauregard.

Saint-Liboire

—Les élèves partagés en équipes, sont heureux de proclamer l'équipe de la Paix, comme ayant obtenu la plus haute moyenne, durant le mois de février. En font partie:

Cécile Loisel, chef d'équipe; Pauline Laplante, quinquière; André Lafleur, Céline Dauphinais, Madeleine Trinquet, Marie-Laure Quintal, Noëlla Paquette, Raymond Ruel.

Les Religieuses et élèves du Couvent, avaient l'honneur de recevoir le 27 février, l'une des dirigeantes fédérales de la J.E.C. Mlle Fernande Ostiguy. Elle est retournée enchantée du succès au point de vue "Action Catholique."

—M. Médéric Plante a acheté la propriété des Delles Fontaine au village.

—M. Amédée Lapalme s'est porté acquéreur de la maison de M. Hercule Marcotte dans la rue de la station.

—M. Alfred Côté a acheté la maison de M. Joseph Ledoux.

—M. et Mme Armand Beaupré annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé: Joseph, Liboire, Noël, Parrain et marraine: M. et Mme Liboire Goderle, de Rexton Falls.

—M. et Mme J. Edmond Danseur annoncent la naissance d'un fils, baptisé: Joseph, Jacques, Jean-Marie, Parrain et marraine: M. et Mme Henri Laliberté de Rougemont, Portense: Mlle Yvette Laliberté.

—M. et Mme Gérard Fouchette annoncent la naissance d'une fille, baptisée: Marie-Blanche, Claire, Réjeanne, Parrain et marraine: M. Donat Casavant et Mlle M. Blanche Laplante.

—M. et Mme Armand Beaupré ont eu la douleur de perdre leur jeune fils Noël âgé de deux jours. La cérémonie des anges a eu lieu lundi après-midi.

Au Conseil

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations, en l'hôtel de ville, le lundi, quatre-mars mil neuf cent quarante-six, à huit heures du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle sont présents: MM. les échevins Bergeron, Gendron, Cadorette, Beauregard, L'Archevêque, Morin, Godbout, Larivée, Payan et Mercier, formant quorum sous la présidence de M. l'échevin Bergeron, maire-suppléant.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé tel qu'il a été rédigé, sur la proposition de l'échevin Gendron, appuyé par l'échevin Morin.

Les documents dont l'énumération suit sont produits et mis aux archives:

Une demande de M. J.-J. Desrosiers pour approbation d'une requête faite à la Régie pour permis d'opération d'une ligne d'autobus de divers endroits à St-Hyacinthe;

Une lettre de l'I.M.C.S. Saint-Hyacinthe, signée du Commandant A.P. Musgrave, O.B.E., R.C.N., remerciant les autorités municipales et la population de cette ville, à l'occasion de la fermeture de cette école, pour la bienveillance, la coopération et les diverses attentions manifestées par les citoyens de cette ville les quatre années et demie durant lesquelles les cadets de la marine ont suivi les cours à St-Hyacinthe.

Un rapport de l'analyse du lait livré en ville, préparé par le personnel du Ministère de la santé; Une requête de propriétaires de taxis demandant la limitation des licences pour ce commerce et des amendements au tarif.

Des offres de service soumises par M. M. Charbonneau comme gardien des vespasiennes sont déposées au dossier des demandes d'emploi.

Une lettre de remerciements de la Société d'Agriculture pour usage de l'hôtel de ville pour son assemblée annuelle, accompagnée d'une requête pour reconstruction des estrades du Parc Laframboise, est laissée sur la table pour étude.

Des rapports d'enquêtes, faites par M. R. Hamel, au sujet d'accidents survenus sur les trottoirs, sont produits et laissés sur la table. Ces rapports concernent:

M. Jules Hamelin RE accident survenu rue Girouard en face de la cathédrale;

Mlle Cécile Goupil, RE accident survenu rue de l'Hôtel-Dieu, entre Cascades et Saint-Antoine.

Un rapport de l'ingénieur au sujet de dommages causés à un camion de la ville par les employés du C.N.R., est mis aux archives.

Une copie de résolution adoptée par l'Exécutif de la Chambre de Commerce, approuvant le bottin récemment édité à sa demande, et réclamant le paiement de la somme de \$500.00 votée par la ville pour la publication de ce pamphlet, est laissée sur la table pour considération ultérieure.

Conformément à une demande du Ministère de l'Agriculture, l'échevin Cadorette propose, appuyé par l'échevin Gendron, et il est résolu que M. Joseph Gazaille, contremaître de la voirie municipale, soit nommé inspecteur des mauvaises herbes et du maïs dans les limites de la cité.

Lecture est donnée d'une requête signée par un certain nombre de contribuables de cette ville, demandant l'approbation du conseil pour s'incorporer sous le nom de "Club de Patinage de Fantaisie de Saint-Hyacinthe, Enregistré" conformément aux dispositions de la loi concernant les Clubs de Récréation, Chapitre 304, S.R.Q., 1941. L'échevin Larivée propose, appuyé par l'échevin Morin, et il est résolu que cette requête soit accordée.

L'échevin Larivée propose, appuyé par l'échevin Beauregard, et il est résolu, que le champ de balle soit mis cet été à la disposition d'un certain nombre de requérants qui se proposent d'organiser un club de "Base Ball" qui ferait partie de la Ligue Provinciale Indépendante, Inc. Les questions de détail et de location seront réglées plus tard sur recommandation du président du Comité des Parcs et Amusements.

L'échevin Gendron propose, appuyé par l'échevin Morin, et il est résolu, que la résolution adoptée à la dernière séance concernant la demande de franchise de la Compagnie de Transport Moderne Ltée, soit rescindée.

L'échevin Gendron propose, appuyé par l'échevin Morin, et il est résolu, que ce conseil est unanime à recommander à la Régie Provinciale des Transports et Communications, la demande de permis qui lui est faite par la Cie de Transport Moderne, Ltée, pour service exclusif d'autobus dans les limites de la cité de Saint-Hyacinthe.

L'échevin Payan propose, appuyé par l'échevin L'Archevêque, et il est résolu, que le salaire de M. Alfred Messier, du service de l'électricité, soit porté à \$30.00 par semaine, avec rétroactivité au premier janvier 1946.

Il est unanimement décidé que l'achat de trois têtes de cylindres pour les engins Diesels du service de l'Electricité, soit référé au Comité de ce service, avec autorisation de donner des commandes pour ces pièces de rechange, s'il le juge à propos.

L'échevin Gendron propose, appuyé par l'échevin Morin, et il est résolu, que les autorités du C.N.R. soit priées de faire paver en asphalte les abords de leur gare, comme la chose a été faite dans d'autres localités.

L'échevin Morin propose, appuyé par l'échevin Gendron, et il est résolu, que le président du Comité des Marchés, soit autorisé à retenir les services de M. G. René Richer, architecte, pour la confection d'un plan et la construction d'une glacière dans un nouvel état qui serait aménagé au Marché-centre où sont actuellement les latrines et le bureau du clerc.

L'échevin Cadorette propose, appuyé par l'échevin Beauregard, et il est résolu, que pour se conformer à une demande de l'Unité Sanitaire le greffier soit chargé de préparer un règlement d'Hygiène dans le sens des ordonnances du Ministère Provinciale de la Santé.

L'échevin Godbout propose, appuyé par l'échevin L'Archevêque, et il est résolu, que le contrat pour la confection d'uniformes pour les constables soit donné à la maison M.-O. David & Cie, Enrg., au prix de \$55.00 l'unité.

Le conseil procède à l'ouverture des soumissions qu'il a reçues pour camions et niveleuse.

L'échevin Gendron propose, appuyé par l'échevin Cadorette, et il est résolu, que la cité fasse l'achat de la Concorde Automobile Ltée, un camion Chevrolet 30-100 au prix de \$1,255.00, un autre camion Chevrolet 60-100, au prix de \$1,945.00, ainsi que pour \$1,300.00 d'accessoires à être installés sur ces camions pour le service de la voirie municipale.

L'échevin Gendron donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera qu'une somme n'excédant pas cinq mille (\$5,000.00) dollars, à titre prise à même les réserves accumulées de la ville, soit votée pour payer le coût d'achat de deux camions et un certain nombre d'accessoires.

L'échevin Larivée propose, appuyé par l'échevin L'Archevêque, et il est résolu, que le Stade soit loué, le 23 mars courant, au taux de 15% des recettes, minimum \$25.00 au Club de Patinage de Fantaisie, pour y tenir une représentation artistique de patinage.

L'échevin Mercier propose, appuyé par l'échevin Gendron, et il est résolu, que la liste des comptes des services municipaux se totalisant à \$18,706.48, et celle du service des eaux et électricité, au montant de \$7,410.34, produites par le trésorier et recommandées par le comité des Finances, soient approuvées, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

L'Ange-Gardien

—MM. Pierre, Emile, Adrien et Armand Larocque, Mme A. Larocque, Mlle Denise et Gilles Larocque se rendaient à Montréal, dimanche soir, à l'occasion des fiançailles de leur frère Antoine à Mlle Simone Courtois.

—Mme Eugène Benjamin a de nouveau été transportée à l'Hôpital Saint-Charles pour y subir une intervention chirurgicale.

"Ca, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

CULTIVATEURS

Le temps est arrivé de penser à vos poussins du printemps.

Nous avons reçu une certaine quantité d'éleveuses à 'bois les plus perfectionnées qu'il y a sur le marché, avec contrôleur automatique vous permettant d'être 24 heures sans faire de feu.

Pour plus de renseignements, rendez-vous les voir au

Magasin Bélanger

W. LANDRY, repr.

1220, rue DES CASCADES (en face du poste de Police)

SAINT-HYACINTHE

Funérailles de Mme J. Dansereau, de cette ville

Les funérailles de Mme vve Joseph Dansereau, de cette ville, décédée la semaine dernière, à l'âge de 81 ans, eurent lieu samedi matin, à Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Ubald Lalime. La levée du corps fut faite par le R.P. Samson, o.p., qui chanta aussi le service funèbre, assisté des RR. PP. Fortin et Pelletier, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Joseph Arpajon, B.-J. Hébert, Louis Bergeron, Adolphe Boucher, Raoul Renaud et L. Lumière. Au choeur, on remarquait M. l'abbé F.-X. Côté, directeur-adjoint de l'Ecole Technique.

\$650. de prix à ce bingo monstre de la mi-carême, 28 mars

L'Amicale Saint-Dominique, organisée pour la mi-carême, 28 mars, son Bingo monstre, au profit des Anciens de l'Académie Saint-Dominique Des prix d'une valeur dépassant \$650, seront attribués; ils seront en montre au magasin de Gobeille & Brouillette Enr., dans une quinzième de jours.

Le président, M. Gérard Morier, ne doute pas que comme par le passé, le public donnera son encouragement à l'organisation. Les billets sont en vente à la Pharmacie Lancet, rue des Cascades, et à l'Académie Saint-Dominique, Tél. 901.

Gagnants du tirage au sort des Ligues du Sacré-Coeur

Au nombre des gagnants du tirage au sort organisé au profit du secrétariat général des Ligues du Sacré-Coeur, on note les noms suivants de Saint-Hyacinthe: 1er prix, \$50, M. Arthur Plourde, 1128 rue Saint-Dominique, Saint-Hyacinthe, et 3e prix, \$15, La Ligue du Sacré-Coeur de la cathédrale, Saint-Hyacinthe.

L'Ecole de Laiterie prend de l'avance à la ligue de l'AFP

L'Ecole de Laiterie prend toujours de l'avance à la Ligue de toutes de l'AFP, comme on peut le constater à la lecture du classement:

SANTÉ	
R. Labelle	78 107 128 313
D. Cordonau	81 104 72 257
G. Mercier	70 66 92 228
R. Choinière	90 101 116 307
	319 378 408 1105

SANTÉ	
B. Cossette	93 146 127 306
J. Blanchard	116 50 71 237
	209 196 198 603

ECOLE	
A. Robert	153 140 114 412
H. Bérard	71 87 77 235
M. Boucher	141 88 76 305
Dumy	70 66 72 208
	440 381 339 1160

ECOLE	
L. Gingras	84 127 107 318
Dumy	93 50 71 214
	177 177 178 532
POSITION DES EQUIPES	
Ecole	8812 24
Santé	8188 18
Voirie	6797 12
Agronomes	6834 10

French Ad No. 32

Souffrez - Vous

- DE
- Maux de Tête
- Nervosité
- Dérangements d'Estomac
- Gas et Gonflements
- Perte de Sommeil
- Indigestion
- Causés per la
- Constipation Fonctionnelle?



Ne retardez pas! Soyez prudent! Prenez le Novoro. Plus qu'un laxatif — une médecine tonique stomacique — préparée avec 18 racines et plantes médicinales. Fait fonctionner les intestins paresseux. Les aide à évacuer les matières qui obstruent — expulsent les gaz de constipation et les gonflements — et procure à l'estomac cette agréable sensation de chaleur et de confort. Précaution: Usez le seulement comme indiqué.

Obtenez le Novoro dans votre voisinage ou envoyez pour notre Offre Spéciale "Pour Faire Connaissance" et recevez—

Extra Une Valeur de 60c en Bouteilles d'Essai de LINIMENT OLEOLO DU DR. PIERRE — antiseptique — procure un soulagement aux douleurs rhumatismales et névralgiques, maux de dos musculaires, nouilles raides et endolories, entorses et foulures.

MAGOLO DU DR. PIERRE — alcalin — soulage certains dérangements temporaires de l'estomac tels que: indigestion et aigreurs.

Envoyez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

□ Incluez vous trouverez \$1.00. Envoyez-moi en port payé une bouteille régulière de 11 onces de Novoro de \$1.00 et extra, une bouteille d'essai de Liniment et une de Magolo (une valeur de 60c).

□ C. O. D. (contre remboursement) frais additionnels.

Nom.....

Adresse.....

Bureau Postal.....

DR. PETER FAHNEY & SONS, INC. Dept. c1469-32M 2501 Washington Blvd., Chicago 12, Ill., U.S.A. 256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

Quelques Gouttes

dans chaque narine soulagent rapidement

l'enchifrènement dû au CATARRHE

Une médication spéciale, qui agit rapidement au siège même du mal

Un soulagement apaisant de l'enchifrènement et des pénibles souffrances causées par le catarrhe aigu, se produit rapidement, à mesure que le Va-tro-nol se propage dans le nez, diminue l'enflure des muqueuses — apaise l'irritation, soulage la congestion, aide à dégager les voies nasales obstruées par le rhume. Il facilite la respiration — essayez-en! Suivez le mode d'emploi dans la boîte.

VICKS V-A-TRO-NOL

Choix le plus complet de pièces de rechange et d'accessoires de première qualité pour toute marque d'automobile.

Saint-Hyacinthe Auto Parts Ltd

995, rue Laframboise Tél. 909 Saint-Hyacinthe

AU COMPTOIR DES COSMÉTIQUES VOUS TROUVEREZ LES PRODUITS

"Institut de Beauté de France"

Bel assortiment de petite ferronnerie.

Le Magasin Moderne

5C 10C 15C 1.00

C.-O. LUSSIER, PROP.

483 rue St-François — Tél. 172R

LE MÉRITE EN REVIENT À ÉMILIE!

"C'est Émilie, notre bonne, qui a institué l'autre jour une nouvelle habitude à notre foyer en nous faisant essayer le thé Lipton, au goût vivace. Et le thé Lipton nous a sûrement enseigné ce que veut dire une saveur vivace."

Essayez le thé Lipton, au goût vivace: vous ne vous contenterez jamais plus ensuite des thés insipides. Le thé Lipton possède en effet ce que les connaisseurs appellent une saveur vivace, fraîche, animée, qui a du corps, qui n'est jamais fade ou insipide. Pour que chaque tasse devienne un nouveau plaisir, adoptez tout de suite le thé Lipton, au goût vivace.

NOUVELLES DE LA RÉGION

Derniers prix du marché

Mme E. Carignan, jadis de S.-Pie. meurt à 77 ans

Saint-Pie, 4, D.N.C.

Mme Ernest Carignan, née Arthémise Larose, jadis de Saint-Pie, est décédée ces jours derniers à Aldemville, Mass., à l'âge de 77 ans. Outre son époux, la défunte laisse un fils adoptif, le R. P. Edgar Larose, des Pères Blancs d'Afrique; un frère, M. Agapit Larose, Holyoke, Mass.; cinq sœurs; Mmes J.-A. Gauthier (Anna), S.-Pie; Omer Stebbens (Alma), Holyoke; Albert Chicoine (Albina), Saint-Pie; Séverin Laplante (Séverine), Holyoke; et Charles Forand (Florence), Saint-Pie. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Pie.

Mme X. Richard, de Saint-Denis, meurt à 84 ans

Saint-Denis, 4, D.N.C.

Mme veuve Xavier Richard, née Malvina Lapiere, de Saint-Denis-Richelieu, est décédée jeudi dernier, 21 février, à l'âge de 84 ans. Elle laisse un fils et deux filles: M. Willard Richard, de Saint-Hyacinthe; Mmes M. Sainte-Marie (Léona), Bédard, et Elzear Meunier (Marie-Rose), Saint-Denis; Mlle Rosa Richard, de Saint-Denis, fille de feu M. Xavier Richard. Les funérailles ont eu lieu samedi, à l'église paroissiale de Saint-Denis, sous la direction de la maison H. Phaneuf et fils. La levée du corps fut faite par M. le chanoine F.-A. Larocque, curé de la paroisse. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Antonio Richard, curé de Saint-Jude, veuve de la défunte. Conduisaient le deuil, MM. Richard Meunier et Sergius Martin, neveux de la défunte. Les porteurs étaient MM. Évangéliste Bousquet, Camille Leblanc, Georges-Etienne Bousquet, Emile Meunier, Edmond Bousquet et Laurent Meunier, tous neveux de la défunte.

Mme J.-R. Bail, de cette ville, en deuil de sa mère

Saint-Jean, 4, (Spéciale)

Mme F.-X. Archambault, née Meline L'Écuyer, de Saint-Jean, est décédée récemment à l'âge de 79 ans. Elle était veuve de feu le notaire F.-X. Archambault, et la mère de Mme J.-Raoul Bail, de Saint-Hyacinthe. Les funérailles eurent lieu le 25 février, à Saint-Jean.

Mme J.-R. Bail, de cette ville, en deuil de sa mère

Saint-Jean, 4, (Spéciale)

Mme F.-X. Archambault, née Meline L'Écuyer, de Saint-Jean, est décédée récemment à l'âge de 79 ans. Elle était veuve de feu le notaire F.-X. Archambault, et la mère de Mme J.-Raoul Bail, de Saint-Hyacinthe. Les funérailles eurent lieu le 25 février, à Saint-Jean.

Mme J.-R. Bail, de cette ville, en deuil de sa mère

Saint-Jean, 4, (Spéciale)

Mme F.-X. Archambault, née Meline L'Écuyer, de Saint-Jean, est décédée récemment à l'âge de 79 ans. Elle était veuve de feu le notaire F.-X. Archambault, et la mère de Mme J.-Raoul Bail, de Saint-Hyacinthe. Les funérailles eurent lieu le 25 février, à Saint-Jean.

Mme J.-R. Bail, de cette ville, en deuil de sa mère

Saint-Jean, 4, (Spéciale)

Mme F.-X. Archambault, née Meline L'Écuyer, de Saint-Jean, est décédée récemment à l'âge de 79 ans. Elle était veuve de feu le notaire F.-X. Archambault, et la mère de Mme J.-Raoul Bail, de Saint-Hyacinthe. Les funérailles eurent lieu le 25 février, à Saint-Jean.

Mme J.-R. Bail, de cette ville, en deuil de sa mère

Saint-Jean, 4, (Spéciale)

Mme F.-X. Archambault, née Meline L'Écuyer, de Saint-Jean, est décédée récemment à l'âge de 79 ans. Elle était veuve de feu le notaire F.-X. Archambault, et la mère de Mme J.-Raoul Bail, de Saint-Hyacinthe. Les funérailles eurent lieu le 25 février, à Saint-Jean.

Mme J.-R. Bail, de cette ville, en deuil de sa mère

Saint-Jean, 4, (Spéciale)

Mme F.-X. Archambault, née Meline L'Écuyer, de Saint-Jean, est décédée récemment à l'âge de 79 ans. Elle était veuve de feu le notaire F.-X. Archambault, et la mère de Mme J.-Raoul Bail, de Saint-Hyacinthe. Les funérailles eurent lieu le 25 février, à Saint-Jean.

Mme J.-R. Bail, de cette ville, en deuil de sa mère

"Golgotha" présenté demain et dimanche, à Saint-Barnabé

Saint-Barnabé, 4, D.N.C.

GOLGOTHA, le magnifique film sur la Passion du Christ, sera demain soir et dimanche, 9 et 10 mars, à la salle paroissiale de Saint-Barnabé. La représentation de demain soir commencera à 8 heures 30, et celle de dimanche, à 8 heures. Les billets seront en vente à la porte de la salle.

M. P. Lamoureux, de Saint-Jude, meurt à Woonsocket

Saint-Jude, 4, D.N.C.

M. Pierre Lamoureux, de Saint-Jude, est décédé récemment à Woonsocket, R.-I., chez sa fille, Mme Stella Rondeau. Il laisse deux filles, Mme Rondeau, déjà nommée, et Mme Yvette Frost, New-York; trois frères, MM. Alfred Lamoureux, en Floride; Napoléon, Woonsocket, et Côme, Montréal; deux sœurs, Mmes Azilda Martin et J. B. Grégoire, toutes deux de Saint-Jude.

M. P. Lamoureux, de Saint-Jude, meurt à Woonsocket

Saint-Jude, 4, D.N.C.

M. Pierre Lamoureux, de Saint-Jude, est décédé récemment à Woonsocket, R.-I., chez sa fille, Mme Stella Rondeau. Il laisse deux filles, Mme Rondeau, déjà nommée, et Mme Yvette Frost, New-York; trois frères, MM. Alfred Lamoureux, en Floride; Napoléon, Woonsocket, et Côme, Montréal; deux sœurs, Mmes Azilda Martin et J. B. Grégoire, toutes deux de Saint-Jude.

M. P. Lamoureux, de Saint-Jude, meurt à Woonsocket

Saint-Jude, 4, D.N.C.

M. Pierre Lamoureux, de Saint-Jude, est décédé récemment à Woonsocket, R.-I., chez sa fille, Mme Stella Rondeau. Il laisse deux filles, Mme Rondeau, déjà nommée, et Mme Yvette Frost, New-York; trois frères, MM. Alfred Lamoureux, en Floride; Napoléon, Woonsocket, et Côme, Montréal; deux sœurs, Mmes Azilda Martin et J. B. Grégoire, toutes deux de Saint-Jude.

M. P. Lamoureux, de Saint-Jude, meurt à Woonsocket

Saint-Jude, 4, D.N.C.

M. Pierre Lamoureux, de Saint-Jude, est décédé récemment à Woonsocket, R.-I., chez sa fille, Mme Stella Rondeau. Il laisse deux filles, Mme Rondeau, déjà nommée, et Mme Yvette Frost, New-York; trois frères, MM. Alfred Lamoureux, en Floride; Napoléon, Woonsocket, et Côme, Montréal; deux sœurs, Mmes Azilda Martin et J. B. Grégoire, toutes deux de Saint-Jude.

M. P. Lamoureux, de Saint-Jude, meurt à Woonsocket

Saint-Jude, 4, D.N.C.

M. Pierre Lamoureux, de Saint-Jude, est décédé récemment à Woonsocket, R.-I., chez sa fille, Mme Stella Rondeau. Il laisse deux filles, Mme Rondeau, déjà nommée, et Mme Yvette Frost, New-York; trois frères, MM. Alfred Lamoureux, en Floride; Napoléon, Woonsocket, et Côme, Montréal; deux sœurs, Mmes Azilda Martin et J. B. Grégoire, toutes deux de Saint-Jude.

M. P. Lamoureux, de Saint-Jude, meurt à Woonsocket

Saint-Jude, 4, D.N.C.

M. Pierre Lamoureux, de Saint-Jude, est décédé récemment à Woonsocket, R.-I., chez sa fille, Mme Stella Rondeau. Il laisse deux filles, Mme Rondeau, déjà nommée, et Mme Yvette Frost, New-York; trois frères, MM. Alfred Lamoureux, en Floride; Napoléon, Woonsocket, et Côme, Montréal; deux sœurs, Mmes Azilda Martin et J. B. Grégoire, toutes deux de Saint-Jude.

M. P. Lamoureux, de Saint-Jude, meurt à Woonsocket

Saint-Jude, 4, D.N.C.

M. Pierre Lamoureux, de Saint-Jude, est décédé récemment à Woonsocket, R.-I., chez sa fille, Mme Stella Rondeau. Il laisse deux filles, Mme Rondeau, déjà nommée, et Mme Yvette Frost, New-York; trois frères, MM. Alfred Lamoureux, en Floride; Napoléon, Woonsocket, et Côme, Montréal; deux sœurs, Mmes Azilda Martin et J. B. Grégoire, toutes deux de Saint-Jude.

M. P. Lamoureux, de Saint-Jude, meurt à Woonsocket

Vraiment...

Il va falloir remanier la liste des priorités sans lesquelles on ne peut se procurer d'automobiles. Une foule de gens qui ont droit à une priorité, d'après Ottawa, parce qu'ils sont dans la catégorie "A", ne manifestent aucunement le besoin d'acheter une voiture. B, abattent, bon an mal an, un millage inévitable de 20, 30 et même 40,000 milles, soit des distances qui s'accroissent mal d'une voiture très usagée. Au train dont nous allons, il va bientôt arriver ceci: les garages seront bondés d'automobiles sans qu'on puisse les vendre!

Dans la pulpe et le papier, le Canada possède une des plus grandes entreprises industrielles du monde entier. La production canadienne du papier-journal seulement dépasse 4 1/2 millions de tonnes par année, soit quatre fois plus que tout autre pays. Pour la fabrication de la pulpe de bois, le Canada ne le cède en importance qu'aux États-Unis. La fabrication de la pulpe et du papier est un des piliers de l'économie canadienne. De toutes les industries manufacturières, c'est celle qui emploie le plus de monde, paie le plus de salaires, fait le plus gros commerce d'exportation, groupe le plus de capitaux.

Walter Reuther, l'instigateur des grèves de l'auto, est tombé en disgrâce, même auprès des plus hauts manitous du C.I.O. Tant va la cruche... On le mal embourbé de Reuther s'est surtout fourvoyé, c'est lorsqu'il a délibérément maintenu la grève en réclamant huit sous de plus par jour que l'offre finale de la G.M. Il est arrivé alors que cette offre (18 1/2 de plus de l'heure) a été acceptée par des groupes du C.I.O., par-dessus la tête de Reuther qui l'apprit par les journaux! Tous les "god damn" sonores dont Reuther ponctue volontiers sa phrase ne l'ont pas empêché cette fois de perdre complètement contenance.

—Samedi dernier, en notre église, était célébré par M. l'abbé A. Guillet du Séminaire de Saint-Jean, le mariage de Mlle Yvonne Yelle fille de M. Edmond Yelle et M. Gérard Guay, de Saint-Edmond, fils de M. Léandre Guay de Saint-Jean. Les jeunes époux avaient pour témoins, leur père respectif. La musique et le chant furent des mieux exécutés par M. Léon Guillet, organiste de Saint-Edmond et quelques amis du nouveau marié.

—Le même jour était béni par notre Pasteur, le mariage de Mlle Lillian O'Carin et M. Aimé Savaria, tous deux de notre localité. Après le dîner servi à la résidence de M. H. Savaria, père du marié, les jeunes époux partirent en voyage dans le Nord. A leur retour, ils demeureront parmi nous.

—Les exercices de piété en l'honneur de Saint-Joseph sont suivis avec dévotion par la paroisse et les élèves du couvent.

—A M. et Mme Geo. Robitaille née (Armande Lefebvre), une fille baptisée: Marie, Suzanne, Ghislaine, Parrain et marraine: M. et Mme Noël Robitaille, oncle et tante de l'enfant.

—A M. et Mme Albert Bessette (Yolande Masse), une fille baptisée: Marie, Alberte, Denise. Parrain et marraine: M. et Mme Hornidas Massé, grands-parents du bébé.

—En visite: M. et Mme Omer Roman d'Iberville, et M. Arthur Poulin.—M. et Mme G. Thibierge de Sherbrooke chez M. J.-R. Bessette.

—M. et Mme Yvon Paquette et bébé de Marieville, chez M. Alphonse Quintin.

—M. Roger Bouvier récemment revenu d'Outre-mer a été l'hôte de sa sœur Mme Gérard Gladu.

—De passage à Contrecoeur, MM. les abbés Gilles Leblanc, Alexandre Beauvais et Bourdon, tous professeurs au Collège de Saint-Jean; Dr H. Cormier, de Sorel, et Mlle Antoinette Boucher, de Saint-François du Lac.

—Samedi, eut lieu le mariage de M. Gaetan Cormier, fils de M. et Mme Eucher Cormier, à Mlle Yolande Dupuis, fille de M. et Mme Emilie Dupuis.

—De passage à Contrecoeur, MM. les abbés Gilles Leblanc, Alexandre Beauvais et Bourdon, tous professeurs au Collège de Saint-Jean; Dr H. Cormier, de Sorel, et Mlle Antoinette Boucher, de Saint-François du Lac.

—Samedi, eut lieu le mariage de M. Gaetan Cormier, fils de M. et Mme Eucher Cormier, à Mlle Yolande Dupuis, fille de M. et Mme Emilie Dupuis.

—De passage à Contrecoeur, MM. les abbés Gilles Leblanc, Alexandre Beauvais et Bourdon, tous professeurs au Collège de Saint-Jean; Dr H. Cormier, de Sorel, et Mlle Antoinette Boucher, de Saint-François du Lac.

—Samedi, eut lieu le mariage de M. Gaetan Cormier, fils de M. et Mme Eucher Cormier, à Mlle Yolande Dupuis, fille de M. et Mme Emilie Dupuis.

A la Caisse populaire de Saint-Césaire

Saint-Césaire, 4, (Spéciale)

La Caisse populaire de Saint-Césaire de Rouville, encore à ses débuts, s'avère déjà florissante et utile, en égard à sa brève existence. Fondée le 19 octobre 1945, elle commença ses opérations le 27 novembre suivant. Le 20 février 1946, elle comptait 107 sociétaires, propriétaires d'un capital-actions de \$535.

Avec un actif encore modeste de \$5,000, elle réussit à prêter \$5,000, aux citoyens du village et de la paroisse.

M. Adrien Gagné, maire de la paroisse, est président de la Caisse, et M. Edgar Arès, gérant. Les autres membres du conseil de direction sont MM. Théodore Massé, Napoléon Oulmet et Roland Coderre.

La commission de crédit se compose de MM. Polidore Messier et Eugène Brodeur. Commission de surveillance, MM. Florimond Ducharme, Léo Giroux et Richard Larose.

La bénédiction solennelle de la Caisse a eu lieu, le 1er mars. La journée des sociétaires commença par une messe et la bénédiction eu lieu l'après-midi.

St-Nazaire

—Le cercle de l'U.C.F. avait organisé une petite soirée récréative au profit de l'oeuvre. L'assistance nombreuse se montra très satisfaite.

—M. Albert Lapiere s'est porté acquéreur d'un lopin de terre appartenant à M. Raymond Berard et de propriété de M. Téléphore Robitaille sise sur la rue Ste-Anne.

—M. Camille St-Martin est retourné sur sa ferme.

—M. Lorenzo Lépine est revenu du chantier de Sainte-Hélène de Chester.

—M. et Mme Léon Benoit de Drummondville, en visite chez M. Harris Benoit.

—Mlle Gisèle Gendron, de Drummondville en visite chez M. Emile Gendron, ainsi que M. et Mme Roger Loyer et leurs enfants, de Montréal.

—MM. Ernest Benoit, Emile Gendron, Rodolphe Parenteau furent délégués de la Coopérative locale auprès de la fédération, Montréal.

—M. Renaud Gaudette sera le fabricant de fromage et beurre pour le compte de la Coopérative. Ainsi que M. Jean-Jacques Bérard continuera de conduire le camion.

—M. Auguste Lavallée a été choisi directeur de la Ligue du Sacré-Coeur, en remplacement de M. Nazaire Aucoin, décédé.

—M. Jean-Louis Leduc vient d'acheter la propriété de M. Josaphat Poirier.

—M. Josaphat Poirier nous quittera bientôt pour aller demeurer à Saint-Joseph de Sorel ou il achète un emplacement.

—M. Arthur Jacob a acheté la terre de M. Jean-Paul Plante. M. Jean-Paul Plante a acheté la propriété de M. René Daunais.

—De passage à Contrecoeur, MM. les abbés Gilles Leblanc, Alexandre Beauvais et Bourdon, tous professeurs au Collège de Saint-Jean; Dr H. Cormier, de Sorel, et Mlle Antoinette Boucher, de Saint-François du Lac.

—Samedi, eut lieu le mariage de M. Gaetan Cormier, fils de M. et Mme Eucher Cormier, à Mlle Yolande Dupuis, fille de M. et Mme Emilie Dupuis.

M. Aimé Frappier, de cette ville, meurt à 61 ans

Saint-Denis, 4, (Spéciale)

M. Aimé Frappier, de cette ville, est décédé ces jours derniers, à l'âge de 61 ans. Il était le père du constable E. Frappier, de cette ville; trois filles, Mmes Raoul Dubois (Florence), Granby; Paul Mongeau (Antoinette), Saint-Hyacinthe, et Mlle Henriette, Granby. Lui survivent aussi six frères, MM. Arthur, Montréal; Alexandre, Saint-Hyacinthe; Ernest, Saint-Bonaventure; Ovide, Montréal; Valère, Saint-Marcel, et Hercule; ainsi qu'une sœur, Mme Henri Vincent (Maria), Saint-Marcel.

Les funérailles eurent lieu mardi dernier, à l'église du C.-Roi, sous la direction de la maison Bienvenue & Mongeau Enr. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Alphonse Girard, curé, et le service funèbre chanté par le R.P. Louis Hébert, assisté de MM. les abbés Joseph Lemieux et Paul Ménard, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Aimé Perrault, Arthur Ferron, Horace Desrosiers, Charles Bouchard, Adélard Girard et O. Sylvestre.

St-Jean-Baptiste

M. le curé Samuel Léveillé a distribué des images contre le blasphème, dimanche dernier.

—La prière du carême a lieu le mardi et le vendredi, à 3 heures 45 p.m.

—M. et Mme Bertrand Guertin recevaient leurs parents, dimanche dernier.

—M. Eddy Meunier s'est blessé un doigt en fendant du bois. Il a dû recevoir des soins à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe.

—M. Alfred Hamel était de passage à Saint-Hyacinthe, au cours de la semaine.

—M. Arthur Hamel et Philippe Tétrault sont allés à Montréal, la semaine dernière.

—M. et Mme Gérard Meunier et leur famille visitaient M. et Mme Elphège Meunier, dimanche.

—M. Arthème Lambert vient d'acquiescer un terrain sis dans la rue de la Coopérative et appartenant à M. Oza Saint-Jean. M. Lambert doit s'y construire une maison et un grand restaurant.

—Mme François Grenier a vendu le terrain occupé par son jardin; M. Hector Vincent se construira une maison à cet endroit.

—M. et Mme Gérard Meunier et leur famille visitaient M. et Mme Elphège Meunier, dimanche.

—M. Arthème Lambert vient d'acquiescer un terrain sis dans la rue de la Coopérative et appartenant à M. Oza Saint-Jean. M. Lambert doit s'y construire une maison et un grand restaurant.

—Mme François Grenier a vendu le terrain occupé par son jardin; M. Hector Vincent se construira une maison à cet endroit.

—M. et Mme Gérard Meunier et leur famille visitaient M. et Mme Elphège Meunier, dimanche.

—M. Arthème Lambert vient d'acquiescer un terrain sis dans la rue de la Coopérative et appartenant à M. Oza Saint-Jean. M. Lambert doit s'y construire une maison et un grand restaurant.

—Mme François Grenier a vendu le terrain occupé par son jardin; M. Hector Vincent se construira une maison à cet endroit.

Les premiers de classe à Saint-Denis

Saint-Denis, 4, (Spéciale)

Ci-après les noms des élèves qui se classèrent premiers en février, à l'école no 7 de Saint-Denis-sur-Richelieu, dirigée par Mlle Rita Richard:

6e année, Jeannine Gaudette, Jeanne d'Arc Richard; 4e, Maurice Lajoie, Ovide Leblanc; 3e, Gisèle Gaudette, Raoul Leblanc; 2e, Roland Charron, Marielle Gaudette; 1ère, Jules Leblanc, Marie-Claire Charron.

Saint-Robert

—M. et Mme Maurice Chapdelaine, de Yamaska, sont venus visiter Mme Joseph Parent qui est de retour de l'hôpital, où elle a séjourné une quinzaine de jours.

—M. et Mme Omer Parent, de Saint-Aimé, en promenade, chez M. Joseph Parent.

—Mlle Lucienne Racicot, de Sorel, a passé la journée du dimanche chez ses parents M. et Mme Joseph Racicot.

—Mlle Marie-Laure Arpin, de Sorel, en promenade chez ses parents M. et Mme Rodolphe Arpin.

—M. et Mme Gérard Meunier et leur famille visitaient M. et Mme Elphège Meunier, dimanche.

—M. Arthème Lambert vient d'acquiescer un terrain sis dans la rue de la Coopérative et appartenant à M. Oza Saint-Jean. M. Lambert doit s'y construire une maison et un grand restaurant.

—Mme François Grenier a vendu le terrain occupé par son jardin; M. Hector Vincent se construira une maison à cet endroit.

—M. et Mme Gérard Meunier et leur famille visitaient M. et Mme Elphège Meunier, dimanche.

—M. Arthème Lambert vient d'acquiescer un terrain sis dans la rue de la Coopérative et appartenant à M. Oza Saint-Jean. M. Lambert doit s'y construire une maison et un grand restaurant.

—Mme François Grenier a vendu le terrain occupé par son jardin; M. Hector Vincent se construira une maison à cet endroit.

—M. et Mme Gérard Meunier et leur famille visitaient M. et Mme Elphège Meunier, dimanche.

—M. Arthème Lambert vient d'acquiescer un terrain sis dans la rue de la Coopérative et appartenant à M. Oza Saint-Jean. M. Lambert doit s'y construire une maison et un grand restaurant.

—Mme François Grenier a vendu le terrain occupé par son jardin; M. Hector Vincent se construira une maison à cet endroit.

—M. et Mme Gérard Meunier et leur famille visitaient M. et Mme Elphège Meunier, dimanche.

—M. Arthème Lambert vient d'acquiescer un terrain sis dans la rue de la Coopérative et appartenant à M. Oza Saint-Jean. M. Lambert doit s'y construire une maison et un grand restaurant.

—Mme François Grenier a vendu le terrain occupé par son jardin; M. Hector Vincent se construira une maison à cet endroit.

Saint-Ours

—A été baptisé, Joseph-Richard-Maurice, fils de M. et Mme Gérard Hébert. Parrain et mar. M. et Mme Roméo Hébert, oncle et tante de l'enfant.

—A été baptisée Marie-Cécile-Louis-Francine, fille de M. et Mme Lionel Pélissier. Parrain et mar. M. et Mme Hector Chapdelaine, grands-parents de l'enfant.

—Mlle Bertrande Pélissier est allée passer quelques jours à Québec, chez sa sœur, Julie.

—Mlle Germaine Daigle est allée voir son frère, Pierre à Montréal de la Société de Jésus.

—Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mlle Rena Ménard, hospitalisée à Saint-Hyacinthe, où elle fut opérée pour l'appendicite, à Mme François Potvin, de retour de l'hôpital de Saint-Hyacinthe, et à Mlle Madeleine Isabelle, qui est entrée à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où elle est sous observation.

Bon Sommeil - Gai Réveil avec

OXO

Comme Bonnet de Nuit

TON PAIN EST IMBATTABLE!

LA LEVURE 'ROYAL' EST IMBATTABLE!

LES PAINS DE LEVURE ROYAL

FAIT DU PAIN RICHE, DÉLICIEUX, SAVOUREUX, PLUS DIGESTIBLE ET À MIE FINE! TOUJOURS EFFICACE, TOUJOURS FIABLE

Savourez

Red Rock COLA

AGENT AUTORISÉ

H. FONTAINE

Propriétaire de la Cie d'Eau Minérale et du célèbre PHILUDOR

632, Concorde Saint-Hyacinthe Tél. 59-w, Rés. 1382-w

Vous Etes-Vous Blessé?

PAINKILLER

Apporte un Soulagement Rapide

Pour Coupures, Contusions, Egratignures, Fissures et Morsures d'Insectes.

Pour Pousures, Coliques, Crampes, Diarrhées.

DR. DAVE & LAWRENCE - MONTRÉAL

GEORGES MICHON

TEINTURIER - NETTOYEUR - PRESSEUR

Seul entrepôt-frigidaire en ville à l'épreuve des mites, installation électrique de réfrigération vendue par la maison J.-E. Saint-Onge

LIVRAISON À DOMICILE

1045, des Cascades Tél. 228 - Domicile, 609 Saint-Hyacinthe

Le beau soleil de mars fait penser à Pâques, au printemps, aux vêtements légers. C'est le temps de faire nettoyer, teindre ou presser vos vêtements, complets, pardessus etc.. Plus tard, il y aura encombrement. Vous risquez un désappointement auquel nous ne pourrions remédier.

Mesdames, vous avez peut-être dans votre garde-robe de bons vêtements dont la couleur ne vous plaît pas. Demandez les conseils de nos experts en teinture. Leurs suggestions vous feront économiser de l'argent. Nous appliquons les teintures sur les vêtements complets ou défaits, selon ce que vous désirez.

Consultez-nous avant de disposer d'un vêtement quelconque.

Pour une somme modique, nous le remettrons à neuf.

Voyez nos annonces régulières dans votre journal.

NOUVELLES DE LA RÉGION

Réception chez M. et Mme L. Lussier, de Saint-Joseph

Une réunion de parents et amis avait lieu dimanche dernier chez M. et Mme Lionel Lussier, de Saint-Joseph. Des prix de présence et autres furent attribués au cours de la soirée. Un goûter fut servi à la fin de la réception. MM. Aimé Morissette, Roland Bazinet et Julien Carboneau firent les frais de la musique.

Parmi les invités, on remarquait Mme Aimé Morissette, Saint-Joseph; M. Maurice Gird, Valcourt; M. Clément Lussier, Mlle Madeleine Lussier, M. Paul Morissette, Mme Joseph Morissette, Mlle Yvette Lussier, M. Raymond Richard, tous de Saint-Hyacinthe; Mlle Françoise Martel, M. Omer Lussier et Ulysse Martel, tous de Saint-Simon; Mme Roland Bazinet, S. François; MM. Denis Richard, J. Paul Morissette, Fernand Morissette, Mlle Yvonne Berthiaume, Sainte-Rosalie; Mme Omer Lussier, M. J. Beaudoin, S. Simon, M. Joseph Morissette, M. et Mme Laurent Lussier, M. Denis Lacroix, M. Désautels, Germain Lemieux, Mlle Marie-Ange et Lucie Richard, Bernadette Beauregard, M. Jean-Paul Carboneau, M. Paul Morissette, tous de Saint-Hyacinthe; M. et Mme Théodore Lussier, S. Thomas d'Aquin; M. et Mme Auguste Lussier, Richelieu; Mlle Léonie Bouvier, M. Donat Bouvier, La Présentation; MM. et Mmes Omer Richard, Sylvio Richard, Emilie Berthiaume, Eugène Morissette, M. André Lussier, Mlle Réjeanne et Pauline Berthiaume, Marie-Aimée et Jules Richard, Germain Morissette, tous de Sainte-Rosalie; MM. et Mmes Wilfrid Morissette, Jean-Guy Lussier, Marcel Désautels, Raymond Lussier, Marcel Morissette, Mlle Denise et Hélène Morissette, Roland Lussier, J.-Luc Lussier, tous de Saint-Joseph.

M. A. Brodeur, de Saint-Liboire, meurt à 83 ans

S. Liboire, 7, D.N.C.

M. Albert Brodeur, de Saint-Liboire, est décédé ces jours derniers, à l'âge de 83 ans. Outre son épouse, née Corinne Collette, le défunt laisse une sœur, Rose-Anne, et un beau-frère, M. Amédée Brodeur, de Worcester, Mass. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Liboire, sous la direction de la maison Emile Godère. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Collette, qui chanta aussi le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Emile Lapiere, Joseph Marois, Alphonse Guertin, William Collette, Régis Collette et Joseph Lambert. Le deuil était conduit par MM. Napoléon Lamoignon et Wilbrod Brodeur.

Saint-Marc

M. et Mme Alphonse Archambault (Thérèse Changnon) font part de la naissance d'une fille baptisée Marie, Thérèse, Estelle.

Parrain et marraine: M. et Mme Paul-Emile Archambault.

Mlle Colette Fontaine et Denise Gagnon de la J.E.C. au couvent assistaient à la journée d'études tenu à Saint-Hyacinthe dernièrement.

Deux hommes et une femme ont été arrêtés dans le village mardi matin, en possession d'une auto volée à Longueuil.

Mlle Denise Gagnon de Montréal en visite chez Mme P. Lohelle en la de semaine.

Mlle Henriette Ducharme fait un séjour à Montréal elle est l'invitée de Mme V. Gagnon.

Camarades! Les premiers de classe à Saint-Charles

La succursale locale de la Légion Canadienne et le Comité Civique du Rétablissement des Anciens Combattants commencent aujourd'hui la publication d'une chronique qui s'adresse aux membres de la Légion, à tous les autres anciens combattants et à la population de la région de Saint-Hyacinthe. Elle paraîtra chaque semaine, sous la rubrique ci-dessus. Nous relatons les activités de nos ex-militaires et nous exposerons toutes questions touchant de près ou de loin à leur rétablissement dans la vie civile. Tout avis de la Légion à ses membres paraîtra ici. Ces derniers sont priés d'en prendre note. Au nom de tous les anciens combattants nous remercions de tout cœur nos journaux locaux de leur hospitalité, grandement appréciée.

Le retour à la vie civile

Lorsque tous les militaires du Canada auront été licenciés, le nombre de nos anciens combattants des deux dernières guerres se chiffrera facilement au million. Un très grand nombre sont déjà maris et pères de quelques enfants. Nous croyons ne rien exagérer en affirmant que, dans quelque temps, lorsque le licenciement sera complet, plus du quart de la population canadienne sera composée de vétérans, de leurs épouses et enfants. On comprendra facilement que la situation de ces familles aura une influence considérable sur le bien-être des autres. Si la condition des premières est mauvaise, tout ira très mal au pays. Point n'est besoin d'être sociologue pour se rendre compte que le sort des anciens combattants est une question vitale pour tous les Canadiens sans exception; il y a de l'intérêt de tous et tous nous pouvons et devons contribuer à la solution de ce problème.

On célébrera

Notre succursale de la Légion procédera sous peu à l'installation des officiers qu'elle a récemment élus à son conseil exécutif. Cette fête est toujours l'un des événements les plus remarquables de l'année, chez nos légionnaires. Un comité est déjà formé pour son organisation et nous serons bientôt en mesure de vous en faire connaître le programme.

A la semaine prochaine

Votre chroniqueur n'a malheureusement aucun talent littéraire, il le regrette sincèrement, mais il souhaite tout de même que vous ferez un devoir, dans l'intérêt des anciens combattants, de le lire fidèlement chaque semaine.

Le Légionnaire

Richelieu

A M. et Mme Ernest Baudet (Rosilda Fournier) est née une fille baptisée: Marie, Germaine, Gisèle. Parrain et marraine M. Patrice Charrette et Mlle Rose-Aimée Fournier.

Une citoyenne de Hartford Connecticut, qui a demeuré plusieurs années dans le village de Richelieu est décédée la semaine dernière dans la personne de Mme Zoël Caron (Adeline Dulude).

M. Joseph Tremblay est décédé dimanche, 3 mars à Richelieu, à un âge avancé, après une longue maladie. Outre son épouse, il laisse un fils, Léonce. Les funérailles auront lieu mardi.

Saint-Charles, 3, D.N.C.

Ci-après les noms des premiers de classe à Saint-Charles-sur-Richelieu, en février:

9e année, Cécile Bousquet, Marguerite Prieur;

8e, Gertrude Patenaude, Estelle Messier;

7e, Pierrette Ayotte, Denise Jarret;

6e, Andrée Lavallée, Marlette Hébert;

5e, Suzanne Dyon, Pierrette Provost;

4e, Colette Séguin, Ellane Mousseau;

3e, Aline Couillard, Jeannine Lebrun;

2e, Huguette Roy, Roger Dyon;

1ère, Louise Séguin, Claude Fournel.

St-Théodore

Mmes Victor Desautel et Rosaire Dupont, sont de retour d'une retraite fermée suivie à la Villa Ste-Jeanne-d'Arc Saint-Hyacinthe.

M. et Mme Onésime Lavardière en fin de semaine à Drummondville chez M. Alcide Martineau.

M. et Mme Omer Brodeur leur fils Réal et Jean-Guy. M. et Mme Gérard Fontaine leurs enfants Gisèle et André de Saint-Hyacinthe, en visite la semaine dernière chez M. Rosaire Fontaine.

Mlle Thérèse Lanthier et Thérèse Decelles se sont soumise à une intervention chirurgicale à l'hôpital St-Charles de Saint-Hyacinthe.

M. et Mme Emile Fontaine nous ont quitté pour aller demeurer à Upton.

Mme Théodore Jodoin a été passer la semaine dernière à St-Guil-laume chez Mme Henry Fontaine.

M. Paul Jodoin s'est soumise à une intervention chirurgicale à l'hôpital St-Charles de Saint-Hyacinthe.

M. et Mme Arthur Beaudoin, M. et Mme Orpha Breault, Mme Jules Desautel son fils Rémi en fin de semaine à Drummondville chez leurs parents.

Mme Téphore Dumaine est de retour d'un voyage de quelques mois à Waterbury Conn.

M. Raoul Breault de Piffeld Mass. M. et Mme George-Etienne Leclerc de Montréal, M. et Mme René Jacques de Wickham, Mlle Fernande Leclerc de Drummondville; M. et Mme Joseph Ethier, leur fils Gaston et Jean-Paul, Jean-Noël Ethier de St-Nazaire, Mlle Germaine Nadeau de Wickham en visite dimanche dernière chez Mme Wilfrid Leclerc.

Saint-Charles

Un souper donné dimanche, 3 mars, chez M. Joseph Chaume, réunissait les personnes suivantes: MM. et Mmes Théodèle Langlois, René Bazinet, Rosaire Bazinet et Marcel Bazinet; Mme Yve Joseph Bazinet; Mlle Jeannine Langlois et M. Adrien Brodeur; Mlle Yvonne Chaume et M. Jean-Gabriel Hébert; Mlle Léa Chaume et M. Noël Cordreau; Mlle Béatrice Chaume et Marlette Langlois; MM. Onil Langlois et Lucien Chaume. Les invités conservent de cette soirée, un souvenir charmant.

Les jeunes filles de la paroisse qui ont pris part à la retraite fermée préchée à la Villa Ste-Jeanne-d'Arc de Saint-Hyacinthe, par M. l'abbé L. Laroche, sont les suivantes: Mlle Béatrice Chaume, organisatrice; Mlle Pauline Pratte, Denise Benoit, Marthe Jarret, Madeleine Bousquet, Gisèle Benoit, Marguerite Bousquet, Jeannine Langlois et Lucienne Beauregard.

M. et Mme Adrien Dyon ainsi que M. Raoul Messier, étaient dimanche les invités de Mme Ulédrie Gagnon, de Montréal.

Récemment de passage chez M. Stanislas Gauthier: M. et Mme Marcel Hébert, de Ste-Madeleine.

La famille Ephrem Bousquet remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie dans le deuil qui l'a frappée.

La soirée du Club Récréatif Yamaska eut un beau succès

La soirée récréative offerte aux membres du Club Récréatif Yamaska, samedi dernier, à la Philharmonique, a connu un beau succès. Deux orchestres de choix, le Star-dust Five et celui de M. J.-E. Dupré, firent les frais de la musique, que transmettait un système de haut-parleurs gracieusement fourni par Canada Radio Service. Le président actif, M. L.-E. Girard ainsi que les membres du Conseil, en s'excusant de n'avoir pu accommoder tous les invités, faute d'espace, désirant remercier tous ceux qui ont répondu à leur invitation et profitent de l'occasion pour informer le public que des dispositions spéciales seront prises pour la prochaine soirée.

Salons de barbiers fermés lundi, 11 mars

La retraite fermée annuelle des barbiers aura lieu du 10 au 12 mars. On verra en conséquence prendre note que les salons de barbiers et les salons de coiffure de la ville de Saint-Hyacinthe seront fermés toute la journée de lundi, 11 mars.

St-Barnabé

La retraite paroissiale doit commencer le 6 mars, pour se terminer dimanche soir, le 10, avec représentation du film "Golgotha", à la salle paroissiale. L'entrée est de 25 sous.

L'assemblée annuelle de la Crémierie a eu lieu mardi dernier. M. Bernard Laramée, inspecteur, était présent, et il donna des conseils sur le soin et la propreté du lait. Les membres du nouveau bureau de direction sont M. Ferdinand Bourque, président; directeurs: MM. Ernest Leblanc, Léopold Languegrand, Rosaire Richard, Hervé Grouard, Roland Cloutier, Bernard Gadois; secrétaire, Mlle Odina Grouard.



BRIQUES AU FROMAGE "MAGIC"
1 1/2 tasse farine 1 c. à soupe
1/2 tasse lait 1/2 c. à thé sel
1/4 c. à thé sel 6 c. à soupe fromage râpé
2 c. à thé Poudre à Pâte "Magic" (Lorsqu'à moitié cuite, placez un carré de fromage sur la brique pour plus de saveur)
Trempez ensemble les ingrédients secs et incorporez le shortening. Mélangez-y légèrement le fromage; puis ajoutez le lait peu à peu. Abaissez sur plaque enfumée à 1/2 pouce d'épaisseur. Découpez avec petit emporte-pièce à briques. Cuisez à four chaud (475°F.), 12 à 15 minutes. Donnez 12 briques.



Réception chez M. et Mme P. Poirier, de Saint-Denis

S. Denis, 5, (Spéciale)

Une réception avait lieu la semaine dernière, chez M. et Mme Poirier, de Saint-Denis-sur-Richelieu. Parmi les invités, on remarquait MM. Roch Meunier, Camille Lussier, Denis Bélanger, Azarie Sirois, Donat Meunier, M. et Mme Auguste Lussier, Mlle Lucie Lachambre, Jeanne-Mance Lachambre, Adrienne Laflamme, Lucie Guertin.

St-Thomas d'Aquin

La famille Oliva Pelletier recevait à l'occasion du lundi gras. Mme Alfred Beauregard, M. et Mme Joseph Pelletier, M. Osa Pelletier, Denise, Jeannine, Jean-Louis, Roger Pelletier, Léa Léocadie, Saint-Pierre, Victor, Irénée Boulay, Jean-Paul, Hervé, Roger Beauregard, M. Urbain Leblanc, Mlle Denise, Romuald Beauregard, Mlle Juliette Bousquet, La Présentation, Mlle Raymond Jeannette André Gauthier, Mlle Denyse Bienvenue, Mlle Claire Gisèle Simone Jean-Paul Boulay, Cécile Perron, Saint-Hyacinthe, Mlle Adeline Gauthier, Irénée Gosselin, M. Roland, René Chartier, M. et Mme Clément Racine leur fils Rosaire, M. et Mme Ulédrie Pelletier, M. Julien et Mlle Pelletier, M. et Mme Joseph Rainville, Sainte-Rosalie, Mlle Lucienne, M. Albin Racine Philippe, Roger, Hilaire Raymond Racine, Roger, Isidore Vermette, tous de Saint-Simon, Yolande Plante, S. Dominique, Mlle Rita, Fernande, Bernard Leblanc, Saint-Barnabé-Sud.

Les musiciens étaient MM. Joseph Pelletier, Urbain Leblanc, Albin Racine, Bernard Leblanc.

Mme H. Lemoine, de cette ville, en deuil de son père

Shawinigan, 4, (Spéciale)

M. J.-A. Larose, de Shawinigan, est décédé ces jours derniers, à l'âge de 67 ans. Il était le père de Mme Henri Lemoine (Gisèle), de Saint-Hyacinthe, et laisse, outre son épouse, née Laura Dupuis, deux fils, MM. Louis-Théo et Gilles, de Chicoutimi; trois filles, Mmes A. de Grandmont (Simone), Shawinigan; Henri Lemoine (Gisèle) déjà mentionnée, et Mlle Pauline, Shawinigan. Les funérailles eurent lieu à Shawinigan.

Mme N. Daudelin, de cette ville, meurt à 66 ans

Mme Napoléon Daudelin, née Emma Corneau, de cette ville, est décédée ces jours derniers, à l'âge de 66 ans. Outre son époux, la défunte laisse deux fils: MM. Paul Daudelin, de cette ville, et Wellie, des Trois-Rivières; deux filles: Mmes Paul Hains (Vivie), et Percy Smith (Marie-Pauline), de cette ville. Lui survivent aussi trois frères: MM. Toussaint Corneau, Saint-Dominique; Edmond, du Saguenay; et Alfred, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur; trois sœurs: Mlle Rose Corneau, Montréal; Mmes Victor Gervais (Georgiana), de cette ville, et Michel Côté (Albina), Sainte-Thérèse.

Les funérailles eurent lieu mercredi dernier à la cathédrale, sous la direction de la maison Bienvenue & Mongeau Eir. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Rosario.

Morin qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Gendron et Lavallée, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Georges Saint-Jean, Joseph L'Archevêque, Adélard Provost, Hormidas Desmarais, Elias Desmarais et Albert Richard.



Bray Hatchery, 30 rue Dufferin, Sherbrooke, (poussins en montre) J.-Ed. Morin, St-Liboire;

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY, LIMITED
Le Conseil d'administration a déclaré aujourd'hui les dividendes suivants:
Actions privilégiées participant 6% cumulatifs
No. 105 Dividende trimestriel de \$1.50 par action payable le 15 avril 1946 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 20 mars 1946.
Actions ordinaires sans valeur nominale
No. 84, Dividende trimestriel de 20 cents par action payable le 15 mai 1946 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 19 avril 1946.
L. C. HASKELL, Secrétaire.
Montréal, 25 janvier 1946.

Succès de deux assureurs-vie



W. Chapdelaine

Représentants bien connus de la division de Québec-ouest de la Confédération Life Association qui ont tous les deux été admis au club senior de production de leur compagnie à la suite de leur production en 1945. Les versements de la Confédération Life à ses assurés et à leurs bénéficiaires ont atteint



Pierre Arpin

\$13,594,780 en 1945 et les assurances en cours à la fin de l'année s'élevèrent à \$821,950,297. Fondée en 1871, la Confédération Life s'est développée en même temps que le Canada et célèbre cette année sa soixante-quinzième année de service.

Trois employés du C.P.R. députés à Québec



TROIS employés du Pacifique Canadien, députés à l'Assemblée législative à Québec, se sont rencontrés à l'ouverture de la nouvelle session, ce jour derniers. Ce sont, de gauche à droite, MM. Camille Côté, député de Ste-Marie et conseiller de la ville de Montréal,

mécanicien à l'emploi du Pacifique Canadien depuis 1923; Maurice Bellemare, député de Champlain, serrurier depuis 1942; et H. A. Gosselin, député de Missisquoi, expéditeur de trains à Farnham et à l'emploi du C.P.R. depuis 1912.

PAUL-E. POIRIER

Le plus chic Salon de fourrures et d'exclusivités féminines de la Région

ATTENTION
Protégez vos fourrures contre le FEU, le VOL et les MITES. Protection 12 mois durant, et n'importe où en Amérique. Taux: 2 1/2% de votre propre évaluation. 2% pour entreposage seulement. "PLAN AMERICAIN"
Pour tous renseignements, appelez: 634, Département de la Fourrure, 2e étage.

"POIRIER" est Synonyme de QUALITÉ - SERVICE - ÉCONOMIE

"EDIFICE POIRIER" 1795, rue des Cascades Tél. 634 ou 676 Saint-Hyacinthe



LES SPORTS

Le Saint-Hyacinthe termine sa saison de hockey en 3e place dans la Ligue Provinciale

Les nôtres perdirent samedi soir, 4 à 2, à Sherbrooke, mais gagnèrent la joute de dimanche, 6 à 5. — Beau geste du président Lalime. — Alignement et sommaire des rencontres.

Samedi soir, devant une forte assistance de plus de 1600 personnes, les Randies de Sherbrooke ont causé une surprise aux Saints en comptant quatre points dans la troisième période en comptant trois points tandis que les locaux en réussissaient deux.

Les Saints prirent les devants 1 à 0 à la première période grâce à un but de Maurice Bastien sur les passes de Bessette et Lauzon. Aucun point ne fut compté dans le second engagement et les Saints comptèrent un autre point au début de la troisième période grâce à Bessette qui déjoua Dion après avoir intercepté des passes parfaites de Bastien et Lauzon. Cinq minutes plus tard, le noir Herbie Cornegie comptait un but chanceux de la ligne. Ce but stimula les visiteurs qui comptèrent trois autres points sans riposte. Marshall, Côté et H. Cornegie déjouant Renaud.

Pour les locaux, la ligne Bastien-Bessette fut la plus en vedette de même que les défenses Marcel Larochelle et Despelteau. Pour le Rand du gérant Yvan Dugré, le noir Herbie Cornegie fut l'étoile de même que le gardien de buts Dion, qui joua une magistrale partie dans ses filets.

Voici le sommaire et l'alignement de cette joute:

Sherbrooke: Buts, Dion; défenses, Longpré, Ranger; centre, H. Cornegie, McIntyre; subs, Gagnon, Heindl, Côté, Redmond, Marshall, Labarre, McDougall, Lemire.

S-Hyacinthe: Buts, Renaud; défenses, Larochelle, Despelteau, centre, Bourcier; ailes, Connolly, Lajoie; subs, Ménard, R. Demers, Bastien, Bessette, Lauzon, Savary, Archambault, Lalonde, Vallières.

Arbitres: Mundy et Ranger.

Première période
1-S-Hyacinthe-Bastien (Connolly)
2-S-Hyacinthe: Ménard (Bourcier, Connolly)
3-Lachine: B. Morin (J. Morin)
Punitions: Phillips, Connolly, Despelteau.

Deuxième période
4-S-Hyacinthe: Bastien (Despelteau)
5-Lachine: Thériault (McCurry)
6-S-Hyacinthe: Bourcier (Lajoie)
Punitions: Bastien, Despelteau (4), Savary, maj., Boileau, maj.

Troisième période
7-Lachine: J. Morin (Desroches)
8-S-Hyacinthe: Savary (Archambault, Despelteau)
9-Lachine: J. Morin (B. Morin)
10-S-Hyacinthe: Vallières (Savary, Archambault)
11-Lachine: Paulsen
Punitions: Hamel

Aucun point.
Punitions: Ménard, O. Carnegie, Bessette, Heindl.

Troisième période
2-S-Hyacinthe-Bessette (Bastien, Lauzon) 4.11
3-Sherbrooke-H. Carnegie (McDougall) 9.06
4-Sherbrooke-Marshall (McDougall) 10.48
5-Sherbrooke-Côté (Labarre) 15.36
6-Sherbrooke-H. Carnegie 18.30
Punitions: H. Carnegie, Despelteau, Ménard.

Victoire des Saints 6-5, sur le Lachine.

Les Saints de S-Hyacinthe, qui marquaient le retour du président Ubald Lalime, malade depuis une semaine, ont difficilement défit les Rapides de Lachine au compte de 6-5, dimanche dernier dans une des joutes les plus contestées, de la saison, devant plus de 1500 personnes.

La deuxième et la troisième ligne d'attaque des locaux jouèrent magnifiquement pour ainsi prendre part à cinq des six buts. La deuxième ligne y alla de quatre buts tandis que la troisième ligne assumait la victoire aux Saints en comptant le cinquième et le sixième but.

L'Université gagne contre le Séminaire, mardi, par 11 à 5

Mardi après-midi, à l'aréna, avait lieu une partie de hockey contre l'Université de Montréal "Cours Dentaire" et le Séminaire de S-Hyacinthe, devant plus de 300 personnes.

L'Université l'emporta 11 à 5, dans une joute rapide et enlevante. Parmi ces jeunes joueurs que nous avons vus à l'oeuvre, plusieurs ont l'effort pour devenir professionnels. Ils patinent et manient le bâton comme des joueurs expérimentés. Des deux côtés nous avons vu des combinaisons parfaites et réussies. Un fait à noter, dans cette rencontre, Maurice Bédard, maintenant à l'Université, jouait contre son copain de ligne Coco David. En effet, qui ne se souvient de cette fameuse *Kid Line Savary-Bédard-David*, du club local de 1943-44.

Pour les vainqueurs, François Desparts et Coza complètent chacun trois francs buts, tandis que Choquette et Benoit y allèrent de deux buts chacun. Maurice Bédard compta un but et mérita trois assistances, tandis que pour les perdants, la ligne Goulet-David-A. Paris compta quatre des cinq buts. Le jeune gardien de buts du Séminaire, Turcotte, fut très brillant dans ses filets, malgré le compte élevé. Il fut très mal protégé par ses joueurs de défense.

Voici l'alignement et le sommaire de cette joute:

Lachine—Buts: Ménard; défenses: Hamel et Phillips; centre: Paulsen; ailes: Perron et Ramsay. Subs: Mc Curry, Mayer, Champagne, B. Morin, Desroches, Boileau, Thériault.

S-Hyacinthe—Buts: Renaud; défenses: Larochelle et Despelteau; centre: Bourcier; ailes: Lajoie et Connolly. Subs: Ménard, Bastien, Lauzon, Bessette, Savary, Archambault, Vallières, Lalonde.

Arbitres: Murray et Mullins

Première période
1-S-Hyacinthe: Lajoie (Connolly)
2-S-Hyacinthe: Ménard (Bourcier, Connolly)
3-Lachine: B. Morin (J. Morin)
Punitions: Phillips, Connolly, Despelteau.

Deuxième période
4-S-Hyacinthe: Bastien (Despelteau)
5-Lachine: Thériault (McCurry)
6-S-Hyacinthe: Bourcier (Lajoie)
Punitions: Bastien, Despelteau (4), Savary, maj., Boileau, maj.

Troisième période
7-Lachine: J. Morin (Desroches)
8-S-Hyacinthe: Savary (Archambault, Despelteau)
9-Lachine: J. Morin (B. Morin)
10-S-Hyacinthe: Vallières (Savary, Archambault)
11-Lachine: Paulsen
Punitions: Hamel

Aucun point.
Punitions: Ménard, O. Carnegie, Bessette, Heindl.

Troisième période
2-S-Hyacinthe-Bessette (Bastien, Lauzon) 4.11
3-Sherbrooke-H. Carnegie (McDougall) 9.06
4-Sherbrooke-Marshall (McDougall) 10.48
5-Sherbrooke-Côté (Labarre) 15.36
6-Sherbrooke-H. Carnegie 18.30
Punitions: H. Carnegie, Despelteau, Ménard.

Victoire des Saints 6-5, sur le Lachine.

Les Saints de S-Hyacinthe, qui marquaient le retour du président Ubald Lalime, malade depuis une semaine, ont difficilement défit les Rapides de Lachine au compte de 6-5, dimanche dernier dans une des joutes les plus contestées, de la saison, devant plus de 1500 personnes.

La deuxième et la troisième ligne d'attaque des locaux jouèrent magnifiquement pour ainsi prendre part à cinq des six buts. La deuxième ligne y alla de quatre buts tandis que la troisième ligne assumait la victoire aux Saints en comptant le cinquième et le sixième but.

Tony Demers est champion des compteurs

Bien qu'inactif depuis un mois, Demers se classe premier des compteurs de la Ligue provinciale.

Le rapide Tony Demers, des Saints, inactif depuis un mois, a remporté le championnat des compteurs de la Ligue Provinciale du président Ernest Comte, avec 49 buts et 32 assistances pour un grand total de 81 points. Le noir Herbie Cornegie, des Randies de Sherbrooke, qui a participé à toutes les parties de son club, vient en deuxième place avec un total de 79 points, tandis qu'Armand Bourdon, du Victoriaville, se classe troisième avec 67 points. Joe Desroches est le meilleur compteur des Rapides de Lachine avec un total de 55 points tandis que Young domine chez les joueurs du Drummondville, avec un total de 50 points. Young est sur un pied d'égalité avec Maher.

Tony Demers a réussi le plus de francs buts, soit 49, tandis que Maurice Bastien a le plus d'assistances soit 42. Marcel Larochelle est le badman de la ligne. Chez les joueurs de défense, Gagnon, du Sherbrooke, est le meilleur avec 6 points et 36 assistances pour un total de 42. Nadeau, du Victoriaville, est le meilleur gardien de buts, n'ayant été déjoué que 120 fois, pour une moyenne de 3 points par partie.

Voici la liste des compteurs pour la saison:

	B.	A.	Pts
Demers, S.H.	49	32	81
H. Cornegie, Sherb.	46	33	79
Bourdon, Victoriaville	26	41	67
Bastien, S-Hyacinthe	23	42	65
Desroches, Lachine	27	28	55
Boisclair, Victoriaville	25	29	54
P. Hébert, Victoriaville	21	33	54
Lauzon, S-Hyacinthe	18	36	54
McIntyre, Sherbrooke	19	34	52
O. Cornegie, Sherb.	22	28	50
Perron, Lachine	26	22	48
Young, Drummondville	31	19	50
Maher, Drummondville	14	31	45
Labarre, Sherbrooke	16	29	45
B. Morin, Lachine	18	25	43
Gagnon, Sherbrooke	6	36	42

Voici le sommaire de cette joute:

ROYAL—Buts: Fredale; défenses, Mott, Toohy; centre, Hay; ailes, Del Vecchio, Bélanger; sub: E. Meagher, J. Meagher, Moore, Krompoltch, Larée, Denis, Manastorsky.

CONCORDIA — Buts: Martin; défenses: Pilon, Loiseleur; centre, Lucas; ailes: Durand, H. Bourgeois; sub: Gladu, Richard, Laplante, A. Bourgeois, Bernaquet, Auger, Desrochers, Contant.

Arbitres: Red Storey et Hello Gagnon.

Première période
1-Concordia: Gladu (Laplante, Richard) 6.30
2-Royal: Moore (E. Meagher) 15.05
Punitions: Manastorsky, Pilon, Loiseleur (3), Toohy, Gladu, Del Vecchio (majeure), Lucas (majeure), Manastorsky (mineure et majeure).

Deuxième période
3-Royal: Hay (Manastorsky) 2.35
4-Concordia: Laplante (Gladu, Richard) 19.25
5-Concordia: Durand 12.15
6-Concordia: Gladu (Laplante) 18.31
Punitions: Toohy (mineure et mauvaise conduite), Loiseleur, Lucas.

Lors de cette assemblée, il a été décidé que l'ouverture officielle de la ligue se ferait à Saint-Hyacinthe, le 5 mai, et le Lachine sera le visiteur.

Il est encore trop tôt pour savoir quels seront les joueurs qui porteront les couleurs du Saint-Hyacinthe, mais on croit dans des milieux assez bien renseignés que Berman Bronsman, Oscar Ambouchon, Claude Savary, Roland Filiotte, Yvon Bazinet, Clover, Runge et Wedley joueront de nouveau pour les locaux.

Le Sherbrooke prend les devants par une victoire de 3 à 0

Les Randies de Sherbrooke dont la poussée enlevante, à la fin de la saison, les a conduits à la première place dans le classement de la Ligue provinciale, ont continué, mardi soir, leur marche victorieuse en remportant la victoire dans la première joute de leur série semi-finale contre les Rapides de Lachine qu'ils ont blanchis par le compte de 3 à 0.

Cette joute a été une des plus intéressantes disputée à Sherbrooke et ce ne fut que dans les dernières minutes de la joute que les Randies furent véritablement assurés de la victoire. Redmond et Marshall ont dirigé l'attaque des vainqueurs, le premier en comptant un point et un assist pendant que Marshall obtenait deux assists. Le blanc et Labarre ont compté les autres points des vainqueurs. Les Randies ont compté un point dans chacune des périodes. Roland Ménard et Roland Dion se sont livrés un duel enlevé dans leurs filets respectifs. Les Rapides se sont appliqués à surveiller la ligne formée des frères Cornegie, Ossie et Herbie et Mannie McIntyre. Ils sont parvenus à tenir cette ligne en échec mais durant ce temps les autres lignes parvenaient à se mettre en évidence pour assurer la victoire à leur club.

Voici l'alignement et le sommaire de cette joute:

LACHINE — Buts: Ménard; défenses, Phillips et Hamel; centre, J. Morin; ailes: B. Morin et Jos. Desroches; sub: McCurry, Meyer, Paulsen, Perron, Ramsay, Thériault, Costigan et Champagne.

SHERBROOKE — Buts, Dion; défenses, Ranger et Longpré; centre, Marshall; ailes, Redmond et Labarre; sub: Gagnon, Heindl, Ossie Cornegie, Herbie Cornegie, M. McIntyre, Lilly, Lemire et Côté.

Première période
1-Sherbrooke: Leblanc (Redmond, Marshall) 10.55
Punitions: Costigan, H. Cornegie.

Deuxième période
2-Sherbrooke: Redmond (Marshall, Ranger) 2.02
Punitions: Hamel, Ranger.

Troisième période
3-Sherbrooke: Labarre (Côté, Lemire) 13.50
Punition: Phillips.

Voici le sommaire de cette joute:

ROYAL — Buts: Fredale; défenses, Mott, Toohy; centre, Hay; ailes, Del Vecchio, Bélanger; sub: E. Meagher, J. Meagher, Moore, Krompoltch, Larée, Denis, Manastorsky.

CONCORDIA — Buts: Martin; défenses: Pilon, Loiseleur; centre, Lucas; ailes: Durand, H. Bourgeois; sub: Gladu, Richard, Laplante, A. Bourgeois, Bernaquet, Auger, Desrochers, Contant.

Arbitres: Red Storey et Hello Gagnon.

Première période
1-Concordia: Gladu (Laplante, Richard) 6.30
2-Royal: Moore (E. Meagher) 15.05
Punitions: Manastorsky, Pilon, Loiseleur (3), Toohy, Gladu, Del Vecchio (majeure), Lucas (majeure), Manastorsky (mineure et majeure).

Deuxième période
3-Royal: Hay (Manastorsky) 2.35
4-Concordia: Laplante (Gladu, Richard) 19.25
5-Concordia: Durand 12.15
6-Concordia: Gladu (Laplante) 18.31
Punitions: Toohy (mineure et mauvaise conduite), Loiseleur, Lucas.

Lors de cette assemblée, il a été décidé que l'ouverture officielle de la ligue se ferait à Saint-Hyacinthe, le 5 mai, et le Lachine sera le visiteur.

Il est encore trop tôt pour savoir quels seront les joueurs qui porteront les couleurs du Saint-Hyacinthe, mais on croit dans des milieux assez bien renseignés que Berman Bronsman, Oscar Ambouchon, Claude Savary, Roland Filiotte, Yvon Bazinet, Clover, Runge et Wedley joueront de nouveau pour les locaux.

rencontres alors que le Frère Darveau fut vaincu par M. Gérard Daigle, professeur à l'Ecole Technique. Gérard Daigle réussit des comptes de 21-12 et 21-14. Le deuxième de la liste se termina à l'avantage de Germain Saint-Roch, alors qu'il réussit à éliminer Bruno Brillan après avoir perdu une partie à celui-ci. Les comptes furent de 18-21, 21-18 et 21-19. Les autres vainqueurs des Préliminaires sont Paul-Yvon Brassard, qui élimina Roland Léonard 21-10 et 21-16. Jean-Paul Morin a déclassé Robert Phaneuf 21-7 et 21-16. Le R. Frère Bédard, Roger Gadbois et Jacques Désautels ont gagné par défaut à la suite de l'absence de leurs adversaires.

Amédée Gaudreault faisait son premier pas vers la victoire en ayant facilement raison de Marcel Saint-Roch, au compte de 21-5 et 21-6.

Au cours des premières éliminatoires, Jean-Paul Morin eut raison du R. Frère Bédard 12-21, 21-10 et 21-16. Paul-Yvon Brassard après une défaite et il élimina le professeur Daigle par des scores de 17-21, 21-14 et 21-9. Jacques Désautels eut raison de Germain St-Roch 21-14 et 21-15. Amédée Gaudreault n'eut aucune difficulté contre Roger Gadbois, qu'il déclassa par des scores de 21-12 et 21-11.

Au cours du match, le plus chaudement disputé, Jean-Paul Morin remporta la victoire et ainsi s'assura une place dans la finale. Jean-Paul dut travailler ferme pour mater Jacques Désautels, qu'il réussit à vaincre par des comptes de 23-21, 21-15 et 23-21. Dans l'autre semi-finale, Amédée Gaudreault avait le dessus sur Paul-Yvon Brassard et il s'en débarrassa par des scores de 21-15, 21-19 et 21-22.

Nous fûmes les spectateurs intéressés d'un magnifique match, au cours de la Finale, alors que Jean-Paul Morin et Amédée Gaudreault bataillèrent pour le trophée. Après une dure lutte, Amédée remporta les honneurs en réussissant des comptes de 21-16, 21-8 et 21-9. Jean-Paul Morin se trouvait éliminé même après avoir gagné la première partie au score de 23-21.

Par cette victoire, Gaudreault a mérité la première inscription sur le trophée et s'il réussit deux autres gains, il deviendra le possesseur du trophée.

G. P.

CHARPENTIER Service Shop

Réparations de lavesuses de toutes sortes, moteurs électriques ou à essence. Pièces de rechange. Transport gratuit. Ouvrage garanti.
1838, RUE des CASCADES derrière l'établissement
Ph. Philie
Tél. 620

CORDONNERIE GÉRARD

GERARD MOREAU, prop.
Réparations générales
SHINE
Articles en cuir repoussé de tout genre
Chaussures pour hommes et enfants
2050, DES CASCADES
EN FACE DE LA PENMANIA
SAINT-HYACINTHE

Réparation — Service rapide — Prix bas

J.-L. SAINT-PIERRE

HORLOGER-BIJOUTIER

Montres pour hommes et dames
Bagues à diamants et jones
Bijoux et bagues de fantaisie.

2729, rue SAINT-PIERRE

SAINT-HYACINTHE
Im

BOIS DE CHAUFFAGE

\$4.50 la corde d'un pied (32 pieds cubes)

Fernand Lefebvre

10, S-THOMAS, TÉL. 1266
SAINT-JOSEPH

RÉSIDENCE:
293, CONCORDE, VILLE

LES NOUVELLES DE SAINT-HYACINTHE,

commanditées par **Canada RADIO Service**, seront présentées tous les soirs à 6.30 hres à partir du 11 mars, au poste C. H. E. F. de Granby.

CANADA RADIO SERVICE

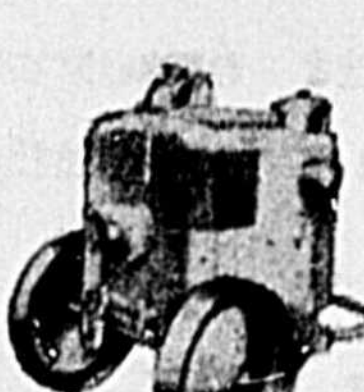
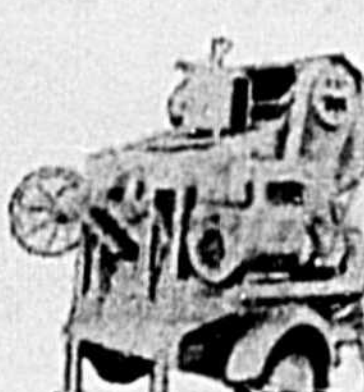
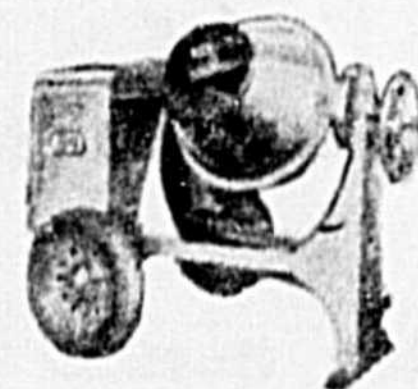
ENR.

352, RUE MONDOR—TÉL. 1370 - DOMICILE, 1566-J
SAINT-HYACINTHE

A ceux qui projettent de construire ou faire des réparations,

Gaston Chenette

offre en location les machines suivantes



2 Compresseurs pour percer les trous dans le ciment, briser le ciment et la terre gelée.

1 Malaxeur d'un demi — sac pour les travaux légers.

1 Malaxeur d'un sac pour solages et divers travaux

1 Malaxeur de deux sacs, et 1 Malaxeur de trois sacs, pour travaux plus importants.

3 Pompes à gasoline d'une capacité de 10 mille à 30 mille gallons à l'heure

1 machine à polir les planchers de ciment.

Durant la saison froide, j'ai maintenant une machine spéciale s'adaptant à mes malaxeurs pour chauffer le ciment.

Gaston Chenette

255, rue de la Concorde, — S-Hyacinthe — Tél. 766-J

LE MAGICIEN ROSA



Rosa, célèbre magicien dont les tours tiennent parfois du prodige, donnera une grande représentation au Patronage de cette ville, le 30 mars prochain. On le voit ici en train d'exécuter l'un de ses trucs les plus difficiles.

Cette soirée, qui est sous les auspices de l'Association des Anciens du Patro, promet de remporter un vif succès s'il faut en juger par la vente rapide des billets. La représentation durera deux heures et mettra en vedette, outre le professeur Rosa, plusieurs artistes fort habiles eux aussi. Le module prix d'admission exigé (50 sous), ne cadre certes pas avec la valeur du spectacle présenté; un prix populaire afin de permettre à un plus grand nombre de personnes d'y assister. Le plan de la salle est exposé à la Pharmacie Laucet, où les billets sont en vente.

Quelle différence
OXO
apporte à vos recettes!

Gabriel Lafontaine

1077, RUE GIRAUD
TÉL. 1555

SAINT-HYACINTHE

Représentant

THE GREAT WEST LIFE
ASSURANCE COMPANY

NOUVELLES DE LA RÉGION

ETAT-CIVIL Retraite fermée pour les Chevaliers du 15 au 17 mars

CATHEDRALE

Baptêmes
28 fév. — Jos. Adélaïde-Gilles, fils de Marcel St-Georges et de Marie-Claire Parenteau. Par. et mar. Adélaïde St-Georges et Emilia Gauthier.

6 mars. — Marie-Thérèse-Huguet, fille d'Adrien Jodoin et de Lucienne Garand. Parrain et marraine, Théodore Jodoin et Rose-Anna Martin.

Mariages
2. — Roland Ménard et Angèle Lafard.

2. — Armand Leclerc et Jacqueline Gendreau.

4. — Claude Larose et Thérèse Cyr.

CHRIST-ROI

Baptême
2. — Louise-Marie-Denise, fille de Willie Claing et de Rachel Laliberté. Par. et mar. Henri Laliberté et Marie-Louise Bourdeau.

SACRE-COEUR

Baptêmes
1. — Marie-Marguerite-Bernadette-Françoise, fille de Roland Lavallée et Imelda Pelletier. Par. et mar. Rose-Anna Beaulieu et Albert Pelletier.

3. — Marie-Thérèse-Germaine-Diane, fille de René Provencier et Claire Pelletier. Par. et mar. Emile Pelletier et Germaine Perreault.

Mariage
2. — Normand Jodoin et Lucile Bérué.

N-DAME-DU-ROSAIRE

Baptêmes
3. — Emile-Jean-Guy, fils d'Irène Rousseau et Marie-Blanche Blain. Par. et mar. Emile Blain et Olive Roy.

3. — Rose-Anna-Bertha-Clauette, fille de Dominique Gadbois et de Bertha Marceau. Par. et mar. Antonio Langlois et Rose-Anna Marceau.

3. — Elol-René, fils d'Elol Marquis et d'Eva Sauvé. Par. et mar. René Lanole et Alice Lanole.

4. — Delphis-Rodolphe-Gabriel-Gaëtan, fils de Rodolphe Champagne et d'Olivine Fréneau. Par. et mar. Delphis Champagne et Cordélia Grégoire.

Sépulture
6. — R. Père Régis Bolvin, dominicain, 64 ans.

Mariages
2. — Hector Boudreau et Henriette Dufault.

2. — Jean-Baptiste Lecompte et Annette Allard.

Lettre de Québec...

(suite de la 3e page)

l'entente. La province d'Ontario est intervenue et nous a fait savoir qu'elle considérait elle aussi comme injuste l'entente de 1942. Cela nous fit plaisir de constater que notre attitude recevait l'appui du gouvernement de la province voisine. On voulait donc développer les pouvoirs d'eau des rapides Des Joachims. On nous demandait s'il était possible de faire une autre convention et s'il y avait moyen de commencer les travaux. Nous avons dit aux délégués ontariens que nous n'étions pas en mesure de prendre une position définitive à ce sujet que nous voulions étudier la question. Nous avons dit à l'Ontario de faire les travaux nécessaires au développement des rapides Des Joachims, lui donnant l'assurance que cette entreprise ne serait pas considérée comme une approbation de la convention de 1942, chaque province conservant ses droits. D'autre part, l'Ontario s'engageait à faire exécuter ses travaux dans la province de Québec sous la direction du Ministère des Terres et Forêts et de ses ingénieurs et de n'employer que des ouvriers québécois, et ils seront nombreux. C'est ce que j'appelle de la saine collaboration.

On connaît la sollicitude du gouvernement Duplessis pour la jeunesse. Le premier ministre vient de donner une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il porte aux jeunes, en créant un ministère du Bien-être social et de la Jeunesse. Ce ministère à qui sera-t-il confié? C'est encore le secret de l'administration mais on mentionne comme titulaires possibles, l'hon. Alby Paquette, présentement ministre de la Santé et du Bien-être social, et plus possiblement l'hon. Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes, ancien Orateur de la Chambre et vétéran de la guerre qui vient de se terminer. Ce ministère sera chargé (nous citons ici la loi) 10) de l'administration et de la direction du Bien-être social et de la Jeunesse; 20) de l'application des lois ayant pour objet particulier le bien-être social, l'enfance négligée ou délaissée, la délinquance juvénile, la réforme de ses victimes, la ségrégation et le traitement des jeunes délinquants et tous autres problèmes concernant l'enfance et la jeunesse malheureuses, d'en rechercher les solutions et de proposer les mesures qui s'imposent; 40) généralement de veiller au bien-être social de la population et d'aider la jeunesse dans la préparation et l'orientation de son avenir.

Le nouveau ministère sera donc chargé d'administrer la loi des prisonniers et des jeunes délinquants, en ce qui concerne ces derniers, la première partie de la loi continuant de relever du procureur général.

Le ministère de la Jeunesse sera aussi chargé de l'application de la loi des écoles de réforme, de la loi des prisons pour les jeunes délinquants, de la loi des écoles d'industrie et de la loi du travail dans les écoles de réforme et d'industrie, qui relevaient jusqu'ici du secrétariat provincial.

La loi de l'enseignement spécialisé, administrée jusqu'ici par le secrétaire provincial, relèvera désormais du nouveau ministre. Cette loi régit l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, de Montréal; les écoles des Beaux-Arts de Montréal et de Québec; les écoles techniques de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Hull; l'école du meuble, de Montréal; les écoles d'arts et métiers qui existent et celles qui seront créées à l'avenir.

Le nouveau ministère aura aussi à appliquer la loi des bourses pour des cours additionnels, la loi de l'aide à la jeunesse, la loi relative au bien-être de la jeunesse, qui concerne le travail des enfants de moins de 16 ans, la loi des pensions de vieillesse, la loi d'assistance aux mères nécessiteuses, la loi instituant un conseil provincial des sports, la loi concernant la protection des enfants immigrants, la loi pour venir en aide à l'A.C.J.C., la loi autorisant l'acquisition d'un immeuble pour l'Ecole du meuble, la loi pour faciliter l'établissement des jeunes, etc. Comme on peut le constater, le projet est d'envergure; il n'apporte pas de changements à la politique actuelle mais coordonne tous les services sous une direction unique. Le seul élément nouveau, c'est celui du conseil des sports qui prendra un essor considérable, prévoit-on, et qui inaugure vraisemblablement la politique de construction de centres des loisirs dans les grandes villes et les municipalités importantes des régions rurales. Mais là dessus, n'anticipons pas sur les projets du gouvernement et du nouveau ministre de la Jeunesse.

Parmi les projets de loi les plus favorables accueillis, la semaine dernière, par la législature, on peut mentionner en premier lieu celle qui autorise l'Hydro à se lancer dans un programme de prêts à ses employés pour les aider à se construire une maison. Le premier ministre a déclaré que l'Hydro donnait là un excellent exemple aux autres employeurs de la province et a laissé prévoir que, si jamais nous avons une loi du logement, elle assumera vraisemblablement les modalités de la loi de l'Hydro.

M. Duplessis n'a pas caché sa satisfaction d'avoir à présenter un bill d'une portée sociale aussi considérable et la députation libérale, tout comme les indépendants, n'ont pas caché eux non plus qu'ils étaient pleinement satisfaits de la mesure.

Cette semaine on prévoit que la priorité sera donnée aux bills privés. Le comité des bills privés a commencé à siéger mardi de même que celui des bills publics que préside M. Duplessis. Les députés auront donc à vrai dire trois séances par jour. Le matin, ils siégeront en comités, et l'après-midi et le soir à la Chambre.

Le premier ministre, heureux du travail accompli pendant la semaine dernière, a ajourné les Chambres, vendredi, jusqu'à mardi. Sa motion, l'autorisant à faire siéger la Chambre du lundi au samedi, inclusivement, lui sert donc de soupape de sûreté. Si l'opposition libérale tente de faire de l'obstruction le premier ministre appliquera la sanction. C'est peut-être un peu pour cela que les libéraux font au gouvernement, ce qu'on appelle en termes journalistiques, une bonne petite session tranquille.

Le Restaurant Idéal a une forte avance, chez Auger, classe A

Étoiles de la semaine
Y. Rho roule un simple de 213
A. St-Amant 200.

J. McCaffrey un triple de 567 et
A. St-Amant 540.

L'équipe Thérberge une partie de
815 et l'équipe Perrault 2276.

Positions eds équipes

1—Rest. Idéal	54 Pts
2—Thérberge	40
3—Woodhouse	44
4—Perrault	39
5—Gaudet	38
6—Maska	32

THEBERGE

A. St-Amant	200	177	163	540
R. Brédere	187	152	149	488
R. Thérberge	111	129	129	369
G. Fréchette	155	142	150	447
A. Morin	162	148	110	420

815 748 701 2264

WOODHOUSE

E. Riendeau	152	127	178	457
A. Lussier	146	148	108	402
R. Frappier	94	155	97	346
O. Houle	156	181	130	467
Y. Rho	123	160	213	496

671 771 726 2168

REST. IDEAL

G. St-Amant	138	185	111	434
B. Calette	143	166	154	463
S. Desmarais	132	125	94	351
A. Théroux	121	124	144	389
P. Gazeille	118	136	146	394

652 730 649 2031

GAUDET

J.P. Héroux	145	141	122	408
R. Ledoux	148	131	176	455

K. Perry	113	128	136	377	M. Beauchemin	134	140	121	395
G. Larivière	104	142	112	358					
A. Robillard	159	112	379			764	713	668	2145
Dumy	118				PERRAULT				
	628	701	658	1977	F. Gladu	143	137	111	391
					F. Larochelle	164	165	144	473
					R. Turcotte	129	135	139	403
					H. Barré	107	182	153	442
					J. McCaffrey	194	175	198	507
L. Aubry	164	149	104	417					
O. Rousseau	183	132	146	461					
P. Bergeron	155	131	151	437					
A. Soly	128	161	146	435					
						737	794	745	2276

MACHINES A COUDRE usagées domestiques et industrielles, très rapides.

BRULEURS A HUILE A.B.C. double 2 mèches \$45.00; aussi sans mèche.

FOURNAISES A L'HUILE complètes.

REFRIGERATEURS domestiques et commerciaux neufs, grands 6, 8, 10, 17, 23, 28 pieds cubes. (Quantité limitée).

REFRIGERATEUR G.E. usagé 6 pieds cubes, bon état.

GLACIERE, très joli modèle et légèrement usagée.

LAVEUSES et **RADIOS**, dans quelques jours; donnez votre commande immédiatement, si vous voulez être les premiers servis.

J.-E.-A. LACASSE

2061, rue LAFRAMBOISE TEL. 926 SAINT-HYACINTHE

MESDAMES.

Vous trouverez les plus beaux manteaux et les plus jolies peaux de mouton de Perse

Chez Mme J.-L. Laflamme

Notre entrepôt est le plus moderne de Saint-Hyacinthe. Vos manteaux de fourrure y sont assurés contre les mites, l'humidité, la mue, le feu, le vol, etc.

SERVICE RAPIDE. TEL. 1217-W

LA MAISON J. LAFLAMME

Manufacture de fourrures — 405, rue SAINT-FRANÇOIS

Le plus grand magasin de fourrures confectionnées ou sur mesures de Saint-Hyacinthe

Pieuse Association des Amis de saint Joseph

érigée canoniquement dans l'église de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

ORIGINE

Cette Association eut pour origine l'amour de saint Joseph et le désir de l'honorer par l'entretien d'une lampe toujours brillante aux pieds de sa statue. Quelques âmes pieuses s'y devouèrent de tout cœur puis la dévotion se répandit et bientôt un groupe d'Amis de saint Joseph se trouva réuni pour honorer en commun le Père nourricier de Jésus et l'Epoux de Marie.

La pieuse Association des Amis de saint Joseph a été fondée dans l'église paroissiale de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, le 19 mars 1922; elle a été érigée canoniquement par Sa Grandeur Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, le 13 décembre 1930, et enfin affiliée régulièrement à l'Archiconfrérie de Saint-Joseph à Rome, le 20 janvier 1931.

II REGLEMENTS

10—But:

Développer l'amour, le culte et l'imitation de saint Joseph, pour s'assurer sa puissante protection pendant la vie et surtout à l'heure de la mort.

20—Conditions d'admission:

a) Inscription dans un registre spécial.
b) Contribution pour l'entretien des lampes en l'honneur de saint Joseph.

30—Pratiques recommandées:

a) Réunion des mercredis spécialement le premier mercredi du mois.
b) Dévotion et prières au choix en l'honneur de saint Joseph.

40—Avantages spirituels:

a) Les indulgences et les privilèges sont les mêmes que ceux de l'Archiconfrérie de Saint-Joseph à Rome.
b) Les membres défunts peuvent participer à toutes les indulgences de l'Association et les messes dites pour le repos de leur âme sont privilégiées partout et toujours.

III INDULGENCES ET PRIVILEGES

A—Indulgences plénières, (aux conditions ordinaires: confession, communion, visite d'une église et prières aux intentions du Souverain Pontife):

10—Le jour de l'admission dans l'Association.

20—Aux seize fêtes suivantes: Noël (25 décembre), Circumcision (1er janvier), Epiphanie (6 janvier), Ascension, Pentecôte, Fête-Dieu, Immaculée-Conception (8 décembre), Nativité de la Sainte Vierge (8 décembre), Epousailles de Marie et de Joseph (23 janvier), Annonciation (25 mars), Visitation (2 juillet), Purification (2 février), Assomption (15 août), Saint Joseph (19 mars, ou l'un des neuf jours qui précèdent, ou des huit jours qui suivent), Patronage de saint Joseph (3e mercredi après Pâques ou l'un des trois jours qui précèdent ou des huit jours qui suivent).

30—A l'article de la mort.

40—Le jour de la réunion du premier mercredi du mois, si on y prie pour les associés défunts.

B—Indulgences partielles:

10—7 ans et 7 quarantaines pour les Associés qui assistent à la réunion des mercredis.
20—100 jours chaque fois que les Associés font une bonne œuvre quelconque pour leur Association.
30—50 jours chaque fois que les Associés récitent sept Gloria Patri, en l'honneur de leur Patron.

C—Privilèges:

10—Toutes les messes dites pour les Amis de saint Joseph défunts sont privilégiées partout et toujours.
20—Toutes les indulgences de l'Association, plénières et partielles, sont applicables aux âmes du purgatoire.
30—Le Directeur des Amis de saint Joseph peut bénir et imposer le cordon de saint Joseph.

Pour faire partie de la pieuse Association des Amis de saint Joseph il en coûte la somme modique de \$1.00, par année pour les vivants, \$1.00 à perpétuité pour les défunts.

S'adresser à M. l'abbé David Petit, curé de Saint-Joseph-sur-Yamaska, Tél. 381.

NOUVEAUX BUREAUX

DU NOTAIRE

JACQUES LAFONTAINE

chez

LAFONTAINE & LAFONTAINE

1677, rue Girouard, - Tél. 1555, - Saint-Hyacinthe.

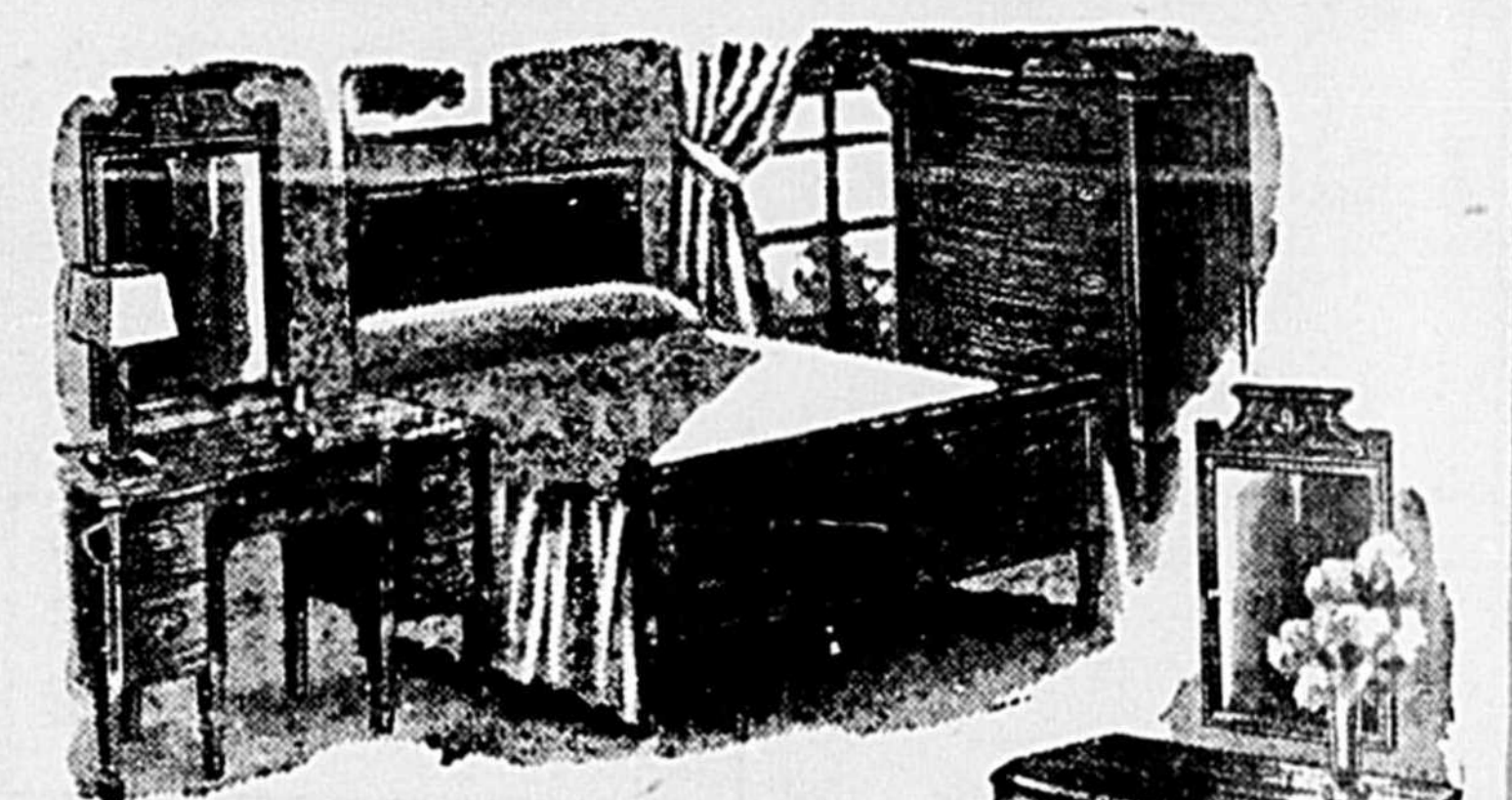
La maison **Cobeille & Brouillette** conserve sa réputation d'avoir toujours en magasin l'assortiment le plus complet de **MEUBLES** de QUALITÉ supérieure.



CES TROIS JOLIS MORCEAUX \$169.00

STYLE, QUALITÉ, CONFORT

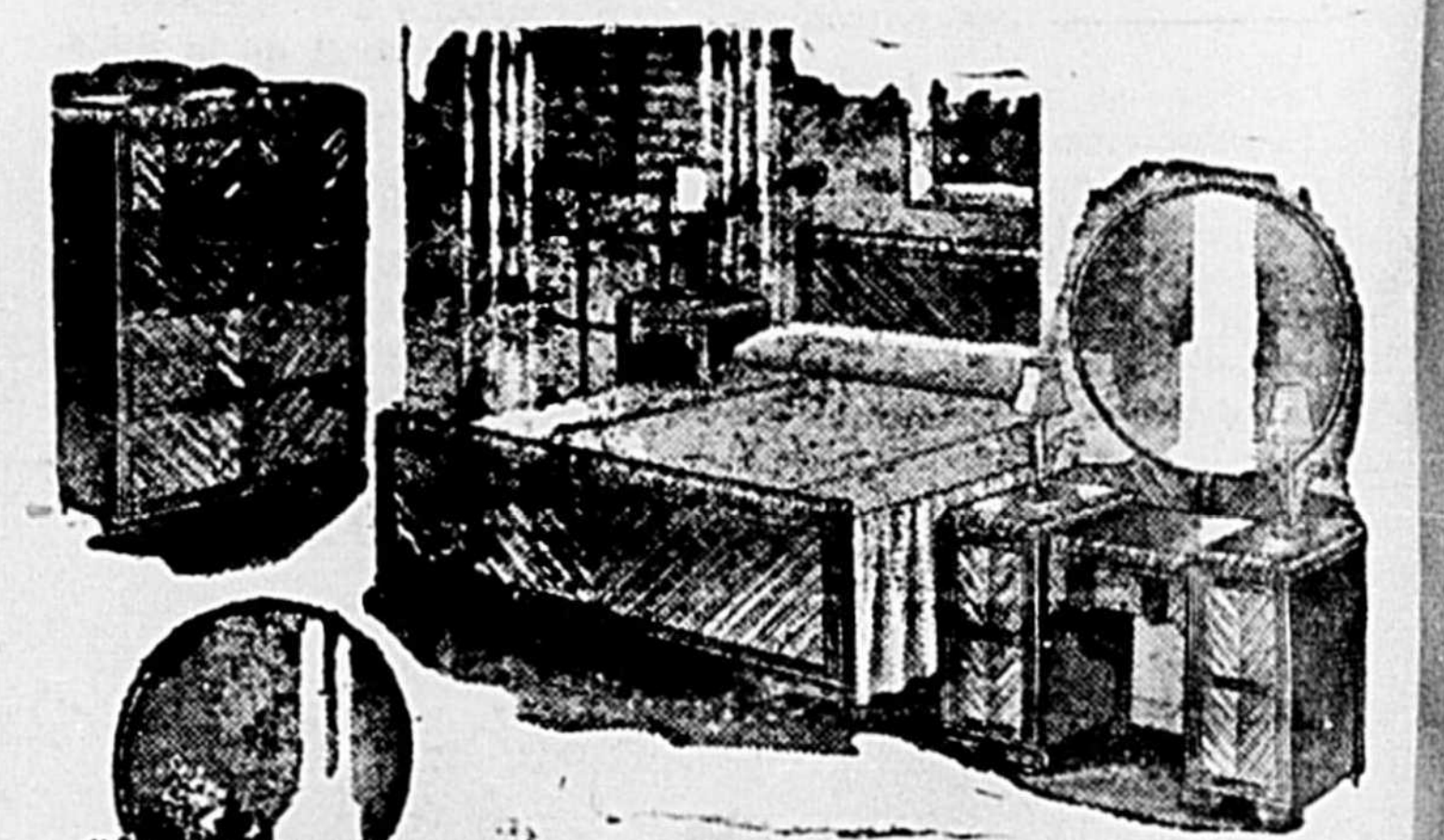
Si vous avez retardé jusqu'à maintenant pour faire l'achat d'un ameublement de vivoir, voici une bonne aubaine.



LES CINQ MORCEAUX

\$249.00

Un effet exceptionnel s'obtient avec cet ameublement de chambre à coucher, en beau noyer. Élegante ligne courbée.



LE TOUT POUR

\$179.00

Le bon goût domine dans cet ameublement en noyer français, fini deux tons, le plus remarquable jamais offert quant au prix et à la qualité.

CONDITIONS DE PAIEMENT EN CONFORMITÉ AVEC LES REGLEMENTS SUR LES PRIX ET LE COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE.

Nous faisons l'échange des meubles

GOBEILLE & BROUILLETTE ENR.

1191, rue des Cascades — Tél. 662 — Saint-Hyacinthe

INVENTION MODERNE

- J'offre au public de Saint-Hyacinthe une invention tout à fait récente, que j'ai perfectionnée moi-même, pour le nettoyage à sec.
- Ce procédé n'endommage pas les tissus.
- Il fait paraître comme neufs les habits de couleurs claires.
- Je défie tout autre presseur-teinturier de prouver le contraire.
- Mon invention élimine le lavage des tissus, à l'eau, dans la proportion de 98 p. c.
- Tous les clients qui en ont fait usage nous ont félicité du parfait résultat obtenu.
- Mon procédé fait disparaître complètement, sans endommager les tissus, toute trace de taches, même les plus incrustées.
- Je suis le seul nettoyeur-presseur qui, au moyen de ce procédé, peut faire disparaître les taches de CUTEX sur les tissus de CELANESE.
- Les employés de mon atelier sont émerveillés des résultats obtenus au moyen de mon invention, et de sa facilité d'emploi.
- Malgré toutes ces améliorations, les prix ne sont pas augmentés.
- Donnez dès maintenant votre commande et rendez-vous compte par vous-même des résultats.



P. Philie
NETTOYAGE SCIENTIFIQUE

NETTOYEUR
TEINTURIER
CLEANER
DYER

1842, rue Des Cascades — Tél. 1424 — Saint-Hyacinthe

Les livres nouveaux

Optimisme

MARYSE

1600 rue Cascades — Saint-Hyacinthe — Tél. 156

Carnet mondain

Les livres nouveaux



Thérèse Ricard

660, rue Bourdages — Tél. 911-J — S.-Hyacinthe
(dans la côte de la Penman's)

*Un seul robinet
pour fournir
TOUTE l'eau?*



SALLE DE BAIN

BUANDERIE

CUISINE

GARAGE

Vous ne pourriez guère espérer plus qu'un filet d'eau de la pression d'un robinet divisée en cinq! Cependant, il se produit la même chose avec l'électricité quand vous la divisez en alimentant plusieurs appareils à *une seule sortie*! *Aucun* des appareils raccordés à une "sortie multiple", comme celle illustrée ci-dessus, ne peut fonctionner efficacement.

Quand vous construisez, ou rénovez, soyez certain d'avoir une filerie suffisante et assez de sorties pour répondre aux besoins actuels et futurs.

Préparez-vous maintenant à acheter les nouveaux appareils électriques, à mesure qu'ils seront en vente.

*"Appartenant à
ceux qu'elle sert"*

The logo for Southern Power Canada is a diamond-shaped emblem. The word "SOUTHERN" is at the top, "CANADA" is at the bottom, and "POWER" is in the center, all in a bold, sans-serif font. A horizontal bar with a small circle in the middle crosses through the word "POWER".

Appréciation des étudiants du Mexique

Poème de l'un d'eux, après la réception organisée en leur honneur par la Société Philharmonique de Saint-Hyacinthe.

La Société Philharmonique, de cette ville, faisait récemment une chaleureuse réception à cinq étudiants mexicains qui suivent des cours à l'Ecole de Laiterie. Un concert impromptu, organisé en leur honneur, débuta par l'hymne national du Mexique, suivi d'autres pièces mexicaines et espagnoles. En témoignage de gratitude, Señor Fernando Lira, au nom de ses camarades et en son nom, vient d'adresser à M. Adrien Ringue, secrétaire-trésorier de la Société Philharmonique, le joli poème en prose que voici, écrit dans sa langue maternelle, suivi de la traduction française:

AYER TARDE
La impresión más intensa de la vida... y, no poseer las palabras apropiadas para expresarla, y, meo aña para agradecerla bastante...

El eco bellísimo de una voz amigable, El eco de la voz del hermano querido, Más todavía y todo! El eco de la voz maternal, inolvidable, siempre — amado —

Ayer tarde, Aquel, En Saint-Hyacinthe.

? El lenguaje? El idioma? Ninguno y, todos a la vez: La música; la lengua superior, que el universo entero comprende; La lengua, única que queda de la legendaria y triste Babilonia.

Así Saint-Hyacinthe nos ha hablado, en música, ayer tarde; directamente al corazón, tiernamente, con energía dulzura. Nosotros escuchamos nuestro himno patrio, bellísimo, — como todos los otros himnos patrios, de todo el mundo... "Recibirán, yo espero, una sorpresa", M. Ringue nos había dicho... LA SORPRESA, fue el más grato de vuestros presentes. Muchísimas gracias.

Fernando Lira

HIER SOIR

L'impression la plus intense de la vie... et, où ne possédant pas les paroles appropriées pour l'exprimer et, moins pour la remercier assez...

L'écho très beau d'une voix amie, L'écho de la voix d'un très cher frère,

Plus encore; et tout! l'écho de la voix maternelle jamais oubliée; toujours bien aimée... Hier soir... Ici, à Saint-Hyacinthe. La langue? L'idiome? aucun et, tous à la même fois: La Musique; la langue supérieure que tout l'univers entier comprend; la langue unique qui reste maintenant de la légendaire et triste Babilone;

Ainsi Saint-Hyacinthe nous a parlé en musique hier soir; directement au cœur, tendrement, avec une douce énergie. Nous écoutons notre hymne national, très beau, — comme tous les autres hymnes, de par tout le monde...

Vêture chez les RR. SS. de Saint-Joseph

Dix-neuf jeunes filles prennent mercredi l'habit de la communauté. — Plusieurs d'entre elles viennent du Manitoba. — Celles de la région.

Une imposante cérémonie de vêture eut lieu mercredi, 6 mars, à la maison-mère des RR. SS. de Saint-Joseph, à Saint-Hyacinthe. Elle était présidée par M. l'abbé Alphonse Beauregard, aumônier de l'Institut, et le R. P. Raymond Hamel, o.p., prononça le sermon de circonstance. M. l'abbé Armand Bail, principal de l'Ecole Normale Saint-Joseph, assistait au chœur. Ont revêtu l'habit de la communauté:

Miles Marie Trudeau, de Saint-Basile-le-Grand, en religion Soeur Marie-de-Bethléem; Georgette Frappier, Woonsocket, R.I., en religion Soeur Lucile-de-Jésus; Armande Flota, Sainte-Geneviève, Man., en religion Soeur Sainte-Bernadette-de-Louise; Yolande Bessette, West Shefford, en religion Soeur Alphonse-de-Jésus; Claire Mahen, Roxton Pond, en religion Soeur Alfred-du-Sacré-Coeur; M. Thérèse Bédard, Chambly Canton, en religion Soeur Marie-Saint-Charles; Juliette Vadnais, Saint-Nazaire, en religion Soeur Sainte-Cécile; Réjeanne Ethier, Sainte-Victoire, en religion Soeur Saint-René Goupil; M. Berthe Rivard, Saint-Robert, en religion Soeur S. Evariste; Hermance Desrosiers, Sainte-Geneviève, Man., en religion Soeur Lucie-du-Sauveur; Agathe Gauthier, Saint-Théodore d'Acton, en religion Soeur Saint-Charles; Gabrielle Trudeau, Saint-Boniface, Man., en religion Soeur Saint-Médéric; Gervaise Filibotte, West Shefford, en religion Soeur Rose-de-Sainte-Marie; Cécile Lussier, Lac-du-Bonnet, Man., en religion Soeur Sainte-Adèle; Fernande Lussier, Lac-du-Bonnet, Man., en religion Soeur Gérard-de-l'Enfant-Jésus; Germaine M. Deslandes, S. Dominique, en religion Soeur Marie-du-Rédempteur; M. Cécile Jeanotte, Saint-Marc, en religion Soeur Céline-du-Carmel; Viola Damas, Saint-Joseph de Sorel, en religion Soeur Marie-de-Fatima; Angèle Pélouin, Saint-Simon, en religion Soeur Angèle-de-Marie; Suzanne Cournoyer, Saint-Pierre de Sorel, en religion Soeur Saint-Augustin; Irène Cournoyer, Saint-Joseph-de-Sorel, en religion Soeur Louise-de-Saint-Joseph; M. Bernadette Plante, Sainte-Julie, en religion Soeur Emile-du-Sacré-Coeur.

"Vous aurez, j'espère, une surprise", nous avait dit M. Ringue. LA SURPRISE, fut la plus heureuse des amabilités. Mille fois merci.

Fernando Lira

M. G. Bélanger président du C. Lacordaire

M. Georges Bélanger, de cette ville a été élu président du Cercle Lacordaire, au cours de la réunion tenue dimanche dernier. Les autres membres du conseil sont MM. Arthur Messier, vice-président; Orestor Messier, secrétaire-archiviste; Lucien Brouillette, trésorier, et Arthur Dubé, directeur.

Des élections eurent également lieu au Cercle Jeanne-d'Arc le même jour. Mme Wellie Désilets fut élue présidente. Les autres membres du conseil sont Mlle Eva Richard, vice-présidente; Jeanne Morisseau, secrétaire-archiviste; Thérèse L'Heureux, trésorière, et Mme Cayonette, directrice.

M. Roger Ellyson, secrétaire général des Cercles Lacordaire de la province, fut le conférencier. Invité du cercle local et il parla des règlements du mouvement Lacordaire comme des avantages qui en ressortent.

Parmi les personnes présentes, on remarquait M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé de Saint-Pie; M. le chanoine Léon Fortin, curé de la cathédrale, et le R. P. F.-M. Fortin, o.p., curé de Notre-Dame-du-Rosaire.

Le président annonça que la réunion mensuelle des Lacordaire aura lieu le premier dimanche du mois, à 2 heures, aux salles des Syndicats, rue Marguerite-Bourgeoys.

Une causerie du R. P. Dugré à S.-Césaire

Il y est l'hôte de l'Ecole d'Agriculture. — Il conseille aux jeunes de rester sur la terre, de l'aimer, d'y faire leur carrière.

Saint-Césaire, 5, D.N.C.

Le R. P. Alexandre Dugré, s.j., de Montréal, était dimanche dernier l'hôte de l'Ecole d'Agriculture de S.-Césaire, dirigée par les Cleres de Sainte-Croix. Il y a prononcé devant les élèves une causerie fort goûtée, sur notre problème agricole.

Durant plus d'une heure et demie, l'éminent conférencier exposa à son auditoire combien dans le passé nous nous sommes rendus coupables de négligence envers notre bonne québécoise. L'exode d'une couple de millions de fils du sol vers les Etats-Unis est quelque chose qui ressemble de près à la dispersion des Acadiens. Et cette dispersion, c'est nous-mêmes qui l'avons faite. Nous aurions dû nous en parer des terres nouvelles et y établir notre surplus de population. Il est vrai qu'on ne peut rien changer au passé, mais qu'il nous serve de leçon pour l'avenir.

Cet avenir, c'est à la terre qu'il faut le demander, si nous voulons vraiment réaliser notre vie et accomplir pleinement notre mission canadienne-française rurale vers la colonisation. Toutefois, il serait à souhaiter que tout nouveau colon débute avec un montant de \$2,000, afin de bénéficier des grands avantages du défrichement fait avec l'outillage moderne. Celui qui peut disposer de ce montant au début de son entreprise est grand seigneur terrien en deux ou trois ans. Avec du travail bien organisé et de l'économie, il est certain que la plupart des parents installés sur les vieilles terres pourraient établir leurs fils de cette façon. Mais cela ne va pas non plus sans le concours des garçons pour former le capital requis ou le pouvoir d'emprunt.

La population agricole devrait constituer la base de notre structure économique et nationale. Présentement, il n'y a que 20% de notre population qui vit sur des terres. C'est une pyramide reposant sur sa pointe. Rien n'est plus dangereux pour la sécurité économique du pays. Nous remédions à cela par une bonne propagande en faveur de la vie campagnarde. Il faudrait que l'agriculture fût considérée comme une profession, autant que n'importe quelle profession libérale. Et pourquoi pas? L'agriculteur avisé doit posséder des connaissances qui demandent plusieurs années d'études et d'expérience.

Quand notre peuple comprendra que c'est la terre qui garantit le plus sûrement le bonheur de cette vie et celui de l'autre, la propagande se fera en faveur de celle qui serait pour tous ses enfants la meilleure des mères. Mais pour cela, il faut être reconnaissant envers la terre et cesser de la traiter de marâtre. Souvent le dégoût de la terre provient du fait que les enfants entendent les parents maugréer contre elle. Ne, soyons pas de ces ingrats et parlons toujours en faveur de l'agriculture. C'est elle qui sauvera notre peuple et qui contribuera le plus à notre bonheur.

A la fin de sa conférence, le P. Dugré conseilla fortement d'organiser dès le printemps venu un voyage en Abitibi, où de vastes régions restent encore à défricher.

La 5e édition d'un ouvrage du P. Granger

Le R. P. A.-M. Granger o.p., du couvent dominicain de cette ville, annonce la cinquième édition, adaptée aux gens mariés, de son ouvrage: **Comment préparer son mariage?**

Ce livre est déjà fort connu, puisqu'il a été réimprimé, et qu'il a été traduit en un rythme rapide. Plus que tous les éloges des recenseurs, elles prouvent combien l'auteur a frappé juste. A beaucoup de nos gens mariés, ce livre donne l'occasion soit de découvrir, soit de scruter l'authentique réalité du mariage, et de s'orienter en conséquence. Ces pages remplies d'une apostolique psychologie, écrites dans un style "d'épaulé à épaulé" jette une bienfaisante lumière sur la préparation éloignée et prochaine au mariage, sur les relations et les devoirs des époux, ainsi que sur l'engagement moderne à suivre la fameuse méthode Ogino-Knauss.

Le livre est en est rendu au 30e mille. C'est un beau témoignage en sa faveur. Beaucoup plus complète que la première, la 5e édition (208 pages) offre en appendice le cérémonial du mariage et les prières de la messe du mariage. La magnifique photo de jeunes mariés qui apparaît sur la couverture, tend à rehausser la présentation de la 5e édition.

Les mères qui se demandent parfois comment parler à leurs filles de ce grave sujet qu'est le mariage trouveront dans l'ouvrage du Père Granger la réponse à leurs questions.

En vente chez l'auteur, R. P. A.-M. Granger, o.p., au Couvent des Dominicains, Saint-Hyacinthe.

Les retraites pascals dans notre ville

Les retraites pascals commenceront dimanche, dans la plupart des paroisses de notre ville.

A la cathédrale, les RR. PP. Ferland et MacDonald, o.f.m., seront les prédicateurs. L'ordre des retraites est le suivant: semaine du 10 mars, pour les dames; 17 mars, pour les hommes; 24 mars, pour les jeunes filles; et le 31 mars, pour les jeunes gens. Les paroissiens des deux nouvelles paroisses du Bourg-Neuf voudront prendre note de suivre les exercices avec ceux de la cathédrale, dans la cathédrale même.

A Notre-Dame-du-Rosaire, le prédicateur sera le R. P. Pierre Trudel, o.p., de Notre-Dame-de-Grâce, Montréal. Il y aura trois retraites: semaine du 10 mars, pour les dames; 17 mars, pour les jeunes filles; et 24 mars, pour les hommes et jeunes gens ensemble.

Au Christ-Roi, les prédicateurs seront les RR. PP. Germain Dandenaud et Georges Beauregard, o.m.i. Les dames et jeunes filles auront leur retraite, la semaine du 10 mars, et les hommes et les jeunes gens, la semaine du 17 mars.

Au Précieux-Sang, de La Providence, deux Franciscains présideront aux exercices. Les RR. PP. Siméon Groux et Euclide Riopel, il y aura deux retraites: semaine du 10 mars, pour les dames et jeunes filles, et semaine du 17 mars, pour les hommes et jeunes gens.

Deux concitoyens de S.-Barnabé aux prises

Un procès assez typique, mettant aux prises deux citoyens de Saint-Barnabé, a connu son dénouement ces jours derniers au palais de justice de Saint-Hyacinthe, alors que le magistrat de district rejeta avec dépens une action prise par M. Rosaire Fontaine, cultivateur, contre M. Paul Côté, menuisier.

Le demandeur réclamait un montant de \$99.99 de dommages, en alléguant que la moulée à lui vendue par le défendeur, en fin de juin 1945, était de mauvaise qualité et qu'elle avait causé la mort de 200 poulets, au cours du mois de juillet.

Le défendeur plaida que la moulée, qu'il avait vendue au demandeur, n'en était pas une préparée selon les formules d'usage, mais spécialement préparée suivant les propres instructions du demandeur, lui-même, et que conséquemment il ne pouvait être tenu de payer des dommages qui ne provenaient pas de son fait mais d'une moulée, par ailleurs non nocive, préparée au gré du demandeur. Le demandeur ajoutait que si les poulets étaient morts, c'était imputable à une épidémie qui sévissait à cette époque.

La cour, en l'absence d'une preuve directe, a considéré que les présomptions n'étaient pas assez certaines ni précises pour incriminer le défendeur. Le jugement ajoute que même si le certificat d'autopsie mentionne l'entérite, causée par des troubles alimentaires, on peut conclure que les poulets avaient pu manger autre chose que la moulée achetée du défendeur Côté. La cour a en conséquence rejeté l'action du demandeur. Me Philippe Pothier, avocat, de cette ville, représentait M. Côté.

Le tout en bon état. A vendre cause de départ. S'adresser au no 715, rue Sainte-Anne, coin Girouard, Saint-Hyacinthe, Tél. 1246-J

Le demandeur réclamait un montant de \$99.99 de dommages, en alléguant que la moulée à lui vendue par le défendeur, en fin de juin 1945, était de mauvaise qualité et qu'elle avait causé la mort de 200 poulets, au cours du mois de juillet.

Le défendeur plaida que la moulée, qu'il avait vendue au demandeur, n'en était pas une préparée selon les formules d'usage, mais spécialement préparée suivant les propres instructions du demandeur, lui-même, et que conséquemment il ne pouvait être tenu de payer des dommages qui ne provenaient pas de son fait mais d'une moulée, par ailleurs non nocive, préparée au gré du demandeur. Le demandeur ajoutait que si les poulets étaient morts, c'était imputable à une épidémie qui sévissait à cette époque.

La cour, en l'absence d'une preuve directe, a considéré que les présomptions n'étaient pas assez certaines ni précises pour incriminer le défendeur. Le jugement ajoute que même si le certificat d'autopsie mentionne l'entérite, causée par des troubles alimentaires, on peut conclure que les poulets avaient pu manger autre chose que la moulée achetée du défendeur Côté. La cour a en conséquence rejeté l'action du demandeur. Me Philippe Pothier, avocat, de cette ville, représentait M. Côté.

Le tout en bon état. A vendre cause de départ. S'adresser au no 715, rue Sainte-Anne, coin Girouard, Saint-Hyacinthe, Tél. 1246-J

LISEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

LOTS A VENDRE

Terrains de 100 x 100, et même plus grands, à vendre, à Saint-Hilaire village, à 1 minute du pont.

NECESSAIRE DE PEINTRE ET TAPISSEUR

2 sauteuses, cirouise, escabeaux, braquettes et cables (swing), peinture, pinceaux, toiles, table d'extension pour tapisserie, machine électrique pour découper la tapisserie, etc.

MÉNAGE COMPLET

ameublements de chambre, de salon; vaisselle, frigidaire Kelvinator, poêle électrique, carpettes et tapis, tables, chaises, etc.

Le tout en bon état.

A vendre cause de départ. S'adresser au no 715, rue Sainte-Anne, coin Girouard, Saint-Hyacinthe, Tél. 1246-J

La Mutuelle du Commerce

Les chiffres ci-dessous pour l'année 1945, soulignent une fois de plus les progrès toujours plus grands de cette INSTITUTION ESSENTIELLEMENT CANADIENNE.

Total de l'actif admis au 31 décembre 1945	\$ 3,448,806.61
(NON COMPRIS LES BILLETS DE DÉPÔT NON COTISÉS, - \$1,043,931.04)	
Recettes de toutes sources	1,946,822.86
Surplus aux détenteurs de polices	2,545,296.69
Placements sur obligations (valeur aux livres)	2,160,147.45
Dépôt au gouvernement fédéral	1,824,173.33
Assurances-incendie en vigueur	134,448,141.00

Incendie	Automobile	Accident	Bons de garantie	Vol
Responsabilité civile	Responsabilité patronale	Transport intérieur		

La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce

CONTRE L'INCENDIE
Siège social: SAINT-HYACINTHE, P.Q.
SUCCURSALES: Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Vancouver, Saint-Jean, N.B.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Hon. ALFRED LEDUC, J.-E. PHANEUF, C.R., Hon. Es-L. PATENAUD, C.P., C.R., LL.D., IRENEE AUCLAIRE, BENOIT BENOIT, RENE MORIN, N.P., LUCIEN S.-GERMAIN, Hon. Sénateur JACOB NICOL
T.-A. SAINT-GERMAIN, directeur-gérant LUCIEN-C. VALLEE, assistant-gérant
Une copie du rapport annuel sera adressée à ceux qui en feront la demande.

MARCEL GOSSELIN, B. A. O.

OPTOMÉTRISTE

535, MONDOR - - - TÉL. 406

SAINT-HYACINTHE.

QUALITÉ — SERVICE — SATISFACTION

Spécialités: Réparation de Claques, Rainettes, et Coudre-Chaussures
Nettoyage et Teinture de Souliers de Cuir et de Suède.

La Cordonnerie A. MOREAU

466, rue SAINT-ANNE (en arrière de la Banque de Montréal) TEL. 445-W SAINT-HYACINTHE

Refrigerateurs, Laveuses, Radios, Poêles.
Brûleurs à l'huile A.B.C. et autres marques.
Assortiment complet de fixtures fluorescentes.

ATTENTION, ELECTRICIENS
"LOOME-X-B-X" "fittings" "main switch", etc. "Toggleswitch", Boîtes de jonction, Boîte de "switch", etc. Electroluères, Lustres, Fixtures, etc.

MARCEL-G. ROBERT

526, rue CONCORDE TEL. 1193-M RES. 1130-W SAINT-HYACINTHE

Lucien Viau, c.p.a.

comptable public licencié

PRÉPARATION DE BILANS

VÉRIFICATION MENSUELLE OU ANNUELLE

SPÉCIALITÉ
RAPPORTS D'IMPÔT SUR LE REVENU

515, rue Saint-Denis Tel. 97 Saint-Hyacinthe
159, ouest, rue Craig, édifice des Tramways Montréal
Téléphone MARquette 1339

Couturières demandées

avec expérience sur machine à fermer (feed-off-the-arm)

BON SALAIRE

S'adresser à

Needlecraft Mills Ltd

RUE DES CASCADES SAINT-HYACINTHE

SERVICE

DE COURTAGE

COMPLET

TOUTES TRANSACTIONS DE BOURSES
À MONTRÉAL, TORONTO, NEW-YORK ET
VANCOUVER PROMPTEMENT EXÉCUTÉES

Desjardins, Couture Inc.

COURTIERS EN VALEURS DE PLACEMENT

Edifice Banque d'Epargne Edifice Banque Provinciale
266, ouest, rue SAINT-JACQUES 491, ave SAINT-FRANÇOIS
Montréal Saint-Hyacinthe
Tél. PL. 7977-78 Tél. 623

Vous trouverez plus de goût et moins de perte en achetant de

Patates flocons de neige la poche \$3.00

Patates certifiées montagnes vertes

Kattadin, Cobbler, par cent livres \$4.00

Huitres pures et fraîches la chopine \$1.00

Chop Suey frais la livre 0.15cts

Chocolat demi-sucré

Farine de sarrazin

Sirop d'érable

bon et pur

Filet de saumon rouge

.52cts. lb.

Filet de saumon rose

.42cts. lb.

Filet de sole

.35cts. lb.

Filet de haddock

.35cts. lb.

Filet de morue

.32cts. lb.

Steak de morue

.25cts. lb.

Hareng frais ou salé

.18cts. lb.

Morue salée

.20cts. lb.

Filet de morue salé

.35cts. lb.

Truite rouge

.29cts. lb.

Flétan

.44cts. lb.

Haddock

.22cts. lb.

Morue fraîche

.20cts. lb.

Esturgeon

.25cts. lb.

Hareng fumé "kippers"

.25cts. lb.

Hareng fumé désossé

.40cts. lb.

Huile d'olive importée

le gallon \$6.72

Huile soya ou mazola

.90cts. la pinte

\$1.75 le 1/2 gallon

\$3.50 le gallon

ajoutez à

votre commande

3 jus de tomates

.25cts.

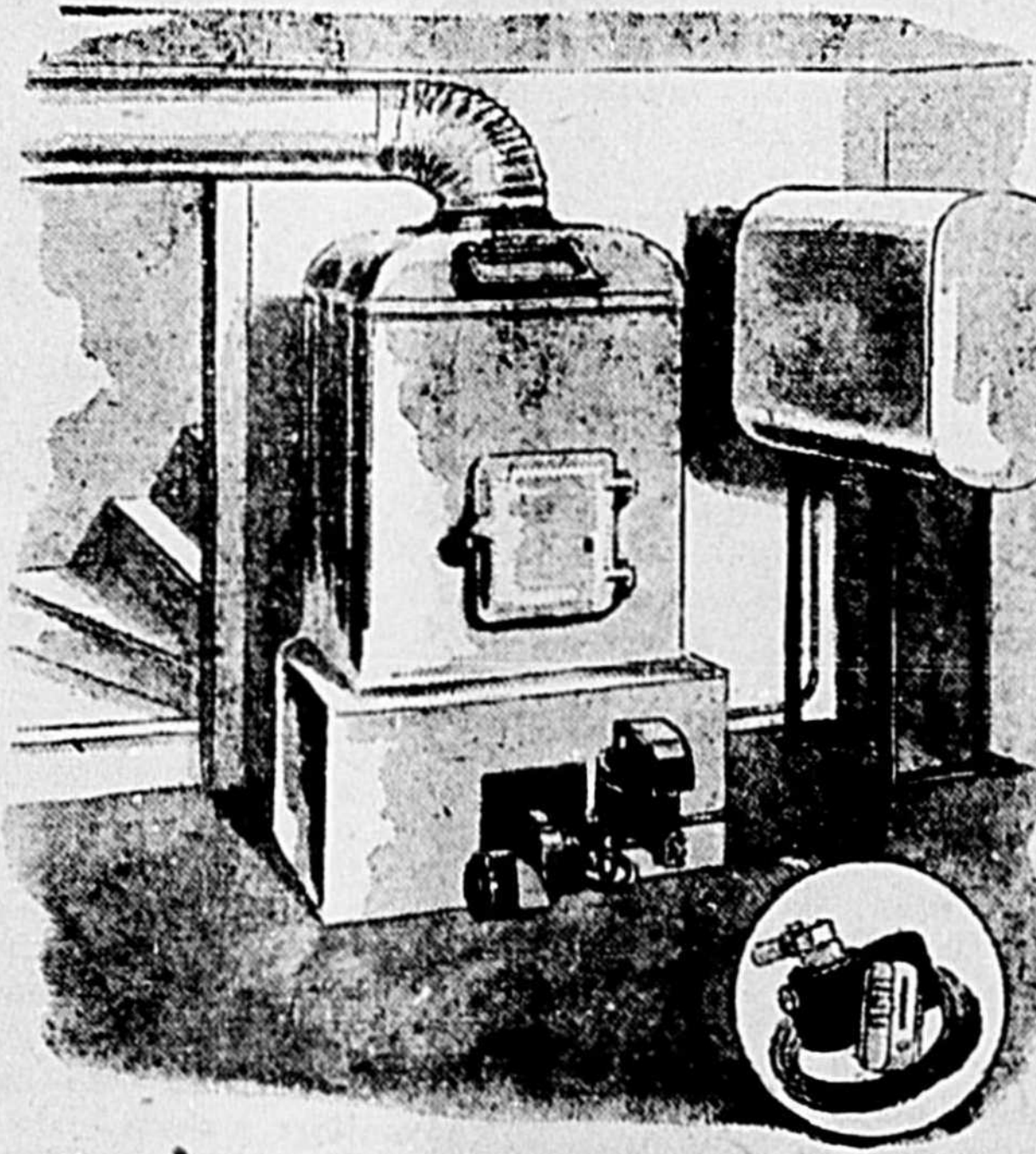
une douzaine

.98cts.

H. Messier & Fils

959, rue Cascades, Tél. 1770

Saint-Hyacinthe.



Chauffage à l'huile dans votre fournaise complètement installé avec réservoir de 250 gallons

- Chauffeurs à huile breveté, Kres-Kno Ball Flame et Vitro Flame
- Pour système à eau chaude, vapeur ou air chaud.
- Opération simple, installation facile; pas de reconstruction complète de votre fournaise.
- Contrôles automatiques Minneapolis Honeywell.
- Vous pourrez tout emporter quand vous déménagerez.
- Fait pour le locataire aussi bien que le propriétaire.
- Nettoyage adhérent genre plongeur pour enlever l'huile ou le carbone.
- Aussi facile à contrôler qu'un brûleur sur un poêle à gaz.

Vendeurs autorisés

Donat Mann

1, rue Sainte-Anne — La Providence — Tél. 1303-W — S.-Hyacinthe

J. B. Tétreault

Saint-Pie de Bagot — Tél. 715-32